



HAL
open science

La conduite de la visite de bilan sanitaire d'élevage en exploitation bovine laitière biologique et l'articulation des objectifs, postulats et dilemmes en situation : une analyse de l'activité du vétérinaire

Jeanne Gautier

► To cite this version:

Jeanne Gautier. La conduite de la visite de bilan sanitaire d'élevage en exploitation bovine laitière biologique et l'articulation des objectifs, postulats et dilemmes en situation : une analyse de l'activité du vétérinaire. Sciences du Vivant [q-bio]. 2022. dumas-03859698

HAL Id: dumas-03859698

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03859698>

Submitted on 23 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ANNEE 2022 - Thèse n°68

**LA CONDUITE DE LA VISITE DE BILAN SANITAIRE
D'ELEVAGE EN EXPLOITATION BOVINE LAITIERE
BIOLOGIQUE ET L'ARTICULATION DES OBJECTIFS,
POSTULATS ET DILEMMES EN SITUATION : UNE ANALYSE
DE L'ACTIVITE DU VETERINAIRE**

THÈSE

pour l'obtention du diplôme d'État de

DOCTEUR VETERINAIRE

présentée et soutenue publiquement devant

l'UFR de Médecine de l'Université de Nantes le 14

octobre 2022

par

Jeanne, Sophie, Elisabeth, Monique GAUTIER

Sous la direction de

Florence BEAUGRAND

Président du jury : Madame Nathalie BAREILLE, Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire,
agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes Atlantique - Oniris

Membres du jury : Monsieur Raphaël GUATTEO, Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire,
agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes Atlantique - Oniris

Madame Florence BEAUGRAND, Maître de conférences à l'Ecole Nationale
Vétérinaire, agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes Atlantique – Oniris

ANNEE 2022 - Thèse n°68

**LA CONDUITE DE LA VISITE DE BILAN SANITAIRE
D'ELEVAGE EN EXPLOITATION BOVINE LAITIÈRE
BIOLOGIQUE ET L'ARTICULATION DES OBJECTIFS,
POSTULATS ET DILEMMES EN SITUATION : UNE
ANALYSE DE L'ACTIVITE DU VÉTÉRINAIRE**

THÈSE

pour l'obtention du diplôme d'État de

DOCTEUR VÉTÉRINAIRE

présentée et soutenue publiquement devant

l'UFR de Médecine de l'Université de Nantes

le 14 octobre 2022

par

Jeanne, Sophie, Elisabeth, Monique GAUTIER

Sous la direction de

Florence BEAUGRAND

Président du jury : Madame Nathalie BAREILLE, Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire,
agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes Atlantique - Oniris

Membres du jury : Monsieur Raphaël GUATTEO, Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire,
agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes Atlantique - Oniris

Madame Florence BEAUGRAND, Maître de conférences à l'Ecole Nationale
Vétérinaire, agroalimentaire et de l'Alimentation Nantes Atlantique – Oniris

Liste des membres du corps enseignant

Département BPSA Biologie, Pathologie et Sciences de l'Aliment	
Responsable : Emmanuel JAFFRES – Adjointe : Frédérique NGUYEN	
Nutrition et Endocrinologie	
Pharmacologie et Toxicologie	Jean-Claude DESFONTIS (Pr) Yassine MALLEM (Pr) Hervé POULIQUEN (Pr) Antoine ROSTANG (MC) Meg-Anne MORICEAU (CERC)
Physiologie fonctionnelle, cellulaire et moléculaire	Jean-Marie BACH (Pr) Lionel MARTIGNAT (Pr) Julie HERVE (MC HDR) Grégoire MIGNOT (MC) Adélie SALIN (CERC)
Histologie et anatomie pathologique	Marie-Anne COLLE (Pr) Jérôme ABADIE (MC) Laetitia JAILLARDON (MC) Frédérique NGUYEN (MC)
Pathologie générale, microbiologie et immunologie	Hervé SEBBAG (MC)
Biochimie alimentaire industrielle	Carole PROST (Pr) Joëlle GRUA (MC) Florence TEXIER (MC) Clément CATANEO (MC) Alix KHALIL (MC) Laurent LE THUAUT (MC)
Microbiotech	Hervé PREVOST (Pr) Géraldine BOUE (MC) Nabila HADDAD (MC) Emmanuel JAFFRES (MC) Mathilde MOSSER (MC) Boris MISERY (MC) Raouf TAREB (MC)
PACENV = VET1	Eléonore BOUGUYON (PRAG) Nicolas BROSSAUD (PRAG)

Département SAESP Santé des Animaux d'Élevage et Santé Publique	
Responsable : Raphaël GUATTEO – Adjoint : Jean-Michel CAPPELIER	
Elevage, nutrition et santé des animaux domestiques	Nathalie BAREILLE (Pr) François BEAUDEAU (Pr) Christine FOURICHON (Pr) Lucile MARTIN (Pr) Juan Manuel ARIZA CHACON (MC) Sékolène CALVEZ (MC HDR) Aurélien MADOUASSE (MC) Nora NAVARRO-GONZALES (MC)
Infectiologie	Alain CHAUVIN (Pr) François MEURENS (Pr) Emmanuelle MOREAU (Pr) Nathalie RUVOEN-CLOUET (Pr) Albert AGOULON (MC) Suzanne BASTIAN (MC) Léa LOISEL (CERC) Kenny OBERLE (MC) Nadine RAVINET (MC)
Médecine des animaux d'élevage	Catherine BELLOC (Pr) Christophe CHARTIER (Pr) Raphaël GUATTEO (Pr) Anne RELUN (MC) Sébastien ASSIE (MC) Isabelle BREYTON (MC) Mily LEBLANC MARIDOR (MC) Maud ROUAULT (AERC)
Hygiène et qualité des aliments	Jean-Michel CAPPELIER (Pr) Michel FEDERIGHI (Pr) Bruno LE BIZEC (Pr) Marie-France PILET (Pr) Eric DROMIGNY (MC HDR) Fanny RENOIS-MEURENS (MC HDR) Sofia STRUBBIA (MC)

Département DSC Sciences cliniques	
Responsable : Catherine IBISCH – Adjoint : Marion FUSELLIE	
Anatomie comparée	Eric BETTI (MC) Claude GUINTARD (MC) Margarida RIBEIRO DA SILVA NEUNLIST (MC)
Pathologie chirurgicale et anesthésiologie	Eric AGUADO (Pr) Olivier GAUTHIER (Pr) Eric GOYENVALLE (MC HDR) Pierre MAITRE (MC) Caroline TESSIER (MC) Gwénola TOUZOT-JOURDE (MC)
Dermatologie, parasitologie des carnivores et des équidés, mycologie	Jacques GUILLOT (Pr) Emmanuel BENSIGNOR (Pr Ass)
Médecine interne, imagerie médicale et législation professionnelle vétérinaire	Anne COUROUCE (Pr) Jack-Yves DESCHAMPS (Pr) Françoise ROUX (Pr) Juan HERNANDEZ-RODRIGUEZ (Pr Ass) Nora BOUHSINA (MC) Nicolas CHOUIN (MC) Amandine DRUT (MC) Marion FUSELLIER-TESSON (MC HDR) Catherine IBISCH (MC) Aurélia LEROUX (MC) Odile SENECAT (MC)
Biotechnologies et pathologie de la reproduction	Jean-François BRUYAS (Pr) François FIENI (Pr) Djemil BENCHARIF (MC HDR) Lamia BRIAND (MC HDR)

Département GPA Génie des procédés alimentaires	
Responsable : Sébastien CURET-PLOQUIN – Adjointe : Vanessa JURY	
Lionel BOILLEREAUX (Pr) Sébastien CURET-PLOQUIN (Pr) Marie DE LAMBALLERIE (Pr) Francine FAYOLLE (Pr) Michel HAVET (Pr)	Alain LEBAIL (Pr) Olivier ROUAUD (Pr) Kévin CROUVISIER-URION (MC) Vanessa JURY (MC HDR) Emilie KORBEL (MC) Jean-Yves MONTEAU (MC HDR) Eve-Anne NORWOOD (MC) Raphaël PORYLES (MC) Laurence POTTIER (MC) Cyril TOUBLANC (MC)

Département MSC Management, statistiques et communication	
Responsable : Samira ROUSSELIERE – Adjointe : Véronique CARIOU	
Mathématiques, statistiques, informatique	El Mostafa QANNARI (Pr émérite) Chantal THORIN (Pr Ag) Evelyne VIGNEAU (Pr) Véronique CARIOU (MC HDR) Philippe COURCOUX (MC) Benjamin MAHIEU (MC) Michel SEMENOU (MC)
Economie, gestion, législation	Jean-Marc FERRANDI (Pr) Pascal BARILLOT (MC) Ibrahima BARRY (MC) Florence BEAUGRAND (MC) Sibylle DUCHAINE (MC) Sonia MAHJOUB (MC) Samira ROUSSELIERE (MC)
Langues et communication	Marc BRIDOU (PLPA) David GOYLER (Ens. Cont.) Nathalie GOODENOUGH (PCEA) Patricia JOSSE (Ens. Cont.) Shaun MEEHAN (Ens. Cont.) Linda MORRIS (PCEA) Ian NICHOLSON (Ens. Cont.)

Pr Ag : Professeur Agrégé, Pr : Professeur, MC : Maître de Conférence, MCC : MC contractuel,
 PLPA : Professeur Lycée Professionnel Agricole, PCEA : Professeur Certifié Enseignement Agricole,
 HDR : Habilité à Diriger des Recherches, CERC : Chargé d'Enseignement et de Recherche
 Contractuel, Ens. Cont. : Enseignant Contractuel

Protection des droits d'auteur et plagiat

La reproduction d'extraits de cette thèse est autorisée avec mention de la source. Toute reproduction partielle doit être fidèle au texte utilisé. Cette thèse devra donc être citée en incluant les éléments bibliographiques suivants :

- Nom et prénoms de l'auteur : Jeanne Gautier
- Année de soutenance : 2022
- Titre de la thèse : La conduite de la visite de bilan sanitaire d'élevage en exploitation bovine laitière biologique et l'articulation des objectifs, postulats et dilemmes en situation : une analyse de l'activité du vétérinaire
- Intitulé du diplôme : Thèse de doctorat vétérinaire
- Université de soutenance : Faculté de Médecine de Nantes.
- Ecole de soutenance : Ecole Nationale Vétérinaire, Agroalimentaire et de L'alimentation Nantes Atlantique – Oniris
- Nombre de pages : 93

Table des matières

Liste des membres du corps enseignant	3
Protection des droits d’auteur et plagiat	7
Tables des annexes.....	10
Table des figures.....	10
Table des tableaux.....	10
Table des abréviations et des sigles	11
Introduction.....	13
A. Cadre théorique.....	15
A.1. Contextualisation du BSE.....	15
A.1.1. Encadrement législatif de la délivrance de médicaments.....	15
A.1.2. Le BSE, une nouvelle orientation de l’activité du vétérinaire	15
A.2. Intérêts de la visite de BSE en élevage biologique	19
A.2.1. L’arrivée d’un nouveau système d’élevage dans la clientèle vétérinaire rurale	19
A.2.2. Une clientèle avec de nouvelles attentes.....	20
A.2.3. Des objectifs sanitaires communs, révélés au cours de la visite de BSE	21
A.3. La visite de BSE une situation professionnelle particulière conditionnant l’activité du vétérinaire.....	22
A.3.1. La co-production de deux professionnels	22
A.3.2. Les interactions : support de l’activité et sources d’apprentissages.....	24
A.3.3. Le vétérinaire meneur et acteur de l’activité	26
B. Matériel et Méthode	33
B.1. Analyse de l’activité.....	33
B.1.1. L’approche de l’activité par sa représentation.....	33
B.1.2. La didactique professionnelle.....	33
B.1.3. Une étude qualitative	35
B.2. Choix du matériau à analyser	35
B.2.1. Vidéos de mise en situation.....	35
B.2.2. Entretiens à chaud.....	36
B.2.3. Entretiens d’auto-confrontation	36
B.3. Méthodes de récolte des données.....	36
B.4. Analyse des données récoltées	37
B.4.1. Construction d’une grille d’analyse	37
B.4.2. Accès au raisonnement du vétérinaire.....	43
B.4.3. Mise en forme des résultats	43
C. Résultats	44
C.1. L’activité diagnostique.....	44
C.1.1. A partir des données de l’élevage	45
C.1.2. A partir de la consommation de médicaments	46

C.2.	L'activité de conseil	47
C.2.1.	Une activité qui répond à des attentes	47
C.2.2.	Des stratégies pour convaincre l'éleveur	49
C.2.3.	L'émergence d'une réflexivité chez l'éleveur.....	51
C.3.	Des apprentissages croisés.....	53
C.3.1.	Une activité de formateur	53
C.3.2.	Le vétérinaire en tant qu'apprenant	54
C.4.	Le développement d'un partenariat sur le long terme	56
C.4.1.	Différents niveaux d'interactions	56
C.4.2.	Se placer en partenaire.....	58
C.5.	Les limites de l'activité du vétérinaire.....	60
C.5.1.	Une activité limitée par plusieurs facteurs.....	60
C.5.2.	La co-construction du protocole de soins	61
C.5.3.	La programmation des visites de suivi sur l'année.....	62
C.6.	Synthèse	63
D.	Discussion	66
D.1.	Une étude qualitative et pluridisciplinaire : forces et faiblesses	66
D.1.1.	Le biais du choix des duos vétérinaire-éleveur	66
D.1.2.	Des biais dus à la vidéoethnographie	67
D.1.3.	Une équipe de recherche pluridisciplinaire.....	67
D.2.	Les dilemmes du vétérinaire en visite de BSE : contexte et implications en situation	69
D.2.1.	La place du médicament vétérinaire	69
D.2.2.	Les données sanitaires d'élevage	71
D.2.3.	Une relation à redéfinir en permanence.....	73
D.2.4.	Les défis d'un travail dans un temps limité	74
D.3.	La didactique professionnelle : source de perspectives pour la formation vétérinaire.....	75
D.3.1.	Une analyse de l'activité en vue de la formation	75
D.3.2.	Une étude offrant des pistes pour la formation vétérinaire	77
Conclusion	82
Bibliographie	84
Annexes :	90
Annexe 1 :	Grille d'analyse de l'activité du vétérinaire en visite de BSE.....	90
Annexe 2 :	Grille d'interprétation de l'activité du vétérinaire	91

Tables des annexes

Annexe 1 : Grille d'analyse de l'activité du vétérinaire en visite de BSE.....	90
Annexe 2 : Grille d'interprétation de l'activité du vétérinaire.....	91

Table des figures

Figure 1: Evolution du nombre de détenteurs de vaches laitières en filière biologique (IDELE, 2020)	19
Figure 2 : L'emboîtement des niveaux d'interaction, (Falzon et Cerf, 2005).	24
Figure 3 : Schématisation de l'activité du vétérinaire dans la visite de BSE.....	26
Figure 4 : Schématisation de l'activité du vétérinaire dans la visite de BSE et de sa régulation	27
Figure 5 : L'activité de conseil : la résolution d'un problème	28
Figure 6 : L'activité de conseil dépendante de sa réception	28
Figure 7 : Schématisation de l'activité du vétérinaire dans la visite de BSE et des différents types de compétences mis en jeu	29
Figure 8 : Modélisation conceptuelle de l'activité réalisée par le vétérinaire au cours de la visite de BSE.....	32
Figure 9 : Schématisation du déroulé des processus internes aboutissant à la réalisation d'une activité, selon la didactique professionnelle.	34
Figure 10 : Exemples simplifiés de concepts organisateurs en situation de visite de BSE.....	34
Figure 11 : Construction et utilisation d'une grille d'analyse de l'activité du vétérinaire en visite de BSE.....	43
Figure 12 : Représentation graphique de l'importance relative des activités effectuées par le vétérinaire au cours de la visite de BSE	44
Figure 13 : Représentation graphique de l'importance relative des différentes activités de processus d'enquête	45
Figure 14 : Concept organisateur du vétérinaire B dans ses choix d'argumentation.....	49
Figure 15 : Importance de l'explication scientifique dans le travail du vétérinaire A par rapport aux autres cas	50
Figure 16 : Importance de l'explication scientifique dans l'activité conseil du vétérinaire A par rapport aux autres formes d'argumentation	51
Figure 17 : Importances relatives de l'initiation d'une réflexivité de l'éleveur dans les cas A, B et C	52
Figure 18 : Exemple de concept organisateur tirés du cas B de notre étude.....	77

Table des tableaux

Tableau 1 : Exemples d'objectifs du vétérinaire en visite de BSE identifiés dans les cas de notre étude	64
Tableau 2 : Exemples de dilemmes auxquels les vétérinaires de notre étude font face en visite de BSE.....	64
Tableau 3 : Exemples de postulats du vétérinaire mobilisés en visite de BSE, rencontrés dans notre étude	65

Table des abréviations et des sigles

AGIR :	Agroécologie, Innovation et Territoire
BIOEPAR :	Biologie Epidémiologie et Analyse de Risques en santé animale
BSE :	Bilan Sanitaire d'Élevage
CCDUS :	Centre Canadien sur les Dépendances et l'Usage de Substances
CGAAER :	Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux
CNAB :	Comité National de l'Agriculture Biologique
DGAL :	Direction Générale de l'Alimentation
EAC :	Entretien à Chaud
ENTAIL :	Enhance Veterinary and Farmer's skills
EX :	Éleveur du cas X
FoAP :	Formation et Apprentissages Professionnels
GAEC :	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GDS :	Groupement de Défense Sanitaire
IDELE :	Institut de l'Élevage
INAO :	Institut National de l'Origine et de la Qualité
INRAE :	Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
JORF :	Journal Officiel de la République Française
MAA :	Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
OGM :	Organisme Génétiquement Modifié
PAC :	Politique Agricole Commune
PSE :	Plan Sanitaire d'Élevage
SADAPT :	Sciences Action Développement – Activités Produits Territoires
SNGTV :	Société Nationale des Groupements Techniques Vétérinaires
UE :	Union Européenne
UMONS :	Université de Mons
UMR :	Unité Mixte de Recherche
VAC :	Vidéo d'Autoconfrontation
VSO :	Visite Sanitaire Obligatoire
VX :	Vétérinaire du cas X

Introduction

La santé animale au sein des élevages bovins laitiers est un enjeu à la fois sanitaire, économique et sociétal. Elle est gérée par de nombreux intervenants, mais dans l'exploitation ce sont l'éleveur et le vétérinaire qui sont en première ligne pour assurer sa pérennité. Les deux professionnels sont appelés à conjuguer leurs efforts, pour atteindre cet objectif commun, et ce, grâce et en dépit de leurs différences. Leur travail conjoint représente alors une garantie de la qualité sanitaire des élevages.

Néanmoins leur formation, leurs expériences du terrain et leurs rôles les amènent à avoir des visions de la santé animale qui ne convergent pas toujours. Ce phénomène est d'autant plus présent dans la filière biologique dont le développement reste récent et la part en clientèle vétérinaire rurale, encore minoritaire. La profession vétérinaire rencontre encore des difficultés à travailler harmonieusement avec cette clientèle qui rapporte son manque de connaissances sur la filière biologique et dont les choix sanitaires diffèrent de leur façon de travailler en élevage conventionnel (Duval et al., 2016). Les occasions de mise en place d'une communication efficace sur ces sujets entre vétérinaire et éleveurs ne semblent pas nombreuses. En effet, en cas de désaccord, les éleveurs auront tendance à ne solliciter le vétérinaire que pour des urgences ponctuelles. Ce rôle de pompier qui lui est alors octroyé ne lui permet ni de développer une relation de confiance avec l'éleveur ni de s'impliquer, avec lui, dans la gestion de la santé animale à l'échelle du troupeau.

La visite de Bilan Sanitaire d'Élevage (BSE) est au contraire, potentiellement une situation professionnelle particulièrement représentative de la façon dont vétérinaire et éleveur coopèrent à l'amélioration de la santé de l'élevage sur le long terme. Définie, législativement, elle demande au vétérinaire de faire chaque année un point sur la situation sanitaire de l'élevage et ce sur place et en présence de l'éleveur. Elle offre donc par son cadre réglementaire, une occasion pour le vétérinaire d'apprendre à connaître l'éleveur et la filière biologique et d'effectuer avec lui un travail sur la santé de l'ensemble de son troupeau.

Le vétérinaire va alors chercher à répondre à trois types d'attentes : réglementaires, celles de l'éleveur et les siennes propres (Bescond, 2021). Ces attentes vont fortement conditionner l'activité qui sera réalisée par le vétérinaire en situation. Notre étude s'attachera à mettre en évidence comment le vétérinaire travaille conjointement avec l'éleveur au cours de cette visite en mettant en lumière les mécanismes qui régissent son activité.

Ce travail s'inscrit dans le projet exploratoire pluridisciplinaire ENTAIL d'une durée de trois ans. Ce dernier étudie via la vidéoéthnographie les interactions entre vétérinaire et éleveur bovin laitier biologique au cours de la visite de BSE et comment ils travaillent conjointement au pilotage de la santé du troupeau. L'un des objectifs est d'en dégager des pistes d'amélioration, notamment en terme de formation professionnelle. Ce projet met en relation divers domaines de recherche : les sciences vétérinaires, la zootechnie des systèmes d'élevage, les sciences de l'éducation, les sciences de gestion et la communication clinique. Il est donc le résultat de la collaboration de plusieurs unités de l'INRAE : l'UMR BIOEPAR, Nantes, l'UMR Territoires, Clermont-Ferrand, AGIR de Toulouse et SADAPT de Grignon, en partenariat avec l'unité de recherche FoAp d'Agrosup Dijon. Le travail fourni dans cette thèse constituera un apport dans la réalisation de supports pédagogiques pour la formation professionnelle vétérinaire.

Dans un premier temps nous chercherons à caractériser la situation professionnelle particulière qu'est la visite de BSE. Ses enjeux réglementaires et pour la profession vétérinaire seront rappelés et un modèle conceptuel de l'activité du vétérinaire qu'elle implique sera proposé. Dans un second temps nous définirons le cadre méthodologique de la didactique professionnelle que nous utiliserons pour construire une grille d'analyse nous permettant d'étudier l'activité du vétérinaire au travers de trois études de cas. Nos résultats seront ensuite exposés dans un troisième temps, répertoriant les activités rencontrées au cours de la visite de BSE et exposant les objectifs, les dilemmes et les postulats qui les sous-tendent. Enfin, dans une dernière partie, nous discuterons de l'intérêt de l'utilisation de la didactique professionnelle pour la formation professionnelle vétérinaire sur la visite de BSE ainsi que du statut des principaux dilemmes rencontrés et de leur gestion par les vétérinaires de notre étude.

A. Cadre théorique

A.1. Contextualisation du BSE

A.1.1. Encadrement législatif de la délivrance de médicaments

A.1.1.1. *Interdiction de la vente au comptoir*

En France, la délivrance du médicament est très contrôlée, notamment celle des médicaments vétérinaires. Elle est encadrée depuis 2012 par les deux plans Ecoantibio successifs mis en place par la Direction générale de l'alimentation (DGAL) du ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA). Les mesures en place visent à réduire autant que possible les risques d'antibiorésistance en médecine vétérinaire. (DGAL, 2018). La vente d'antibiotique est alors un pivot essentiel de cette politique pour limiter ces risques. Or la vente de médicament, surtout en exercice rural, représente une part importante du chiffre d'affaire des vétérinaires. En effet, d'après un rapport du Conseil Général de L'Alimentation de L'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER) réalisé en 2019, les médicaments vétérinaires prescrits et délivrés par ceux-ci, participent de 30 % à plus de 50 % aux revenus des cliniques (Tirado et al, 2019). Il est donc essentiel que cette activité soit maintenue tout en la préservant de potentielle dérives. C'est pourquoi, en France, la vente de médicaments, dite « au comptoir », sans examen clinique de l'animal au préalable est interdite (JORF, 2007).

A.1.1.1. *Le BSE, une dérogation nécessaire en médecine vétérinaire rurale*

Cependant cette interdiction peut devenir très contraignante, voire contre-productive lors d'interventions en élevage. En effet, en cas d'épidémie, si le vétérinaire devait venir dans l'exploitation à chaque nouvel animal touché pour faire un examen clinique et une ordonnance, il s'ensuivrait d'importantes pertes en terme de temps et d'argent pour les deux protagonistes. De plus un élevage est un écosystème particulier, dans lequel des affections s'installent de façon endémique et les éleveurs finissent par bien les connaître. Dans ces cas-là, les aptitudes du vétérinaire tant à l'établissement d'un diagnostic qu'à la réalisation des soins, sont moins nécessaires que son droit à vendre des médicaments. Aussi la législation, dans un souci d'alléger ces contraintes tout en continuant à assurer la sécurité du système de délivrance français a-t-elle défini des conditions précises permettant la délivrance au comptoir pour les éleveurs. Sont autorisés à délivrer des médicaments pour un ou plusieurs animaux d'élevage les vétérinaires qui assurent leur surveillance sanitaire. Ce suivi sanitaire comprend la réalisation d'un bilan sanitaire d'élevage, l'établissement et la mise en œuvre d'un protocole de soin et enfin, la réalisation de visites de suivi régulières. C'est le protocole de soins établi par le vétérinaire qui encadre cette délivrance. En effet, il y liste les affections qui sont le plus fréquentes dans l'élevage et pour lesquelles il prescrit des traitements sans examen préalable. Des critères d'alerte y sont également consignés afin que l'éleveur sache quelle situation nécessite vraiment une intervention du vétérinaire. Pour effectuer un suivi sanitaire le vétérinaire doit avoir été désigné par l'éleveur. La rédaction du protocole de soin se fait lors de la visite de BSE (JORF, 2007). Cette dernière a donc un rôle prépondérant dans l'organisation de la mise en application de la loi. Mais si la législation insiste sur la maîtrise de la vente de médicaments, la visite de BSE recèle également d'autres enjeux, liés au contexte de sa mise en application.

A.1.2. Le BSE, une nouvelle orientation de l'activité du vétérinaire

A.1.2.1. *Une évolution de la médecine vétérinaire rurale*

Le BSE s'inscrit au cœur de l'activité du vétérinaire rural en France. Or cette dernière subit de nombreux changements depuis quelques années. Le rapport de 2019 du CGAAER fait mention de la perte de la rentabilité de la médecine vétérinaire rurale telle qu'elle est exercée aujourd'hui et de la nécessité pour les cliniques rurales de maintenir une activité canine afin de rester financièrement viables. De plus la raréfaction des vétérinaires dans certaines zones, rend les visites plus coûteuses ce qui encourage les éleveurs à recourir à des solutions alternatives raréfiant encore plus l'activité vétérinaire et la réduisant bien souvent à des interventions d'urgences. Enfin l'activité rurale est de moins en moins adaptée à la mise en place d'un équilibre vie personnelle – vie professionnelle qui est une attente de plus en plus forte chez les jeunes vétérinaires. Un autre changement notable dans les dernières décennies concerne les actions de veille sanitaire. Les vétérinaires ruraux ont toujours travaillé en étroite collaboration avec le ministère de l'agriculture en tant que vétérinaires sanitaires. Ce travail a permis de gérer de nombreuses crises sanitaires, d'éradiquer certaines maladies réglementées et de diminuer drastiquement la prévalence d'autres à déclaration obligatoire. Ces diminutions ont eu plusieurs conséquences : la première, la réduction de l'activité de prophylaxie en activité bovine, correspondant à la diminution de l'occurrence de crises sanitaires (Ragon, 2009). La seconde est la perte de relation entre les vétérinaires et les services sanitaires de l'Etat. On observe une détérioration de la confiance des vétérinaires dans la capacité des administrations à réagir précocement et efficacement en cas de nouvelle crise majeure. Les BSE et les visites sanitaires obligatoires (VSO) ne sont pas considérés comme des outils de veille sanitaire efficaces par les vétérinaires. (Tirado et al, 2019). Pour terminer, les changements que vivent les professions d'élevage, en filière bovin laitier et en agriculture biologique influencent grandement les modalités d'exercice des vétérinaires ruraux. Les tailles des troupeaux ont considérablement augmenté depuis les années 1980, la technicité des éleveurs pour les actes de soin ne cesse de s'améliorer, faisant d'eux les premiers infirmiers de leurs bêtes depuis 2011 (Briand et al., 2015). La médecine vétérinaire rurale devrait donc se trouver dans une phase de transition de la médecine individuelle vers une majorité de médecine de troupeau (Ragon, 2009). D'un esprit curatif elle se dirige vers un esprit préventif. Cette transition ne peut se faire qu'avec une activité de conseil du vétérinaire, estimée en 2015 encore trop limitée par les groupements sanitaires d'élevage (GDS) d'après un rapport de mission du CGAAER.

Les évolutions sociétales, l'amélioration des techniques d'élevage et l'efficacité de la mise en place de mesures sanitaires à l'échelle nationale ont bousculé la pratique de l'activité rurale des vétérinaires. Lors de sa mise en place, le BSE a été pensé pour tenter de répondre aux nouveaux défis engendrés.

A.1.2.2. Des enjeux sanitaires à plusieurs échelles

Les mesures sanitaires des cinquante dernières années ont considérablement modifié la situation épidémiologique de la France. Les maladies à déclaration obligatoire ont vu leur prévalence chuter et les mesures de veille sanitaires qui justement ont permis leur éradication ne sont plus adaptées au niveau de risque qu'elles représentent actuellement. Les mesures prophylactiques ont donc progressivement été réduites, amoindrissant par la même occasion le rôle du vétérinaire sanitaire. Il n'en reste pas moins primordial de maintenir un maillage sanitaire du territoire, garant de la réactivité des services vétérinaires et de l'Etat en cas d'émergence de nouvelle crise. Ce besoin est à l'origine de l'instigation par la DGAL d'une visite sanitaire obligatoire dans les cheptels il y a une quinzaine d'années (Ragon, 2009). Elle vise à restaurer la relation et la circulation d'information épidémiologiques entre le vétérinaire, l'éleveur et l'Etat et à sensibiliser l'éleveur sur des thématiques de santé publique. Elle est, sur le terrain, souvent couplée à la visite de BSE avec qui elle présente des redites (Gilli-Dunoyer et al., 2016). Dans les deux cas, ces visites offrent l'occasion au vétérinaire de retrouver un rôle sanitaire visible par les éleveurs. Dans le cadre

de la VSO il est mandaté par l'Etat et pour la visite de BSE il est habilité et désigné par l'éleveur. Cette visite lui offre l'opportunité de participer à une surveillance épidémiologique à l'échelle de sa clientèle en faisant, avec l'éleveur le bilan des événements sanitaires de l'année écoulée.

La visite de BSE est une source de données très complète pour le vétérinaire. A cet effet, beaucoup utilisent des logiciels ou des documents papier à remplir afin de structurer la rencontre (Bonafé, 2014 ; Bescond, 2021). Elle permet de faire un état des lieux de l'état sanitaire de l'élevage. L'actualisation de ces données se fait tous les ans et permet d'orienter les actions à prévoir pour l'améliorer (Briand et al., 2015). Elle est cependant indissociable des visites de suivi qui doivent être réalisées entre deux afin de vérifier la pertinence et l'efficacité du protocole de soin mis en œuvre (JORF, 2007). Ces suivis sont alors garants d'un travail commun entre vétérinaire et éleveur à l'amélioration du statut sanitaire de l'élevage.

Dans un contexte où les maladies réglementées se font de plus en plus rares, la veille sanitaire ne saurait s'organiser sur la base de leur seul diagnostic. La mise en place du BSE, permet donc également d'exercer une veille sanitaire, qui serait complétée par la Visite Sanitaire. Il est en outre, à échelle plus locale, un outil d'amélioration de l'état sanitaire de l'élevage.

A.1.2.3. *Des enjeux pour la pratique de la médecine vétérinaire bovine*

A.1.2.3.1. Les freins à la mise en place d'une activité de conseil

Le conseil en élevage est une activité qui se développe de plus en plus mais pas forcément au sein de cliniques vétérinaires. Des enquêtes de terrain ont pourtant fait ressortir la reconnaissance de l'expertise du vétérinaire sur le sujet de santé en élevage par les éleveurs (Deleu, 2015 ; Bastide, 2019). Ces mêmes enquêtes montrent également que le conseil fait partie des attentes de l'éleveur vis-à-vis du vétérinaire. Ces attentes sont d'autant plus fortes que l'utilisation des médecines alternatives se répand et devient un sujet d'intérêt pour les éleveurs (Bastide, 2019 ; Duvauchelle-Wache et al., 2021). Cependant le vétérinaire n'est pas systématiquement le premier intervenant sollicité dans les situations requérant du conseil. Ses interventions, par manque de temps principalement, ne sont pas propices à l'exercice d'une telle activité. Dans une étude menée au Royaume-Uni visant à évaluer les freins et les motivations du vétérinaire dans l'activité de conseil, quatre facteurs ont été mis en évidence. Il s'agit de l'expérience personnelle du vétérinaire en la matière, de sa capacité à sortir de sa zone de confort, de la relation vétérinaire-éleveur et enfin de la place qu'il accorde à l'activité de conseil dans les choix stratégiques et marketing de sa clinique (Brocket, 2021). La visite de BSE joue sur plusieurs de ces facteurs.

A.1.2.3.2. La visite de BSE comme opportunité pour le conseil en élevage

La rencontre dans l'élevage donne au vétérinaire une vision empirique de la situation qui sera ensuite complétée par la récolte des données quantitatives de l'élevage. Ces récoltes de données en sus de fournir une base solide à l'activité de conseil, favorisent la confiance de l'éleveur envers celui qui a désormais tous les moyens de personnaliser son propos (Frappat et al., 2005). La discussion qui s'engage autour de l'état sanitaire actuel de l'élevage et des choix de l'éleveur apporte au vétérinaire des éléments de compréhension des mécanismes de prises de décision de l'éleveur. Il peut alors lui prodiguer les conseils qui lui seront le plus adapté. En effet, un conseil met en œuvre un but qui doit être en cohérence avec la ligne de conduite de l'élevage, doit prouver son utilité et enfin doit démontrer sa réalisabilité par l'éleveur, son équipe et son matériel, ce qui implique une bonne connaissance des pratiques de l'élevage (Koralesky, 2021). Le temps offert par la visite de BSE, encourage également les vétérinaires à la pédagogie dans leurs stratégies argumentaires. Or cette dernière est recherchée par les éleveurs (Gambara, 2020). Les choix des modalités de traitements sont également discutés et leur efficacité vérifiée via les données

quantitatives. Le vétérinaire a alors un rôle de référent auprès de l'éleveur en terme de réglementation, en particulier en filière biologique ou celle-ci est très stricte vis-à-vis des médicaments (Duval et al., 2017). Le vétérinaire a également l'avantage d'avoir une vision d'ensemble des résultats des autres élevages ; or, la comparaison avec leurs pairs est une méthode de réflexion appréciée des éleveurs (Gambara, 2020).

D'après une enquête de terrain auprès de 69 vétérinaires, conduite en 2014, 40,6% d'entre eux estiment que les visites de BSE les ont aidés à proposer et à mettre en place plus de services auprès des éleveurs. La plupart de ces services, se répartissent entre trois disciplines : la qualité de la traite, le bâtiment et l'alimentation. La visite de BSE est donc l'occasion pour les vétérinaires de promouvoir des prestations auprès des éleveurs et notamment celles de conseil en élevage (Bonafé, 2014).

La mise en place de cette activité de conseil, ne saurait se faire sans porter un soin particulier à la relation vétérinaire-éleveur. Il semble que la visite de BSE soit également un cadre propice à cet exercice.

A.1.2.3.3. La visite de BSE et l'entretien de la relation vétérinaire - éleveur

Parmi les difficultés relationnelles entre les vétérinaires et les éleveurs biologiques, le manque de temps passé dans l'élevage des premiers est déploré par les éleveurs (Duval, 2017). Que ce soit en filière biologique ou en élevage conventionnel, la disponibilité du vétérinaire est un aspect apprécié des éleveurs (Bastide, 2019 ; Gambara, 2020). Lors de la visite de BSE, la réglementation demande au vétérinaire, de se déplacer dans l'élevage. Ainsi elle crée une opportunité pour ce dernier de prendre ce temps avec l'éleveur pour discuter de la santé animale. De même, dans les textes, la construction conjointe du protocole de soin et la redéfinition de critères d'alerte demandent au vétérinaire de se rendre disponible pour parler spécifiquement de médecine de troupeau avec l'éleveur.

La visite de BSE offre un temps privilégié ainsi que des sujets susceptibles de réunir éleveur biologique ou conventionnel et vétérinaire. Le dialogue peut alors se nouer entre les deux parties à cette occasion.

D'après une étude menée sur la relation de confiance entre vétérinaire et éleveur porcin menée en 2018, cette dernière est fortement influencée par quatre grands déterminants intrinsèques au vétérinaire, son sexe, son âge, la durée de la relation et sa réputation (Le Mat, 2018). La visite de BSE offre peu de prise au vétérinaire sur ces déterminants. En revanche, l'importance de l'attitude du vétérinaire face à l'éleveur lors de leurs échanges se révèle à travers d'autres études.

D'après un questionnaire mené en 2014 auprès de 69 vétérinaires, 76,8% utilisent ce dialogue au cours de la visite de BSE pour apprendre à mieux connaître les exploitations de leur clientèle (Bonafé, 2014). Le contexte de cette visite donne au vétérinaire la possibilité de se mettre dans une position d'apprenant. Cette attitude est d'ailleurs appréciée par les éleveurs, qui placent alors dans leur vétérinaire une confiance avvertie.

Le BSE est également un exercice de communication avec l'éleveur qui d'après les résultats d'un questionnaire sur le BSE en élevage biologique auprès de 17 vétérinaires, ne semble pas poser de difficultés particulières au vétérinaire (Bescond, 2021). Le dialogue avec le vétérinaire est également une activité recherchée par les éleveurs, c'est au travers de cette activité qu'ils estiment l'implication et la motivation du vétérinaire à travailler avec eux à la santé du troupeau, selon les exigences de leur filière (Duval, 2017).

L'attitude du vétérinaire est alors prépondérante dans l'évolution de la relation vétérinaire-éleveur, car elle conditionne le niveau de confiance que lui accorde l'éleveur (Deleu, 2015). Dans une enquête de terrain menée auprès de 69 vétérinaires en 2014, le soin à la relation apparaît comme une opportunité offerte par le BSE, bien identifiée par les vétérinaires (Bonafé, 2014).

Ainsi la visite de BSE, par son caractère annuel et réglementé, par les nouveaux accès à l'élevage qu'elle fournit au vétérinaire et en créant un dialogue avec l'éleveur, permet au vétérinaire de sortir de son rôle d'urgentiste, d'intégrer des stratégies marketing pour se démarquer des autres professionnels en élevage au sein même de son activité et de soigner sa relation à l'éleveur. Ces opportunités de conseil s'adaptent particulièrement dans des contextes où les vétérinaires rencontrent des difficultés à travailler avec les éleveurs, notamment dans la filière biologique (Duval et al, 2016).

A.2. Intérêts de la visite de BSE en élevage biologique

A.2.1. L'arrivée d'un nouveau système d'élevage dans la clientèle vétérinaire rurale

A.2.1.1. Implantation de la filière biologique en France

D'après le dossier Economie de l'Elevage publié en 2020 par l'IDELE, la France fait partie, avec l'Allemagne des deux principaux pays producteurs de lait biologique. Elle participe à 35% de la production totale laitière biologique de l'Union Européenne (UE). L'importance numérique de cette filière en France n'a donc cessé de croître et ce par vagues successives. Une première vers la fin des années 90 et le début des années 2000 correspondant à l'émergence de la filière et à son soutien par les pouvoirs publics sous la forme de contrats territoriaux d'exploitation. Après un léger essoufflement, la filière vit un nouveau rebond et les conversions repartent à la hausse entre la fin des années 2000 et le début des années 2010, notamment en réponse à la crise vécue par le lait conventionnel en 2009. Enfin en 2017, influencée par une nouvelle crise du lait conventionnel, une augmentation de la demande dans la filière biologique et par la politique incitative de la PAC 2014-2020 via des aides à la conversion, l'élevage bovin laitier vit une nouvelle vague de conversion. La Figure 1 illustre l'évolution de ces tendances au cours des années :

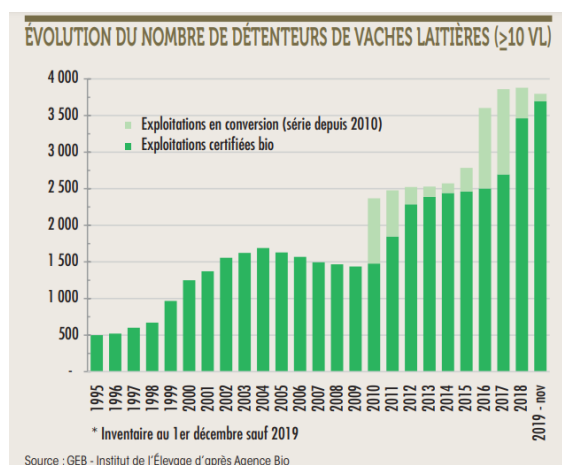


Figure 1: Evolution du nombre de détenteurs de vaches laitières en filière biologique (IDELE, 2020)

Cette dernière vague semble prendre fin. En effet, selon l'Agence Bio même si le nombre d'exploitations bovines laitières certifiées a augmenté de 9% entre 2019 et 2020, le nombre d'exploitation bovines laitières en conversion est à la baisse et a diminué de 5% sur cette même période. Les produits biologiques en France sont essentiellement consommés par les ménages. Depuis 2020, suite au confinement beaucoup d'entre eux se sont tournés vers une alimentation plus saine et plus locale, favorisant le marché biologique (Agence Bio, 2021).

Il n'en reste pas moins que la taille des cheptels continue à grandir car les nombres de vaches laitières certifiées et en conversion, sont tous les deux en augmentation entre 2019 et 2020. Aussi

les vaches laitières de la filière biologique ont pris de plus en plus de place parmi les patientes des vétérinaires ruraux depuis une bonne vingtaine d'années. Ces derniers se doivent donc d'adapter leur prise en charge qui est désormais soumise à un cahier des charges strict.

A.2.1.2. La filière biologique, une réglementation orientée vers la sécurité sanitaire mais aussi le bien-être animal et la protection environnementale.

Les principes du mode de production de l'agriculture biologique telle qu'elle est pratiquée en France sont définis par le Conseil de l'Union Européenne dans le règlement CE n°834/2007 (28 juin 2007). C'est la Commission Européenne qui au travers du règlement CE n°889/2008 (5 septembre 2011), expose les modalités de mise en application de ces principes. Le Comité National de l'Agriculture Biologique (CNAB) qui appartient à l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO), produit un guide de lecture des règlements dont la dernière version date de janvier 2022 (INAO, 2021a).

Les objectifs poursuivis par ce label sont (INAO, 2021b) :

- La mise en place d'une gestion durable d'un système d'agriculture, ce qui sous-entend le respect et la préservation des écosystèmes et de la biodiversité, une utilisation raisonnée de l'énergie et des ressources naturelles à disposition ainsi qu'une attention particulière au bien-être animal.
- La production de denrées de haute qualité
- La production d'une grande variété de denrées afin de répondre aux attentes des consommateurs.

Parmi les principes généraux qui fondent l'agriculture biologique, certains, en élevage laitier vont particulièrement influencer l'activité du vétérinaire :

- Limiter les produits sanitaires de synthèse en production animale
- Restreindre les intrants extérieurs
- Tenir compte de l'équilibre local ou régional
- Interdire l'utilisation d'Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) à l'exception des médicaments vétérinaires
- Atteindre l'autonomie alimentaire
- Respecter les besoins fondamentaux de l'animal
- Limiter les mutilations (écornage, castration)
- Axer la santé sur la prévention des maladies

Ces principes doivent être pris en compte par les vétérinaires car, contrairement à l'élevage conventionnel, ici la mise en place de traitements curatifs est très limitée. La prévention, telle qu'elle est présentée dans le cahier des charges, est loin de se résumer à l'utilisation de la vaccination, mais englobe toutes les mesures zootechniques susceptibles d'améliorer l'état de santé du troupeau. Elle encourage les éleveurs à penser la gestion de la santé de leur troupeau par le maintien de conditions de vie saines et non plus par la seule cure des maladies sévissant dans l'élevage. Cette vision des choses est susceptible de créer un décalage avec le point de vue du vétérinaire (Duval et al., 2017).

Devant l'essor et le développement de la filière biologique en élevage bovin laitier, les vétérinaires ruraux doivent donc prendre en compte les particularités d'un système d'élevage avec lequel ils ne sont pas toujours en accord.

A.2.2. Une clientèle avec de nouvelles attentes

A.2.2.1. Des points de vue divergents

Dans la prise en charge de la santé du troupeau, éleveurs biologiques et vétérinaires ont des approches différentes. Une étude menée auprès de 14 éleveurs bovins laitiers en Loire Atlantique en 2017, souligne les divergences entre ces deux professionnels. Elles commencent dès le choix des indicateurs de succès de l'élevage, ce qui ne facilite pas la détermination commune des problèmes à résoudre et de leur importance. Les éleveurs biologiques vont axer leur stratégie de gestion de la santé sur l'alimentation, le bâtiment, l'hygiène, la surveillance de leurs animaux et ensuite les soins. Ils vont alors tendre à ne travailler avec le vétérinaire que dans le cas où la mise en place d'une thérapie leur semble inévitable. Or dans ces cas-là le cahier des charges biologique préconise avant tout la mise en place de traitements non allopathique. Les éleveurs déplorent alors le manque de connaissances et d'intérêt des vétérinaires pour les médecines alternatives, qui représentent pour eux un pilier de la gestion de la santé de leur troupeau (Duval et al., 2017).

De leur côté les vétérinaires, dans une étude menée en 2016 en Loire Atlantique également, sont déstabilisés par l'approche de la santé des éleveurs biologique. Alors que celle du vétérinaire est basée sur la formation scientifique qu'il a reçue, celle des éleveurs dépend de plusieurs facteurs, comme son état d'esprit : anti-conventionnel ou avec une approche mystique ou occulte du système biologique. Mais aussi de ses idées préconçues sur le bien-être animal ou l'utilisation qu'il a des méthodes alternatives. Enfin le cahier des charges biologique impose des contraintes au vétérinaire quant au choix des traitements et notamment des antibiotiques dont les temps d'attente sont allongés et qui ne pourront alors pas être administré malgré leur pertinence thérapeutique. Malgré l'augmentation du nombre d'élevages bovins laitiers en filière biologique, cette catégorie de clients reste minoritaire dans les cliniques rurales. Leur point de vue sur ces élevages et leur performance peut alors s'en trouver biaisé par la comparaison avec les résultats des élevages conventionnels de la clientèle. Cette faible représentativité est également un frein à la motivation des vétérinaires à se former aux médecines alternatives pour accompagner ces éleveurs autrement qu'avec des traitements allopathiques (Duval et al., 2016).

A.2.2.2. *Une relation dégradée*

Les divergences de points de vue entre vétérinaires et éleveurs biologiques évoquées ci-dessus sont à l'origine de l'affaiblissement des relations entre ces deux parties. Les éleveurs seront plus enclins à limiter le rôle du vétérinaire à la seule mise en place de thérapie et aux interventions d'urgences. Dans ces conditions, les vétérinaires ne prennent pas le temps de découvrir l'élevage et de discuter prévention (Duval et al., 2017). De plus, les connaissances de ces derniers sur la filière biologique ne leur permettent pas toujours d'être pertinents dans leurs interactions avec les éleveurs. Ainsi, dans une enquête qualitative menée en 2021 auprès de 17 vétérinaires, deux tiers d'entre eux se sentent limités lors de la visite de BSE en élevage biologique par leur méconnaissance de la filière (Bescond, 2021). De plus les vétérinaires rapportent, chez les éleveurs biologiques, des sensibilités plus ou moins marquées au bien-être animal, à la préservation de l'environnement, ou à l'appréhension du système conventionnel qu'ils ont quittés où qu'ils désapprouvent. Ces sensibilités vont influencer leur relation au vétérinaire et la place qu'ils lui laissent dans la prise en charge de la santé de leur troupeau (Bescond, 2021 ; Jouet-Elie, 2020).

Il semblerait donc que les divergences de points de vue et les conditions de travail de ces deux professionnels ne soient pas toujours compatibles avec une gestion commune de la santé du troupeau. Dans ce contexte, un rendez-vous annuel subordonné à la réglementation peut représenter une opportunité de médiation entre les deux parties.

A.2.3. Des objectifs sanitaires communs, révélés au cours de la visite de BSE

Le cahier des charges biologique et la réglementation encadrant le BSE ont été rédigés dans des cadres très différents. Pourtant, leurs objectifs peuvent se rejoindre sur certains points et notamment l'utilisation des médicaments. Dans un cas, le but est de la réduire le plus possible afin de laisser l'immunité des animaux les défendre naturellement contre les maladies (CE, 2008). Dans l'autre, il est de contrôler leur utilisation afin d'éviter les abus et de limiter le développement de résistances aux antibiotiques (JORF, 2007 ; DGAL, 2018). Ces deux objectifs peuvent se servir l'un l'autre et la visite de BSE devient alors le moment pour vétérinaire et éleveur de faire un point ensemble sur cet aspect de la santé animale. Le protocole de soin est en cela une base de travail commune permettant de revoir les bonnes pratiques de traitements et de redéfinir ensemble des critères d'alertes sur la santé des animaux (JORF, 2007). De même, le dialogue autour de la santé de l'élevage qui doit s'instaurer entre les deux professionnels, doit leur permettre de mettre en place des mesures de prévention, à la lumière des événements sanitaires de l'année qui vient de s'écouler. Dans un rapport sur la prescription hors examen clinique réalisé en 2015 par le CGAAER, les auteurs déplorent le faible nombre de mesures préventives dans les protocoles de soins réalisés lors des visites. En outre, le manque de personnalisation des protocoles par l'utilisation de modèles pré-rédigés leur semble dommageable au regard des objectifs initiaux que poursuit le BSE. Ces derniers correspondant à la mise en place en partenariat avec l'éleveur de mesures préventives et si besoin curatives, adaptées à l'élevage visant l'amélioration de son état sanitaire d'une année sur l'autre (Briand et al., 2015). La prévention est également un pilier du système d'élevage biologique. La visite de BSE permet donc à nouveau de redéfinir avec l'éleveur, un but correspondant à l'esprit de sa filière.

La poursuite d'objectifs communs, si tant est qu'ils soient bien compris comme tels par les deux acteurs, est un premier pas vers le développement d'une nouvelle relation entre vétérinaire et éleveur. C'est au travers de la visite de BSE que le vétérinaire peut instaurer cette relation, car elle correspond à un cas particulier d'activité professionnelle.

A.3. La visite de BSE une situation professionnelle particulière conditionnant l'activité du vétérinaire

Chaque situation professionnelle, quel que soit le domaine qu'elle concerne, est le cadre d'une activité particulière et spécifique qui s'appréhende au travers de concepts sociologiques et ergonomiques. Nous allons, dans cette étude, assimiler la visite de BSE à des modèles de situations de travail existant afin d'en utiliser les concepts pour décrire finement l'activité du vétérinaire. Cette caractérisation de la visite de BSE, ne cherche pas à représenter la réalité du terrain, mais à explorer les possibilités qu'elle offre au vétérinaire en terme d'activité.

A.3.1. La co-production de deux professionnels

A.3.1.1. *L'éleveur, un client acteur de la production*

Le vétérinaire est un professionnel de la santé animale en élevage, dont l'Etat reconnaît l'expertise en lui confiant, dans le cadre du BSE, le contrôle de la vente de médicaments hors examen clinique en médecine rurale et l'évaluation voire l'amélioration de l'état sanitaire des élevages. Dans une situation de visite de BSE, le vétérinaire met cette expertise au service, entre autres, de l'éleveur dans le but de faciliter et d'améliorer sa gestion de la santé animale au sein de son élevage par la production d'un bilan sanitaire et d'un protocole de soins. On peut dès lors assimiler cette visite à une situation de service dans laquelle le vétérinaire joue le rôle du « fournisseur » et l'éleveur celui du « client ». Le client peut avoir plusieurs formes de

positionnement dans une situation de service. Il peut être défini comme un consommateur qui se contente d'une offre immuable, comme un roi auquel le professionnel s'adapte pour rester compétitif et enfin comme un producteur qui participe aux phases de production : de la définition du problème aux propositions de solutions (Falzon et Cerf, 2005). La caractérisation fine du statut de l'éleveur dans la visite de BSE dépend de l'objet de travail et des liens qu'il entretient avec cet objet (Mayen, 2007). Ici, l'objet de travail est assimilable à la santé du troupeau. L'éleveur possède déjà une certaine expertise sur cet objet dont dépend sa propre activité professionnelle. Mais cette expertise n'est que partielle et doit être complétée par celle du vétérinaire, plus compétent que lui dans ce domaine. La principale production attendue lors de la visite de BSE correspond au bilan sanitaire et au protocole de soin. Ces deux éléments se construisent sur le diagnostic de l'état sanitaire de l'élevage réalisé par le vétérinaire qui se base sur une collecte de données auprès de l'éleveur. Celui-ci est donc appelé à participer à l'activité dans la détermination de l'état de santé du troupeau et dans la mise en place des mesures correctives nécessaires. Ainsi, lors de la visite de BSE, l'éleveur est assimilable à un client producteur.

A.3.1.2. La visite de BSE, une situation d'activité conjointe

Dans la construction d'un protocole de soin, vétérinaire et éleveur vont donc être amenés à travailler ensemble et ce d'autant plus facilement que la rencontre doit se faire en élevage (JORF, 2007). Avec des formations, des professions et des visions de la santé animale différentes, notamment en élevage biologique (Duval et al., 2017 ; Manoli et Joybert, 2021), les apports des éleveurs et des vétérinaires dans ce travail vont être très différents. Ils vont également découler de leur statut dans la situation d'activité, l'un en tant que professionnel, l'autre en tant que client producteur. Par exemple, lors de la visite de BSE, le vétérinaire doit utiliser ses compétences diagnostiques à partir des données d'élevage que l'éleveur est capable de lui fournir à partir de son travail (JORF, 2007, Briand et al., 2015). Ces différences empêchent de définir l'activité qu'ils mènent à deux comme une activité commune qui sous-entendrait l'articulation de pratiques similaires. En revanche elle correspond mieux à la définition d'une activité conjointe qui décrit la mise en relation d'actions dissemblables mais complémentaires (Lorino, 2009). Les deux protagonistes vont donc articuler leurs ressources et leurs compétences propres dans cette activité. Cette articulation correspond à un processus conjoint de création de valeur. Or cette co-création passe par les interactions des deux acteurs, reflets des flux d'informations nécessaires entre les différentes unités participant à une même tâche (Deslee et Guirod, 2014 ; Lorino, 2009).

A.3.1.3. La construction du BSE au sein des interactions au cours de la visite

La visite de BSE nécessite donc un travail sur un objet immatériel : la santé d'un troupeau. Ce travail passe par l'utilisation du langage qui possède plusieurs fonctions. Tout d'abord une mise à distance de l'objet de travail qui permet aux protagonistes de le penser, de réfléchir dessus. Il permet également de s'affranchir des configurations spatio-temporelles et donc de penser des objets physiquement ou temporellement éloignés de la situation actuelle. Il a un pouvoir d'abstraction de la singularité des événements étudiés qui entraîne la construction de principes généraux à partir de l'expérience (Lorino, 2009). Ces trois fonctions se retrouvent dans l'élaboration du bilan sanitaire et du protocole de soin qui nécessitent de penser des événements singuliers répertoriés sur toute une année dans l'optique de prévoir ceux susceptibles d'arriver dans le futur et d'y réagir de façon adéquate. Le langage permet aussi une mémorisation de ce qui s'est passé, mémorisation renforcée au cours de la visite de BSE par les productions écrites qui en découlent. Enfin, il a un rôle de socialisation qui permet de gérer les interactions et de les organiser (Lorino, 2009). Ce rôle est prépondérant dans la visite de BSE où vétérinaire et éleveur vont avoir de nombreuses interactions.

Dans une situation de service ces interactions entre le professionnel et le client se déploient sur trois niveaux (Falzon et Cerf, 2005). Le premier niveau transactionnel ne concerne que l'objet de la prestation en cours. C'est donc à travers lui que devrait se construire le BSE et le protocole de soins. C'est au travers d'échanges avec l'éleveur sur son élevage que le vétérinaire va utiliser l'expertise partielle de l'éleveur et la confronter avec la sienne. Le travail du vétérinaire va alors, au sein de l'interaction transactionnel mettre en jeu l'intégration et la production d'informations à partir d'une polyphonie. En effet, au cours de cette visite, il doit s'appuyer sur les données de l'élevage, les dires de l'éleveur, le BSE précédent et ses propres connaissances (Bonafé, 2014 ; Bescond, 2021 ; JORF, 2007). Le passage de cette polyphonie à un énoncé unique correspond à une dialogisation qui implique un travail d'échange et d'appropriation de discours externes (Grosjean et al., 2010). Ce travail est source d'une activité de transformation propre au dialogue (Kostulski, 2015). C'est donc au travers de ce dialogue que la vision que le vétérinaire a de l'élevage est susceptible de se transformer lui permettant d'affiner son expertise quant à son état sanitaire. Au cours des interactions transactionnelles de la visite de BSE, l'éleveur va permettre au vétérinaire de se construire une image de l'élevage à partir de laquelle il doit expertiser son état sanitaire (JORF, 2007).

Le second niveau d'interaction présent dans une situation de service est le niveau contractuel (Falzon et Cerf, 2005). Il correspond à la redéfinition de la prestation dans l'optique de pallier une incompréhension ou de corriger un malentendu. Dans le cadre d'une visite de BSE, il pourrait s'agir par exemple, d'un rappel de la part du vétérinaire sur les textes de loi encadrant cette activité, justifiant son caractère obligatoire pour la délivrance au comptoir.

Enfin, le dernier niveau relationnel intervient dans la gestion de la relation sociale avec le client. Il n'a pour objectif que le soin à la relation, notamment lors de mésentente sur un ou plusieurs points. Dans la Figure 2 ci-dessous, l'emboîtement des trois niveaux traduit la possibilité pour une interaction d'appartenir à différents niveaux à la fois. Les flèches symbolisent les difficultés qui peuvent nécessiter les passages explicites d'un niveau d'interaction à un autre.

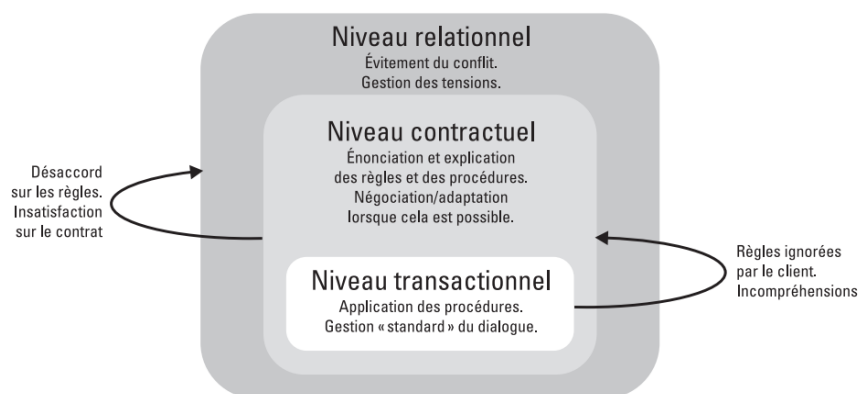


Figure 2 : L'emboîtement des niveaux d'interaction, (Falzon et Cerf, 2005).

Au cours de la visite de BSE, pour travailler avec l'éleveur sur la santé de son troupeau, le vétérinaire est amené à communiquer avec lui. Cette communication se gère au travers de différentes interactions organisées en dialogue. Elles permettent au vétérinaire de transformer ses connaissances sur l'élevage afin de poser son diagnostic, mais également de redéfinir avec l'éleveur le cadre de son activité et enfin de gérer sa relation avec ce dernier.

A.3.2. Les interactions : support de l'activité et sources d'apprentissages

La production *in fine* d'un bilan sanitaire et d'un protocole de soin, répondant à des attentes réglementaires, ne sont pas les seuls résultats du vétérinaire en visite de BSE à avoir été observés

(Bescond, 2021). L'activité conjointe à laquelle nous cherchons à assimiler cette visite est génératrice de flux d'informations bidirectionnels (Lorino, 2009). Ces flux d'informations vont être à l'origine d'apprentissages de la part de l'éleveur mais également du vétérinaire. Au sein de l'activité, ces apprentissages sont de plusieurs natures.

A.3.2.1. L'apprentissage croisé

L'appréhension du besoin du client par le « professionnel » et par le « client producteur » influence la construction de l'activité par ces deux acteurs. Le plus souvent le besoin du « client producteur » est mal défini ou instable et peut se transformer au cours de l'interaction avec le fournisseur (Falzon et Cerf, 2005). Dans le cadre de la visite de BSE, tant que le bilan sanitaire n'est pas fait conjointement avec l'éleveur qui fournit la majorité des informations, le vétérinaire ne pourra pas produire un protocole de soins pertinent. Et sans les connaissances précises du vétérinaire en santé animale, l'éleveur ne pourra pas non plus arriver à une telle production. Mais ces échanges dépassent la simple utilisation d'information pour la résolution d'un problème donné. En effet ils vont être le support d'un apprentissage l'un avec l'autre. Les flux d'informations sont donc nécessaires entre les deux protagonistes afin qu'ils apprennent l'un de l'autre à caractériser le problème, ici la situation sanitaire de l'élevage, à réfléchir à des solutions potentielles, dont certaines figureront dans le protocole de soin et à élaborer des connaissances qu'ils pourront réutiliser par la suite, dans un autre contexte. Il s'agit d'apprentissages croisés (Falzon et Cerf, 2005).

A.3.2.2. L'apprentissage opportuniste

Les apprentissages observés lors de la réalisation de tâches coopératives ne sont pas tous en relation avec l'objet de travail. Ce phénomène se retrouve dans des situations d'inégalités de connaissances. Certaines interactions sont vectrices d'informations qui sortent du cadre strict de la production en cours et qui enrichissent les connaissances de l'un des acteurs. Elles mettent alors en place pour l'un des deux protagonistes des apprentissages qualifiés « d'opportunistes » (Falzon et Cerf, 2005). Des enquêtes de terrain montrent que les vétérinaires ont déjà identifié la visite de BSE comme une occasion d'élargir leurs connaissances de l'élevage, du monde agricole ou de la filière biologique (Bonafé, 2014 ; Bescond, 2021). De plus les attentes des éleveurs en terme de conseil en santé portent aussi sur des échanges sur le statut sanitaire du territoire (Duvauchelle et al., 2021) ou l'usage de pédagogie de la part des vétérinaires (Gambara, 2020), qui se prêtent volontiers à la mise en place de ces apprentissages opportunistes. En effet, la visite de BSE est l'occasion d'utiliser la situation particulière de l'élevage en question et l'évaluation de son état sanitaire comme support pour des informations plus générales qui seront assimilées en parallèle de la réalisation du travail original.

A.3.2.3. L'apprentissage sur son interlocuteur

Les interactions apportent également une autre nature d'apprentissage qui concerne plus particulièrement l'interlocuteur. En effet, sa participation au dialogue et ses réactions fournissent de nombreux indicateurs sur son niveau de connaissances et permettent d'en faire un schéma mental (Falzon et Cerf, 2005). Le vétérinaire est donc, lors de la visite de BSE, en position de se faire une idée des connaissances et compétences de l'éleveur.

La visite de BSE entraîne nécessairement la confrontation de deux points de vue. De cette confrontation naît non seulement un travail commun mais également un enrichissement commun au travers de différents apprentissages. Cet enrichissement peut être mis à profit par le vétérinaire pour définir et réaliser son activité.

A.3.3. Le vétérinaire meneur et acteur de l'activité

La visite de BSE, en plus d'aboutir à la production d'un bilan sanitaire et d'un protocole de soin, est génératrice d'apprentissages par la nature de son déroulement. Ce déroulement est fortement influencé par l'activité menée par le vétérinaire.

A.3.3.1. L'activité du vétérinaire dans une situation de service

Nous avons donc assimilé la visite de BSE à une situation de service où le vétérinaire fait office de prestataire et l'éleveur de bénéficiaire actif. Or le service se définit comme la mise en action de ressources et de compétences dans un processus conjoint de création de valeur (Deslee et Guirod, 2014). La Figure 3 ci-dessous est une représentation simplifiée de l'activité du vétérinaire au cours d'une visite de BSE, que nous chercherons à étoffer au fur et à mesure de la caractérisation de la situation.

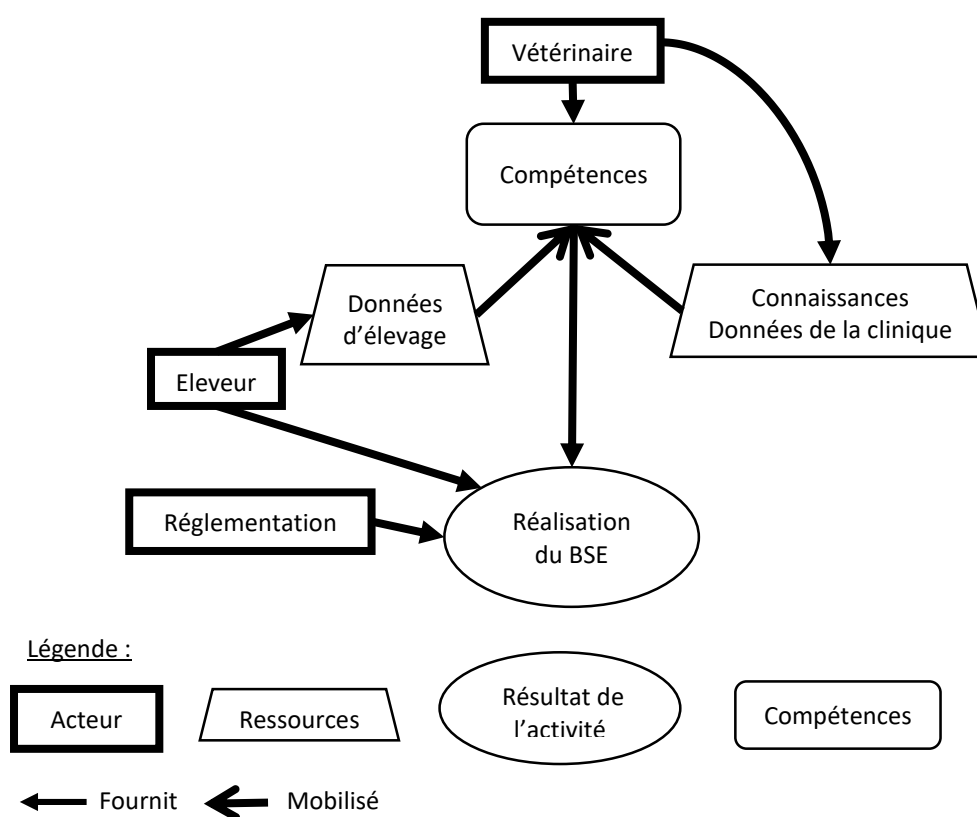


Figure 3 : Schématisation de l'activité du vétérinaire dans la visite de BSE

Ces compétences correspondent elles-mêmes à la mise en œuvre de multiples ressources dans le but de gérer une situation de travail donnée.

A.3.3.2. Une activité indissociable de son contexte

A.3.3.2.1. Une régulation continue

Une compétence implique aussi un travail de représentation correspondant à l'évaluation de la situation, puis un travail d'opérationnalisation qui amène l'acteur à mobiliser les connaissances et les ressources adaptées à l'atteinte d'un objectif et enfin une activité d'adaptation de son comportement en fonction de la situation rencontrée (Nillès, 2005). La régulation de l'activité du

prestataire va alors se jouer sur deux plans. Le premier concerne le prestataire lui-même, le vétérinaire donc, qui influence l'activité par la représentation qu'il se fait de la situation, de son rôle et de ses capacités. Le second est extérieur au prestataire et correspond à la situation, le prescrit ou la réglementation, l'interlocuteur, c'est-à-dire l'éleveur et le contexte temporel et environnemental. Son travail subit alors une double régulation (Deschamps, 2020). Dans le cadre de la visite de BSE, il apparaît alors que l'activité du vétérinaire se déroule en deux parties mises en œuvre simultanément. L'une cherche à fournir un résultat, c'est-à-dire, in fine, un bilan sanitaire écrit et un protocole de soin. L'autre, à contrôler que les moyens mobilisés par le vétérinaire au cours de la visite sont en adéquation avec l'obtention de ce résultat. La Figure 4 complète donc la Figure 3, en représentant cette régulation.

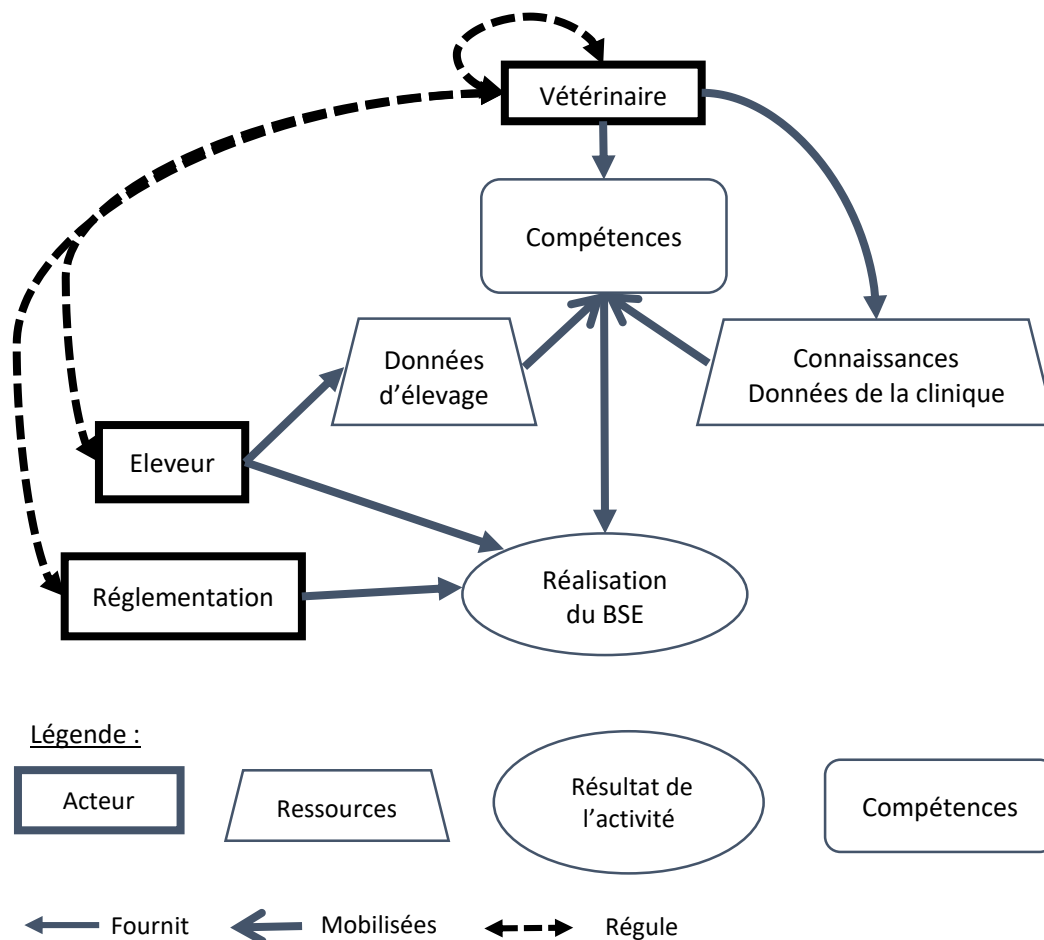


Figure 4 : Schématisation de l'activité du vétérinaire dans la visite de BSE et de sa régulation

A.3.3.2. Le contexte d'une situation d'évaluation conseil

A.3.3.2.1. La visite de BSE en tant que situation d'évaluation conseil

Pour décrire plus finement le travail qu'implique la régulation de l'activité nous allons dans ce paragraphe assimiler la visite de BSE à une situation d'évaluation conseil. Comme décrit dans le paragraphe A.1.2.3.2, l'activité du vétérinaire au sein de cette visite est amenée à dépasser la simple évaluation de l'état sanitaire de l'élevage (Ragon, 2009 ; Duvauchelle, 2021), en offrant au vétérinaire, l'opportunité de faire du conseil en élevage. C'est pourquoi, la situation d'évaluation-conseil, étudiée plus classiquement dans les sciences de la formation, nous semble un cadre théorique adapté pour la description fine de l'activité du vétérinaire. Elle correspond à un retour sur les actions menées visant à questionner leur pertinence et envisager la

nécessité de les corriger, associé à une réflexion délibérative sur les actions futures (Jorro, 2007).

A.3.3.2.2. Identification des paramètres externes influençant l'activité

Dans le cadre de l'activité du vétérinaire, ce dernier est donc amené à évaluer les choix et pratiques d'élevage de l'éleveur au travers de l'expertise de l'état sanitaire de son élevage. Il peut revenir sur des points qui lui paraissent problématiques et initier une réflexion conjointe sur les mesures à mettre en place en conséquence. Le conseil peut apparaître, en première intention comme une activité visant à résoudre un problème, tel que le schématise la Figure 5.

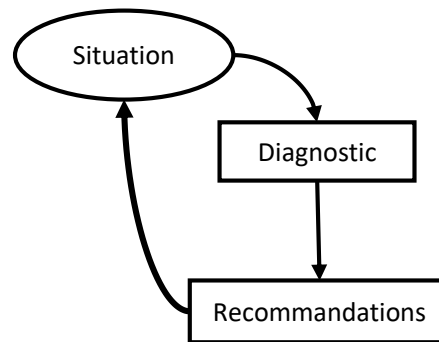


Figure 5 : L'activité de conseil : la résolution d'un problème

Seulement sa mise en œuvre ne peut se faire sans tenir compte d'un certain nombre de paramètres. Elle dépend de la reconnaissance qu'ont les deux acteurs l'un de l'autre, de l'identification de la particularité de la situation, de la particularité de chacun des acteurs, et des enjeux cachés ou apparents sous-tendant la réflexion (Jorro, 2007). C'est ce qu'illustre la Figure 6 qui vient compléter et modifier la Figure 5 :

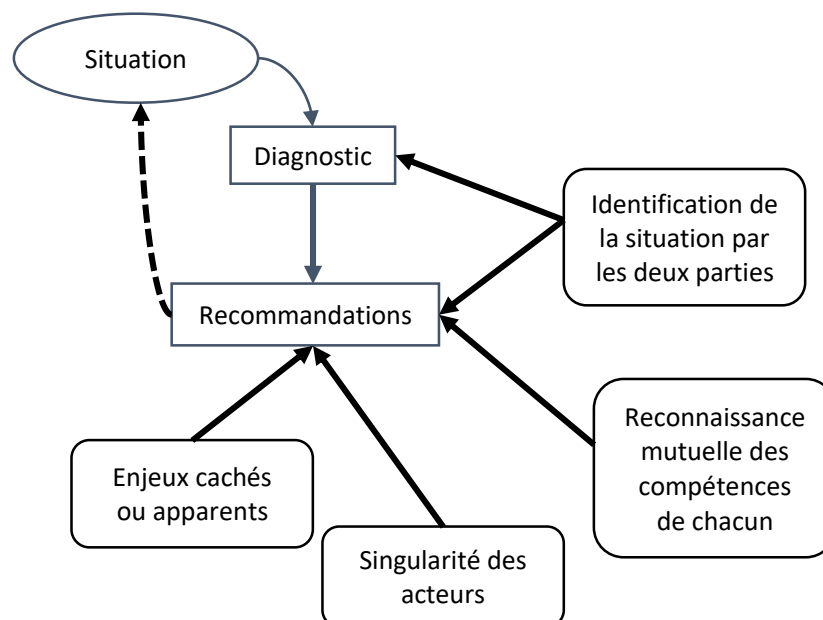


Figure 6 : L'activité de conseil dépendante de sa réception

Il semblerait alors que, pour mener à bien son activité, le vétérinaire ait besoin de compétences qui dépassent la seule élaboration de diagnostic.

A.3.3.3. La mobilisation de multiples compétences

Par son objectif réglementaire de suivi sanitaire, la visite de BSE demande au vétérinaire de faire un diagnostic sur l'année de l'état sanitaire de l'élevage. Cela va lui demander de mobiliser des compétences directement en lien avec son objet de travail, des compétences dites techniques (Mayen, 2007). Cependant la visite de BSE en tant que situation de travail pour et avec un autre n'implique pas uniquement la production d'un résultat technique mais aussi l'entretien d'une relation favorisant la participation de l'éleveur via les différentes interactions. C'est au travers, de ces interactions qu'elles soient transactionnelles, contractuelles et à plus juste titre relationnelles que le vétérinaire va créer du lien avec l'éleveur. Pour ce faire un second groupe de compétences est requis par le prestataire, autres que celles qui concernent l'expertise sur un objet, dans notre étude la santé du troupeau. Il s'agit de celles, plus générales, qui concernent le soin à la relation comme la pédagogie, l'empathie, la communication et la conduite d'entretien (Mayen, 2007). La Figure 4 est alors complétée comme ci-dessous avec la Figure 7 :

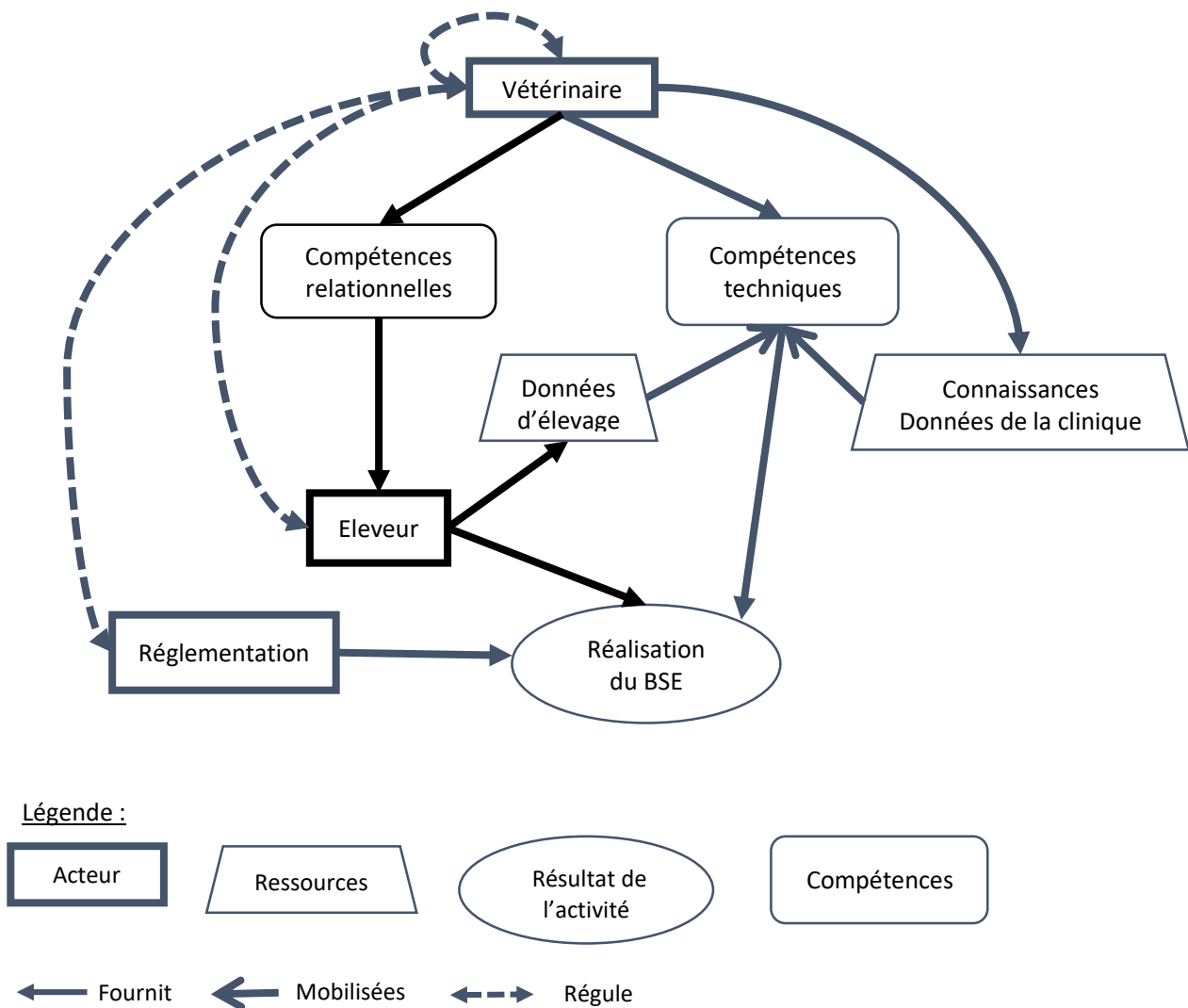


Figure 7 : Schématisation de l'activité du vétérinaire dans la visite de BSE et des différents types de compétences mis en jeu

Ces compétences relationnelles sont d'autant plus utiles en situation d'évaluation conseil (Jorro, 2007). En effet la partie conseil est vectrice de plusieurs actions :

- Facilitation de la lecture des résultats par la personne concernée par l'évaluation

- Mise en place de liens entre les résultats et les actions menées par la personne concernée par l'évaluation
- Lutte contre les routines défensives, et l'immobilisme de la personne conseillée
- Promotion du changement tenant compte des schémas d'interprétation et du ressenti de la personne conseillée

En effet, la recevabilité du conseil ne dépend pas que de son contenu mais également de sa forme, de sa réserve voire même de moment de sa réception. En effet, une étude menée en 2008 auprès de 48 agriculteurs, dont 17 biologiques, en Angleterre, montre que les changements de pratiques sont plus facilement inductibles lors de périodes délimitées. Le plus souvent, ces dernières font suite à un évènement déclencheur (Sutherland et al., 2012). Par la mise en place du dialogue, propice à l'instauration d'un espace de compréhension, le conseil devient alors plus une co-construction qu'une injonction du prescripteur (Jorro, 2007). Les qualités relationnelles alors requises correspondent à une bienveillante neutralité, de l'empathie, de l'accueil et du dialogue. Elles permettent au vétérinaire d'accueillir également tout ce qui peut, au cours de la discussion, sortir de la rationalité pure. Ainsi le vétérinaire est en capacité de créer une relation de confiance avec l'éleveur (Kling-Eveillard et Frappat, 2010).

La visite de BSE en tant que situation d'évaluation conseil incite le vétérinaire à amener l'éleveur à changer ses pratiques d'élevage si nécessaire pour lui permettre d'améliorer l'état sanitaire de son exploitation. La rédaction du protocole de soin correspond à une trace écrite de cette activité. Or pour qu'elle remplisse ses objectifs il est nécessaire que l'éleveur utilise à bon escient ce protocole de soin. Cela ne peut pas être le cas si le vétérinaire n'a pas impliqué l'éleveur dans sa co-création via la mise en place d'une relation partenariale au cours de la visite.

A.3.3.4. *La mise en place d'un partenariat*

A.3.3.4.1. Un cadre appelant au partenariat

L'activité du vétérinaire dans ce contexte particulier de sa profession est inextricablement liée à la participation de l'éleveur. Cette dernière dépend de la disposition d'esprit de l'éleveur mais également de la place que lui donne le vétérinaire dans l'interaction.

Nous avons déjà caractérisé l'éleveur de « client producteur », il s'agit dès lors de déterminer la part de son travail dans la production et la façon dont le vétérinaire peut l'influencer. La démarche participative du client peut prendre plusieurs formes selon un continuum d'implication croissante (Falzon et Cerf, 2005) :

- L'information, où la participation est minimale
- La consultation : un avis est demandé mais ne sera pas obligatoirement pris en compte
- La concertation : l'avis est demandé et pris en compte
- Le partenariat : la concertation est institutionnalisée, les partenaires se reconnaissent mutuellement comme tels.

D'ailleurs la relation partenariale est déjà promue dans l'exercice de l'activité du vétérinaire, notamment en clientèle canine (Küper et Merle, 2019).

Notre caractérisation de la situation de la visite de BSE reste théorique. Elle fournit cependant de nombreux éléments permettant de considérer ce cadre comme générateur d'une relation de partenariat entre vétérinaire et éleveur. Tout d'abord, vient la nécessité de faire participer l'éleveur à l'activité. Ensuite, nous avons la mise en place d'apprentissages et notamment d'apprentissages croisés dans cette activité. Et enfin, nous trouvons l'implication de l'éleveur dans l'évaluation conseil.

Les situations de travail avec un autre se construisent par l'accroissement de la confiance entre les deux participants (Mayen, 2007). Les éleveurs placent leur confiance dans les intervenants avec

lesquels il peuvent avoir une relation d'égal à égal (Deleu, 2015). La relation de partenariat semble donc adéquate dans la visite de BSE. Elle nécessite néanmoins une démarche active de la part du vétérinaire dans son instauration.

A.3.3.4.2. Une démarche active

Un contexte situationnel propice n'est pas toujours suffisant pour la mise en œuvre d'une démarche partenariale. C'est le constat d'une étude datant de 2007 menée sur des entretiens de consultation entre des infirmières formatrices et des infirmières au chevet des patients dans un centre universitaire (Teike Luethi et Gallant, 2007). Ce constat mène les auteurs à s'interroger sur la construction de la relation partenariale. Ils identifient alors 5 indicateurs de la notion de partenariat dans une situation de travail donnée :

- L'expérience d'altérité : chacun des participants possède une représentation de la fonction de l'autre qui lui est propre. En redéfinissant explicitement le rôle de chacun, les deux parties peuvent faire converger ces représentations pour initier un partenariat.
- La transparence : le partenariat n'est possible que si les intentions sont clairement exposées, les capacités et les limites déterminées et les difficultés exprimées.
- La communication : elle permet d'établir un climat de confiance, l'élaboration de repères communs et d'échanger des informations.
- Le temps alloué au travail et qui ne doit être consacré qu'à lui seul.
- L'espace d'appropriation du projet : il se définit comme la limite entre la fusion dans le projet et l'utilisation de sa créativité individuelle pour interioriser les idées et les faire siennes.

La similarité qu'offre la visite de BSE avec les entretiens de consultation de cette étude, nous amène à faire le parallèle entre les deux situations. La visite de BSE par sa nature offre le temps et les opportunités de communication nécessaires à la mise en place du partenariat. Les trois autres conditions relèvent de l'activité de celui qui a une position d'expert et qui a alors pour rôle de promouvoir le partenariat (Teike Luethi et Gallant, 2007).

A.3.3.4.3. Le recours à la stratégie

Le vétérinaire doit donc être capable de proposer clairement un partenariat adapté aux besoins de l'éleveur. Ce partenariat se construit à deux niveaux : d'une part pour s'assurer la coopération de l'éleveur dans l'élaboration du bilan sanitaire et du protocole de soin et d'autre part, à plus long terme, pour la gestion de la santé de l'élevage tout au long de l'année.

Il doit alors faire appel à des compétences supplémentaires : détecter, saisir, transformer. (Teece, 2018) Décrite dans la théorie des systèmes elles représentent les capacités indispensables à un tout pour assurer sa pérennité malgré les évolutions internes et externes. Si on assimile le vétérinaire à un système, ces capacités correspondent à l'adaptation du vétérinaire aux besoins de l'éleveur et aux exigences de la réglementation dans la mise en place du partenariat au cours des apprentissages sur sa clientèle. La particularité du « système vétérinaire » est, qu'au cours de la visite de BSE, il est appelé à mobiliser ces compétences stratégiques de façon très rapide, presque instantanée.

À la lumière de l'ensemble de ces concepts bibliographiques, nous venons compléter notre schéma avec cette dernière catégorie de compétences. Ainsi la Figure 8 est une proposition de modèle conceptuel de l'activité réalisée par le vétérinaire dans cette situation particulière :

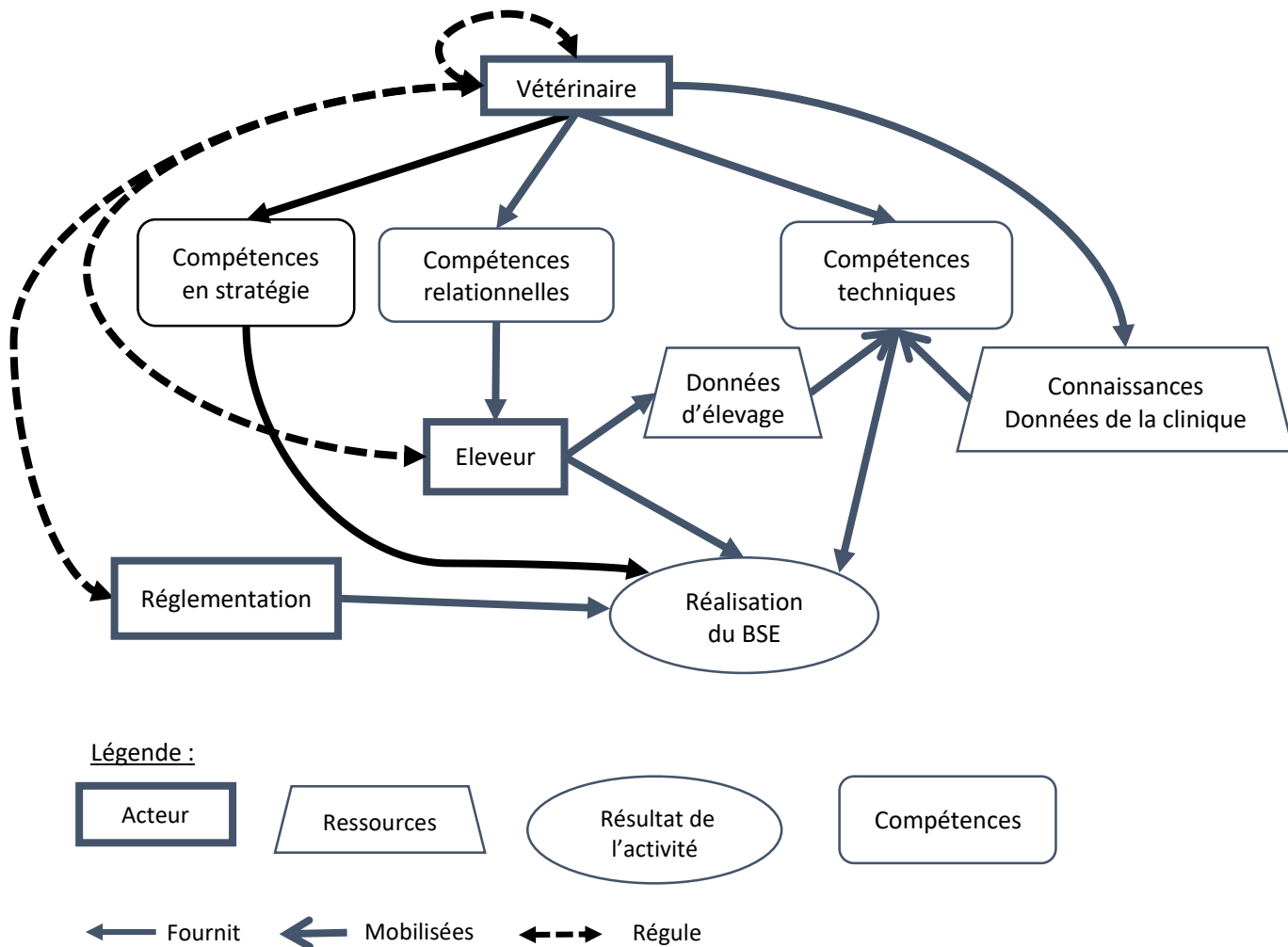


Figure 8 : Modélisation conceptuelle de l'activité réalisée par le vétérinaire au cours de la visite de BSE

C'est donc la visite de BSE en tant qu'activité conjointe, partenariale entre le vétérinaire et l'éleveur, dans le cadre du suivi sanitaire de l'élevage que nous nous proposons d'analyser ici.

B. Matériel et Méthode

L'objet de cette étude, à savoir l'activité du vétérinaire, va nécessiter la construction et l'utilisation d'outils analytiques selon une méthodologie bien précise dont nous nous proposons de faire la présentation dans cette partie.

B.1. Analyse de l'activité

B.1.1. L'approche de l'activité par sa représentation

Une activité s'appréhende par la façon dont un acteur la conduit. Or cette conduite est influencée par le contexte extérieur mais aussi par la représentation interne qu'a l'acteur de sa propre activité. Cette représentation est intimement liée à l'activité puisque d'une part, elle l'organise et d'autre part, elle se construit elle-même au travers de l'activité. La représentation conditionne l'activité via les buts que se fixe l'acteur et qui correspondent aux intentions qui sont les siennes, parfois même avant de débiter l'activité proprement dite (Vinatier, 2007). Ce conditionnement se réalise également via les contraintes réelles ou imaginées rencontrées par l'acteur et le met face à des dilemmes. Aussi, va-t-il tâcher de remplir les objectifs qu'il se fixe, malgré les contraintes perçues. Pour ce faire, se mettent en place des schèmes ou formes invariantes d'organisation qui, à la manière d'un protocole, vont le guider pour mener à bien son activité en s'adaptant à la situation. Les schèmes reposent donc sur des objectifs fixés, des règles d'action, des prises d'information et de contrôle ainsi que sur des propositions tenues pour vraies dans l'activité appelées : théorèmes en actes (Vergnaud, 2007) que nous nommerons plus simplement postulats dans cette étude. L'ensemble de ces éléments qui constituent la représentation de l'acteur de sa propre activité, doivent être identifiés pour une analyse complète de l'activité. Or, tout ceci relève de processus internes, non accessibles au simple observateur extérieur. Aussi l'analyse complète de l'activité ne peut se limiter à une méthode basée sur l'observation de son déroulement.

B.1.2. La didactique professionnelle

La didactique professionnelle est une discipline utilisant l'analyse de l'activité en vue de la formation. Elle donne accès aux caractéristiques globales d'une situation professionnelle donnée, ici la visite de BSE, ainsi qu'à l'activité des acteurs sur et avec d'autres acteurs ; dans notre étude, le vétérinaire avec l'éleveur (Tourmen, 2024).

C'est une analyse qui s'effectue en plusieurs temps. Tout d'abord la description de la tâche, qui correspond à un but à réaliser dans des conditions déterminées ; puis celle de l'activité effectuée, qui rend compte de la manière dont l'acteur s'approprie la tâche et la réalise. L'analyse des différences entre ces deux descriptions donne alors accès aux stratégies qu'emploie l'acteur pour mener à bien son activité. Ces dernières se fondent sur l'identification de situations ou d'états de fait, que l'acteur appréhende à partir d'indicateurs qu'il repère au cours de son activité. La confrontation des objectifs qu'il se fixe à cette situation est génératrice de dilemmes. Il va donc chercher à les résoudre en se basant sur des postulats. L'articulation entre situation, indicateurs, postulat et stratégie constitue un concept organisateur qui caractérise la façon dont l'acteur exerce son activité. La Figure 9 est une illustration de l'ensemble de ces processus internes :

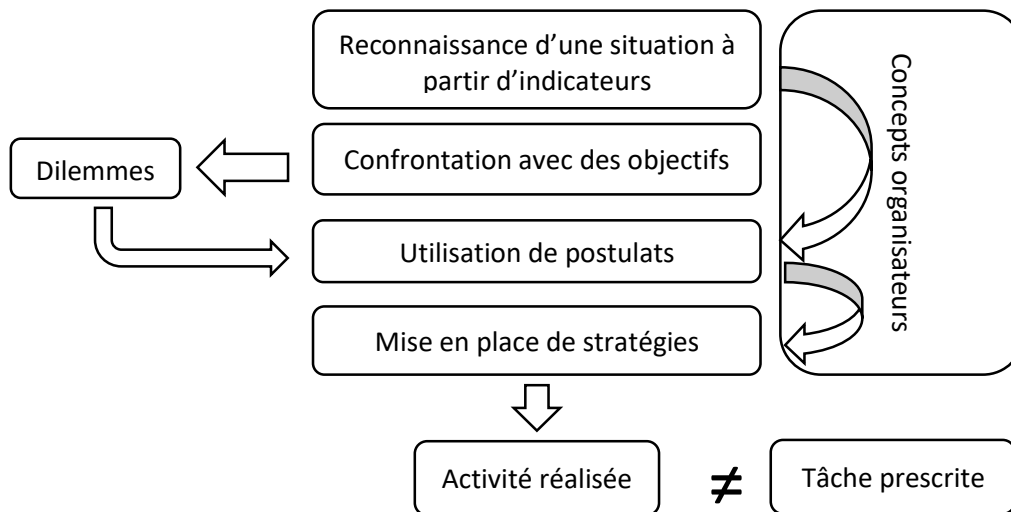


Figure 9 : Schématisation du déroulé des processus internes aboutissant à la réalisation d'une activité, selon la didactique professionnelle.

Dans le cadre d'une co-activité comme l'est le BSE, deux types de concepts peuvent être ainsi mis en évidence. D'une part, les concepts organisateurs pragmatiques qui sont construits pour l'action et dans l'action. Et d'autre part les concepts organisateurs transitionnels qui relèvent de l'activité sur et pour d'autres acteurs (Pastré, 2002 ; Pastré 2007).

A titre d'exemple explicatif, la Figure 10 présente deux situations virtuelles, simplifiées :

Exemple 1 :

Situation : présence de bactéries à tropisme environnemental dans l'élevage.

Indicateurs repérés par le vétérinaire : état de la litière, habitudes comportementales des vaches après la traite, taux de guérison, taux de récives, saisonnalité des infections, potentiels résultats d'analyse etc...

Stratégie : conseils sur l'hygiène en élevage, adaptation du protocole de traitement, proposition d'examens complémentaires adéquats etc...

Concept organisateur (pragmatique) : le diagnostic de la présence de bactéries à tropisme environnemental dans cet élevage implique la mise en place de mesures correctives portant sur la litière ou le traitement car elles sont adaptées à cet élevage.

Exemple 2 :

Situation : l'éleveur ne veut pas utiliser de gants pour traire

Indicateurs : il n'interagit pas sur ce sujet, c'est une rumeur qui court dans la clinique etc...

Stratégie : ne pas perdre du temps à essayer de le convaincre d'une pratique qu'il réproouve et changer de sujet.

Concept organisateur (transitionnel) : l'identification de la réprobation chez l'interlocuteur doit entraîner l'arrêt de l'échange sur ce sujet, afin de gagner du temps sur un autre sujet pour lequel la réceptivité de l'interlocuteur permettra la mise en place de mesures efficaces.

Figure 10 : Exemples simplifiés de concepts organisateurs en situation de visite de BSE

Ainsi cette méthode va nous permettre de mettre en exergue comment, au cours de l'élaboration d'un BSE, les vétérinaires appréhendent, conçoivent et dirigent leur activité dans le cadre d'un partenariat avec un éleveur. Pour utiliser cette méthode d'analyse, il nous faut mettre en relation les compétences exercées par l'acteur avec leur verbalisation par ce dernier ce qui permet leur formalisation. Pour ce faire, la mise en situation, suivie d'une auto-analyse est un procédé de choix. (Nillès, 2005). L'étendue des données qu'il permet de récolter, place notre étude au sein d'une démarche qualitative.

B.1.3. Une étude qualitative

Nous souhaitons, dans cette étude, pouvoir appréhender l'activité du vétérinaire dans sa globalité. Il est dans nos objectifs de mettre en évidence les principes qui poussent les vétérinaires à agir comme ils le font au cours de la visite de BSE. Pour cela, les méthodes utilisées font partie d'une approche compréhensive (Eychenne, 2008). Notre travail se veut explicatif, et veut mettre en exergue les liens entre les phénomènes observables au cours de cette visite par repérage d'enchaînements réguliers (Schurmans, 2009). Les résultats serviront à construire une description la plus exhaustive possible de la réalité que vivent les vétérinaires, dans le cadre d'une démarche interprétativiste (Gavard-Perret et al., 2018b). L'étude de cas est une méthode de choix pour fournir une description d'une situation. Elle est prodigue en données de différents types ce qui permet une analyse fine portant sur les processus relationnels, les modes de création, les fonctionnements organisationnels, les examens des faits et la perception des acteurs (Hlady-Rispal, 2015). Or l'ensemble de ces paramètres va influencer, chacun à son échelle, la façon dont le vétérinaire va mener la visite de BSE. La valeur analytique de ces données dépend donc plus ici de leur singularité et que de leur répétabilité. C'est la mise en évidence de nouveaux phénomènes qui est recherchée plus que leur poids quantitatif. Cette recherche implique l'utilisation d'une démarche itérative entre les données du terrain et celles de la littérature. Enfin pour s'affranchir le plus possible du risque d'erreur dans les réponses des acteurs il est nécessaire de diversifier les moyens utilisés pour récolter des données en suivant le principe de multi-angulation (Hlady-Rispal, 2015). Une fois ces données recueillies, l'analyse qualitative, à proprement parler, va chercher à les classifier afin d'en retirer des informations (Gavard-Perret et al., 2018a). En effet, il s'agit ici de décontextualiser les données obtenues pour ensuite les recontextualiser au sein d'un cadre théorique construit à partir de la bibliographie (UMONS et al., 2020). Ainsi, à partir de plusieurs études de cas de visite de BSE, analysées via la méthode de la didactique professionnelle, nous serons en mesure de décrire comment travaille le vétérinaire au travers de son activité.

B.2. Choix du matériau à analyser

B.2.1. Vidéos de mise en situation

L'ethno-filmographie est une méthode d'exploration de l'activité quotidienne qui représente un moyen particulièrement puissant en terme de production de données. En effet, plus que la simple conversation, la vidéo donne accès à un large panel de données parmi lesquelles on compte, entre autres, le langage corporel ou les ressources utilisées au cours de l'activité (Heath et Hindmarsh, 2002). De plus, en tant qu'outil d'étude basé sur les interactions avec les autres, dans le cadre d'une visite de BSE qui se définit comme une co-activité, la vidéo est spécialement adaptée à notre cadre d'étude. Elle permet, en outre de s'affranchir des limites du point de vue de l'acteur qui réalise l'activité et qui n'est pas toujours conscient de la façon dont il interagit (Heath et Hindmarsh, 2002). Elle correspond donc à un dispositif exhaustif, fiable et fidèle (Mollo et Falzon,

2004). En cela, elle est susceptible d'être une source riche en données exploitables sur l'activité réalisée par le vétérinaire au cours de la visite de BSE.

B.2.2. Entretiens à chaud

Si filmer une mise en situation est une méthode produisant beaucoup de données, elle peut nécessiter d'être complétée par d'autres outils qui, eux, incluent le point de vue de l'acteur. Les entretiens d'explicitation permettent à l'acteur de revenir sur l'activité qu'il vient de réaliser, menés sur la base de données mnésiques, ils donnent accès au ressenti de l'acteur et font entrer sa subjectivité dans l'étude (Rix, 2007). En effet, l'entretien d'explicitation amplifie la remémoration et implique un travail d'introspection. Plus que le simple rappel, l'évocation du vécu qui replonge l'acteur, involontairement, sensoriellement et émotionnellement dans ce qui vient de se passer, le met en position d'explicitier son point de vue. Il décrit alors son vécu dans sa dimension finalisée, c'est-à-dire conditionné par les buts qu'il s'est fixé (Vermersch, 2016). Au cours de ces entretiens, le sujet évoque ce qui l'a marqué, ce qui lui semble important et donne ainsi une première ouverture sur ses processus cognitifs et sa représentation de sa propre activité.

B.2.3. Entretiens d'auto-confrontation

L'étude de l'action, dans notre travail, veut se compléter d'une étude des aspects cachés qui la sous-tendent. L'entretien d'explicitation permet d'amorcer ce processus, mais reste très dépendant de la mémoire et de la sensibilité de l'acteur. Si la vidéo permet d'étudier l'action, et si l'entretien d'explicitation donne un aperçu de ses aspects cachés, l'entretien d'auto-confrontation lui, permet de s'affranchir du biais mnésique de l'acteur. En effet, il redécouvre son action au travers des vidéos de celle-ci et peut, à partir de ce matériau, révéler au chercheur ses processus cognitifs (Mollo et Falzon, 2004). L'entretien d'auto-confrontation réunit ainsi les données provenant de l'action en elle-même ainsi que celles provenant de sa verbalisation (Leblanc, 2013). Ce moyen permet de pallier à l'insuffisance de l'observation extérieure (Rix, 2007). Il donne accès à la conscience pré-réflexive de l'acteur et aux contradictions auxquelles il est confronté dans son action (Leblanc, 2013).

Pour mener une analyse de l'activité du vétérinaire la plus exhaustive possible et accéder à l'action et les processus la sous-tendant, il est choisi d'utiliser l'ethno-filmographie lors de la visite de BSE et de compléter les données recueillies par des entretiens d'explications et d'auto-confrontation pour le vétérinaire mais aussi l'éleveur. En effet, cette visite étant une activité se construisant au travers de l'interaction, l'activité du vétérinaire se retrouve étroitement liée à celle de l'éleveur dont l'analyse, dans une moindre mesure, vient encore compléter le panel de données sur l'action du vétérinaire. De plus, la confrontation du point de vue des deux protagonistes vient jeter un nouvel éclairage sur leurs échanges et facilite l'identification de théorèmes en actes dans la représentation qu'à le vétérinaire dans l'exercice de sa profession.

B.3. Méthodes de récolte des données

Notre base de données est constituée d'études de cas menées sur la base du volontariat. La recherche de participants s'est limitée à la Loire Atlantique et aux alentours de Clermont Ferrand afin de minimiser les dépenses financières et temporelles liées aux trajets. Le recrutement s'est effectué au sein de la liste de contacts des enseignants chercheurs d'ONIRIS et de l'annuaire ROY. Il a été demandé aux vétérinaires ayant répondu favorablement de recruter parmi leur clientèle les éleveurs susceptibles, selon eux, d'accepter de participer. Cinq duos vétérinaire-éleveurs ont ainsi

été formés. En raison de la lourdeur logistique que la récolte des données représente, seules trois études de cas ont été complétées dans les délais accordés à cette thèse. Ils comprennent les enregistrements de la visite de BSE, des deux entretiens à chauds et des deux vidéos d'auto-confrontation pour eux cas et de l'enregistrement de la visite de BSE seule pour le troisième cas.

Le matériel utilisé pour les enregistrements, se compose de quatre caméras. Une au poing Canon Legria G50, deux GoPro dont une MAX et l'autre Hero 8 et enfin une caméra 360 de type GoPro. Le son quant à lui, est capté via quatre micro-cravates de type enregistreurs Zoom F1. Enfin, les données sont stockées sur trois disques durs externes.

Pour l'enregistrement de la visite de BSE, le matériel est installé sur le lieu habituel de la rencontre, de façon à ce que l'activité se déroule dans les circonstances les plus naturelles possibles. Les deux protagonistes n'ont aucune interaction avec les intervenants durant le déroulement du bilan. A l'issue de ce dernier, les entretiens d'explication sont menés séparément afin de favoriser la libre expression. La caméra est éteinte et dans quelques cas le micro est laissé allumé pour enregistrer la conversation avec l'intervenant. L'acteur est invité à donner une appréciation sur la rencontre qui vient de se dérouler et le travail qui en a découlé, et à revenir sur des points qui lui semblent importants ou qui l'ont marqué. Enfin, dans un laps de temps variable d'un cas à l'autre, les entretiens d'auto-confrontation sont menés. Là aussi, ces derniers sont réalisés séparément pour chacun. L'acteur est confronté à sa propre activité par le visionnage de différentes parties de la visite, sélectionnées par l'intervenant et lui, et est amené par des questions à expliciter ses actions. Les entretiens d'auto-confrontation sont menés à la clinique pour les vétérinaires et dans les bureaux de l'élevage pour les éleveurs. Ces entretiens sont filmés et le son est enregistré. Pour ceux des vétérinaires, un dispositif logistique permet au spectateur de regarder les extraits vidéos en même temps que l'intervenant et le vétérinaire.

B.4. Analyse des données récoltées

L'analyse des données recueillies sur le terrain est effectuée en plusieurs temps. Tout d'abord, un visionnage des vidéos dans leur intégralité. Cette première étape sert à identifier les différentes actions du vétérinaire au cours de son activité. Puis les visionnages se font à la lumière de la littérature sur les visites de BSE, les co-activités et le partenariat afin d'organiser ces actions en une proposition de classification de l'information logique et facile à utiliser. Cette classification se construit de la façon suivante.

B.4.1. Construction d'une grille d'analyse

Afin de mettre en lien les différents types et natures de données récoltées l'analyse se fait via une grille construite manuellement à partir de concepts bibliographiques décrivant la visite de BSE dans plusieurs de ses dimensions. En effet cette activité s'inscrit dans une démarche réglementaire, diagnostique, de production d'informations, de conseil, de marketing et de partenariat. Ces dimensions sont indissociables les unes des autres et s'interpénètrent, aussi la grille construite correspond à une proposition de classification de l'information en vue de l'analyse.

B.4.1.1. La réglementation

Dans un premier temps, la visite est considérée uniquement sous sa forme réglementaire. Les indications du JORF quant au déroulement du bilan et ses objectifs fournissent un squelette de grille autour duquel les autres dimensions de l'activité vont venir se greffer.

B.4.1.1.1. Une rencontre en présence des animaux

La construction du BSE s'effectue donc lors d'une rencontre annuelle programmée, entre éleveur et vétérinaire, en présence des animaux dans l'élevage (JORF, 2007). L'activité est alors définie par un contexte impliquant une préparation et imposant le lieu de son déroulement.

B.4.1.1.2. La détermination de l'état sanitaire de l'élevage

Il doit établir l'état sanitaire de référence de l'élevage en s'appuyant sur une analyse méthodique d'informations (JORF, 2007). Cette partie implique un processus d'enquête, qui correspond à un travail collectif (Koralesky et al., 2010) et qui peut se décomposer en plusieurs étapes. Tout d'abord à la recherche d'informations, basée sur des phénomènes de consultation de l'éleveur, d'apprentissage dans l'interaction (Falzon et Cerf, 2005), de dialogisme (Grosjean et al., 2010) et de gestion des ressources (Teece, 2018) comme peuvent l'être le registre d'élevage ou les logiciels de suivi. Puis, vient le tri que le vétérinaire va faire dans ces informations grâce à ses compétences (Nillès, 2005). Ensuite, la manière dont l'information est transcrite, le plus souvent à l'aide de fiches à remplir ou même par l'utilisation de logiciels dédiés pour (Bonafé, 2014). Le vétérinaire peut être, au cours de ce processus d'enquête, amené à clarifier l'information avec ou pour l'éleveur, ce qui entraîne la mise en place d'interactions contractuelles et transactionnelles, susceptibles de mener à un partenariat (Falzon et Cerf, 2005), dans un contexte d'activité conjointe (Lorino, 2009). Le diagnostic, à proprement parler, de l'état sanitaire de l'élevage repose, en sus du reste, sur les compétences du vétérinaires, lié à l'exercice de la médecine vétérinaire (Nillès, 2005).

B.4.1.1.3. L'actualisation du BSE

Le BSE se doit également d'être réactualisé chaque année à partir des comptes rendus de visites réalisées dans l'année et de l'évolution de l'état sanitaire de l'élevage de référence établit au BSE précédent (JORF, 2007). Ces directives impliquent la consultation de documents reliés au dernier bilan et aux visites antérieures, ce qui met en jeu, une fois encore la gestion des ressources nécessaire à l'activité, pour le vétérinaire et l'éleveur (Teece, 2018).

B.4.1.1.4. La synthèse écrite

Il est également stipulé que le vétérinaire a pour devoir de rédiger un document de synthèse résumant les résultats de son expertise et qui sera conservé par les deux parties (JORF, 2007). Cette partie de l'activité correspond également à un travail collectif (Koralesky et al., 2010), de clarification de l'information et d'établissement d'une base de travail commune pour la suite. Ce travail articule, au sein d'interactions de nature contractuelles ou transactionnelles les compétences du vétérinaire et celles de l'éleveur (Nillès, 2005), dans le cadre du partenariat instauré au cours du bilan (Falzon et Cerf, 2005).

B.4.1.1.5. Le protocole de soin

La rédaction du protocole de soin est l'un des gros enjeux de l'arrêté du 24 avril 2007 et échoit également au vétérinaire (JORF, 2007). Il dépend directement du bilan de l'état sanitaire de l'élevage et demande une priorisation dans les pathologies de l'élevage ainsi que la définition, encore une fois de critères communs, facilitant la communication et le travail avec l'éleveur.

B.4.1.1.6. Le suivi sanitaire

Enfin, dans le cadre d'une surveillance sanitaire globale, le vétérinaire doit s'assurer de procéder à des visites régulières dans l'élevage pour lequel il vient de finir le BSE (JORF, 2007).

B.4.1.2. *Les données de la littérature*

Le JORF nous sert donc de base de classification, mais est loin de refléter l'étendue de ce que l'on retrouve dans la littérature et plus spécifiquement celle sur la perception, le déroulé de la visite et l'utilisation du BSE et du protocole de soin par les vétérinaires et les éleveurs. En effet, si le JORF offre un point de départ théorique fiable, la littérature, elle, nous renseigne plus finement sur les modalités de sa mise en application sur le terrain.

B.4.1.2.1. Le conseil

En effet, si elle est sous-entendue seulement dans les textes du JORF, l'activité de conseil que réalise le vétérinaire auprès de l'éleveur est omniprésente dans la littérature. C'est une composante attendue par les éleveurs, et qui pour eux ne doit pas se limiter à la seule occasion de la visite de BSE (Bastide, 2019).

B.4.1.2.1.1. Répondre aux attentes de l'éleveur

Dans sa plus simple expression, l'activité de conseil correspond à la réponse du vétérinaire à une question de l'éleveur. Au cours du dialogue, le vétérinaire va utiliser une double régulation de son activité, ce qui signifie qu'il va mettre en place des processus de vérification du niveau de satisfaction de son interlocuteur au travers de son activité afin de l'ajuster en temps réel (Deschamps, 2020). Cette régulation est nécessaire pour garantir la personnalisation des conseils prodigués, qui augmentera leur portée auprès de l'éleveur (Frappat et al., 2005).

B.4.1.2.1.2. Valoriser des pratiques de l'éleveur

Encore une fois, dans l'optique d'augmenter l'influence du conseil prodigué à l'éleveur, il est intéressant pour le vétérinaire de se placer dans une situation de compagnonnage réflexif en clarifiant les compétences de l'éleveur et en s'en servant comme base de réflexion (Jorro, 2007). Les pratiques d'élevages déjà mises en place et jugées pertinentes par le vétérinaire, sont reconnues et valorisées.

B.4.1.2.1.3. Expliciter des données de la Science

Si l'éleveur demande au vétérinaire ses conseils, c'est bien qu'il reconnaît son expertise dans le domaine de la santé animale (Deleu, 2015). Ce dernier a alors pour rôle au sein du dialogue, d'apporter son bagage scientifique de façon à ce qu'il soit facilement et rapidement accessible à l'éleveur. La pédagogie est d'ailleurs une des qualités que les éleveurs recherchent chez leur vétérinaire (Gambara, 2020).

B.4.1.2.1.4. Argumenter par rapport à la situation de l'élevage

Cependant, l'exposition simple de données de la recherche est souvent insuffisante pour mener une activité de conseil efficace, car son caractère unilatéral dans le dialogue ne permet pas la mise en place d'un partenariat. Or l'appropriation du projet par les deux parties est une condition sine qua non pour conserver cette relation (Teike Luethi et al., 2007). Cette appropriation par l'éleveur, le met en position d'avancer les informations qu'il possède et ainsi de révéler au

vétérinaire sur quels mécanismes de but, d'utilité et de réalisabilité il peut jouer pour orienter son activité de conseil et la faire déboucher sur un changement de pratiques (Koralesky, 2021). Argumenter avec l'éleveur sur les conseils apportés, permet donc leur personnalisation et augmente les chances d'observance.

B.4.1.2.1.5. Comparer aux autres élevages

En sus des données de la science, les vétérinaires ont également à leur disposition les données qu'ils ont récoltées eux-mêmes dans les élevages alentours. Ils peuvent alors appuyer leur argumentation sur des cas concrets, issus de la vigilance sanitaire qu'ils exercent, ce qui est très parlant pour les éleveurs (Duvauchelle et al., 2021). En outre, cela permet aux éleveurs de se tenir informellement au courant du statut sanitaire de la région.

B.4.1.2.1.6. Rappeler les bonnes pratiques d'élevage

En tant qu'interlocuteur référant des éleveurs pour la santé animale, il appartient également au vétérinaire de rappeler les bonnes pratiques d'élevage à suivre, lorsqu'au cours du dialogue, il remarque des écarts à la réglementation. Lorsqu'il est en incapacité de le faire, par manque de connaissances sur un sujet, notamment la réglementation en agriculture biologiques, c'est pour les éleveurs, la déception d'une attente (Duval et al., 2017).

B.4.1.2.1.7. Evoquer l'avis d'autres professionnels

Le BSE se construit dans le dialogue entre le vétérinaire et l'éleveur. La situation mise en place relève alors d'un espace dialogique au sein duquel s'exprime une polyphonie (Grosjean et al., 2010). Cette polyphonie ne correspond pas uniquement aux voix des deux protagonistes mais également à celles que le vétérinaire fait intervenir dans son discours, notamment lorsqu'il évoque l'expertise d'autres professionnels de la santé ou du bien-être animal. Elle constitue alors une ressource en plus pour le vétérinaire dans son activité, en tant que support de circulation des savoirs (Grosjean et al., 2010).

B.4.1.2.1.8. Orienter vers d'autres professionnels

D'après une étude menée en 2021 à partir de focus group d'éleveurs inter-filières, à propos de la visite de BSE et de ses suites, il ressort qu'une meilleure coordination entre les intervenants en élevage, notamment en filière lait, est demandée par les éleveurs (Duvauchelle, 2021). Utiliser les relations et les contacts qu'impliquent le statut de vétérinaire dans l'organigramme des professions de santé en élevage est un moyen de commencer à répondre à cette attente. De plus cela favorise l'instauration d'un climat de confiance avec l'éleveur.

B.4.1.2.1.9. Promouvoir ses services

Dans une enquête menée auprès de vétérinaires ruraux en 2014, la promotion de service au cours de la visite de BSE, apparaît comme une opportunité que les vétérinaires souhaitent exploiter (Bonafé, 2014). Déjà au moment de la mise en place du BSE dans les textes, elle faisait partie des enjeux dont les vétérinaires se devaient d'être conscients (Ragon, 2009). En formulant ou en redéfinissant leur place et le rôle qu'ils peuvent être amenés à jouer dans l'accompagnement à la gestion de la santé en élevage, ils aident les éleveurs à les considérer comme un véritable partenaire (Teike Luethi, 2007).

B.4.1.2.2. La discussion

La littérature publiée sur les visites de BSE, ne fait pas seulement état de l'activité de conseil mais également d'une activité, définie ici de « discussion avec l'éleveur ». C'est véritablement au travers de cette activité que vont se mettre en place des apprentissages croisés, notamment ceux qui serviront au vétérinaire (Falzon et Cerf, 2005). Ce dernier va alors apprendre de l'éleveur, non plus pour se donner les moyens de répondre aux attentes réglementaires du suivi sanitaire, mais dans un but plus personnel.

B.4.1.2.2.1 Apprendre sur le fonctionnement de l'exploitation

La visite de BSE est une situation de partenariat privilégiée entre vétérinaire et éleveur, où les interactions ne sont pas que contractuelles ou transactionnelles mais aussi relationnelles. En se renseignant auprès de l'éleveur sur l'exploitation de manière plus large et en montrant ainsi un réel intérêt pour l'ensemble de son travail et non pas seulement pour la partie gestion de la santé en élevage, le vétérinaire place la discussion dans un cadre de soin à la relation. Cette reconnaissance du travail et du point de vue de l'éleveur dans son ensemble constitue un pas dans le renforcement du dialogue entre vétérinaire et éleveur, plus particulièrement en filière biologiques (Duval et al, 2017). En outre, les réponses à ces questions apportent réellement au vétérinaire des informations dont il veut s'emparer en terme de connaissance de sa clientèle (Bonafé, 2014).

B.4.1.2.2.2. Apprendre sur le monde agricole

Les vétérinaires dans l'élaboration d'un BSE, et quelle que soit leur intervention en élevage, travaillent avec une clientèle professionnelle. Cette profession possède ses enjeux, ses mécanismes et ses actualités propres qui sont distinctes de celles des vétérinaires. Les questions posées à ce sujet aux éleveurs, témoignent d'une reconnaissance de leur statut d'experts et sont sources d'échanges susceptibles d'influencer favorablement les éleveurs et d'attirer leur confiance (Deleu, 2015). La discussion sur ces thèmes est également le creuset de circulation de savoirs qui est à l'origine d'une formation informelle continue sur le milieu agricole.

B.4.1.3. *Les apports des données du terrain*

La démarche itérative utilisée pour construire cette grille a permis également, de mettre en évidence certaines pratiques du vétérinaire, dont la littérature ne fait pas explicitement mention. Elle et le JORF n'étaient donc par suffisant pour construire un outil permettant d'analyser l'ensemble des vidéos produites. De nouveaux thèmes ont donc été formalisés.

B.4.1.3.1. Se faire conseiller

Au cours de l'échange entre vétérinaire et éleveur, le rôle du premier est de conseiller le second sur sa façon de travailler en ce qui concerne la gestion de la santé du troupeau. Mais ces rôles peuvent se voir inversés et sur d'autres sujets que la médecine animale sensu stricto, l'éleveur peut en venir à conseiller le vétérinaire sur sa façon de travailler, comme c'est le cas dans la visite de BSE B. Cet état de fait résulte de la mise en place d'une vraie situation de partenariat où vétérinaire et éleveur conversent d'égal à égal.

B.4.1.3.2. Faire réfléchir l'éleveur à ses propres pratiques

Faire un point sur l'état sanitaire de l'élevage en présence d'un tiers met l'éleveur au cœur d'un dispositif favorisant la réflexivité sur son propre travail, en effet l'évaluation conseil met en œuvre des processus de compagnonnage réflexif (Jorro, 2007). En faisant le tour de l'élevage par son rôle d'évaluateur, l'expertise du vétérinaire va lui permettre de mettre en évidence des anomalies ce qui offre la possibilité à l'éleveur d'avoir un retour réflexif sur ses pratiques (Lorino, 2009). Dans la visite de BSE B, cette réflexivité se traduit par des monologues de l'éleveur qui explique au vétérinaire, sans que celui-ci le lui ai demandé, ses pratiques d'élevage.

B.4.1.3.3. La contextualisation

Lors de la mise en place d'un partenariat entre deux professionnels, des indicateurs de ce partenariat peuvent être repérés (Teike Luethi, 2007). En effet ils sont mis en place au cours de la relation et ce de façon implicite ou explicite comme c'est le cas de la visite du BSE A où le vétérinaire prend le temps de ré-expliquer le BSE dans sa globalité.

B.4.1.3.3.1. Redéfinir sa place

Cette rencontre offre une opportunité pour le vétérinaire de réaffirmer son rôle auprès de l'éleveur. En lui montrant ce qu'ils peuvent faire ensemble, le vétérinaire s'assure de légitimer sa place dans le dialogue qui va s'instaurer. La clarification des compétences de chacun correspond à l'expérience d'altérité que doivent faire les deux parties d'un projet afin d'installer entre eux un partenariat (Teike Luethi, 2007).

B.4.1.3.3.2. Replacer le BSE dans son contexte

En s'appuyant sur le caractère obligatoire pour l'éleveur comme pour le vétérinaire, du respect de la loi, ce dernier s'assure de clarifier le rôle de chacun et la pertinence de l'activité. En expliquant les tenants et les aboutissants de cette visite, il fait preuve de transparence qui est également un indicateur de relation de partenariat (Teike Luethi, 2007).

B.4.1.3.3.3. Expliquer le déroulement de la visite

Selon le même principe de transparence, en re-détaillant le déroulement de ce qui va se passer, le vétérinaire s'assure que l'éleveur comprenne les intentions de son interlocuteur. La communication sur la forme que va prendre cette visite est également un moyen de se fonder sur une base commune de travail connue des deux parties (Teike Luethi, 2007).

B.4.1.4. *Un travail en pluridisciplinarité*

L'identification de l'ensemble de ces activités, à partir de la littérature et des données du terrain est, au cours du processus, soumise à l'expertise de plusieurs enseignants-chercheurs des domaines scientifiques suivants : les sciences vétérinaires, la zootechnie des systèmes d'élevage, les sciences de l'éducation, les sciences de gestion et la communication clinique. Ce processus se déroule au cours de séminaires en visio-conférence où chacun a accès au document et peut donc en tester les apports et les limites. Ces expertises permettent de mettre à l'épreuve une première fois la grille, d'en vérifier la pertinence et d'en élargir les horizons.

B.4.2. Accès au raisonnement du vétérinaire

La façon dont les vétérinaires vont exercer leur activité résulte de processus cognitifs internes. En suivant la méthodologie de la didactique professionnelle, à partir de l'étude de leur manière de mener la visite, au travers de tous ces thèmes nous accédons à ces processus cognitifs qui sont regroupés en objectifs, dilemmes et postulats.

La Figure 11, schématise l'ensemble de l'élaboration de la grille d'analyse produite lors de ce travail ainsi que son utilisation.

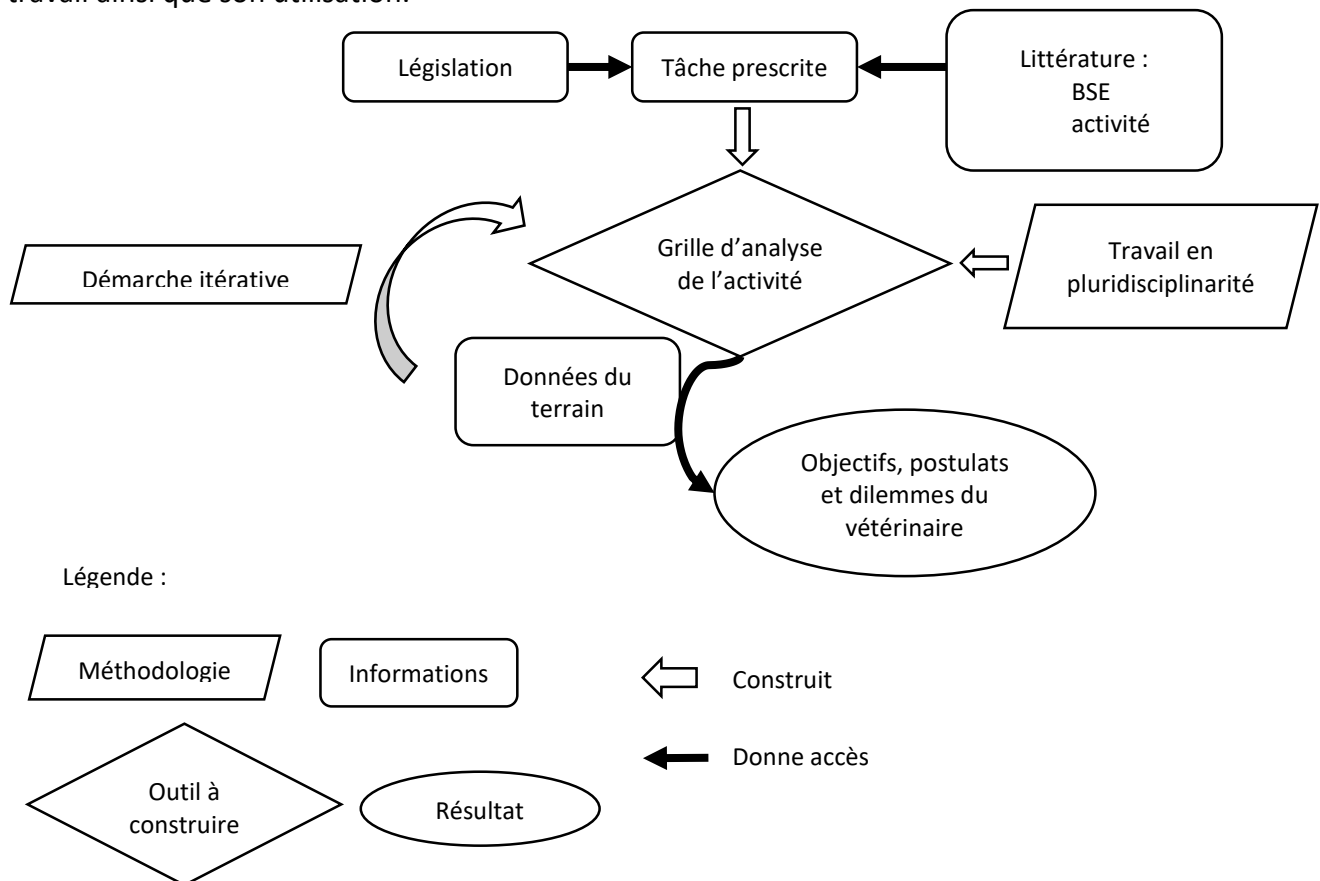


Figure 11 : Construction et utilisation d'une grille d'analyse de l'activité du vétérinaire en visite de BSE

B.4.3. Mise en forme des résultats

Ensuite, dans l'optique d'affiner les données de ces matériaux bruts, la grille d'analyse ainsi produite est créée dans le logiciel d'analyse qualitative N VIVO®. Les vidéos transcrites au préalable sont alors encodées dans cette grille rendant l'association de verbatim aux différents thèmes plus précise et plus systématique. L'encodage permet également de poser un cadre pour la comparaison des activités produites au sein de ces trois études de cas. Les résultats seront présentés ici sous forme de verbatims ou de graphiques, leur origine sera explicitée selon le code suivant :

- V ou E X : vétérinaire ou éleveur du cas X
- BSE : vidéo de la visite de BSE
- EAC : entretien à chaud
- VAC : vidéo d'auto-confrontation

C. Résultats

Au travers de l'étude de nos trois cas nous allons nous atteler à décrire la diversité de l'activité du vétérinaire durant la visite de BSE et comment elle se construit à partir des objectifs, des dilemmes et des postulats de ces derniers, en nous appuyant sur des verbatim extraits de nos différents matériaux.

C.1. L'activité diagnostique

Le diagnostic, qui est assimilable à un processus d'enquête correspond à la partie évaluation de la situation d'évaluation conseil décrite au paragraphe A.3.3.2.2. D'après nos résultats, elle représente une part importante de l'activité de nos trois vétérinaires pendant la visite de BSE, comme le montre la Figure 12. Elle illustre de façon qualitative la part que prend chacune des activités dans le dialogue avec l'éleveur.

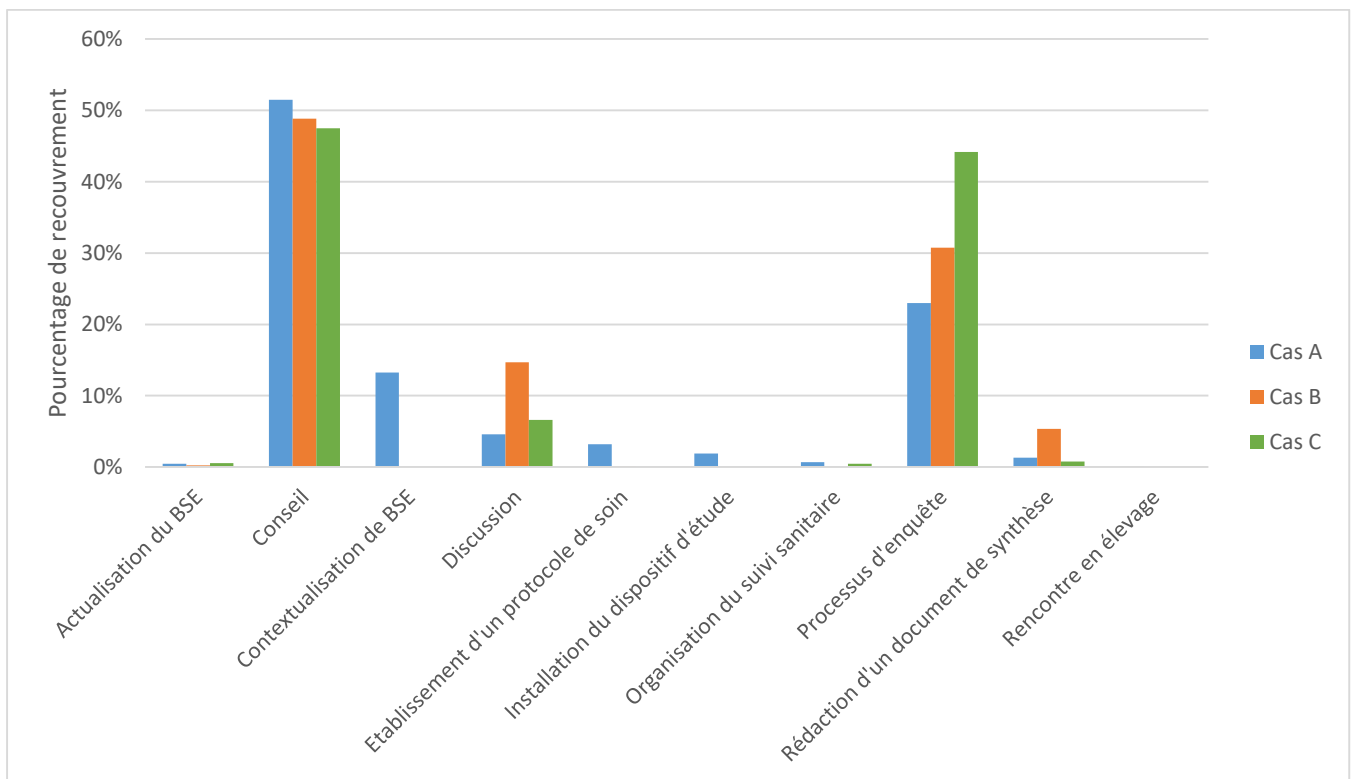


Figure 12 : Représentation graphique de l'importance relative des activités effectuées par le vétérinaire au cours de la visite de BSE

L'élaboration du statut sanitaire de l'élevage réalisé par le vétérinaire correspond à une activité technique dans laquelle il articule différentes ressources, qu'il s'agisse des données produites par l'éleveur ou par sa clinique, avec ses compétences techniques pour poser un diagnostic. Nous retrouvons ici un déroulement d'activité *a priori* simple et assimilable à la Figure 3. Néanmoins la décomposition de l'activité diagnostique en sous-activités comme le fait la Figure 13, tend à montrer que la recherche d'information est en volume plus importante que le diagnostic de l'état sanitaire de l'élevage.

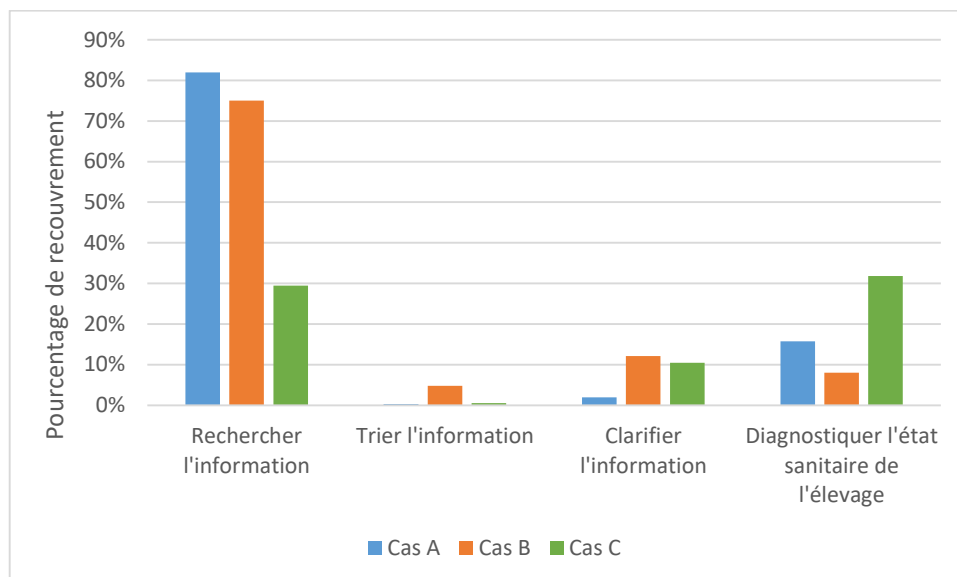


Figure 13 : Représentation graphique de l'importance relative des différentes activités de processus d'enquête

Dans nos cas, la mobilisation de ressources paraît plus chronophage que la mobilisation des compétences qui les nécessitent.

C.1.1. A partir des données de l'élevage

C.1.1.1. Une ressource appartenant à l'éleveur

Dans nos trois études de cas, le vétérinaire fait un travail d'explicitation de données afin de déterminer l'état sanitaire du troupeau. Ce travail se fait à partir de plusieurs types de ressources. La première correspond aux données d'élevage. En effet, l'activité des éleveurs est génératrice de nombreuses données sur leurs animaux et leur production. Ces dernières reflètent assez fidèlement la santé du troupeau et sont utiles au vétérinaire dans l'exercice de son expertise. Les trois vétérinaires de notre étude, prennent d'ailleurs en note ces données qu'ils demandent tout au long de la discussion. Cette dernière devient alors vectrice d'interactions majoritairement opérationnelles. Elles serviront à leur diagnostic et à la rédaction du document de synthèse du bilan. Elles sont issues soit directement du travail de l'éleveur qui utilise, dans nos trois cas, un logiciel de gestion comme Pilot'Elevage®, soit du contrôle laitier.

C.1.1.2. Un accès aux données difficile

Deux des vétérinaires de notre étude aimeraient pouvoir y accéder avant la visite de BSE afin de gagner du temps. Mais ils rencontrent de grosses difficultés à le faire. Le vétérinaire A souligne le manque de communication entre les différents intervenants d'élevage, notamment avec le contrôle laitier :

« Je n'ai jamais de données exploitables, j'ai toujours des pdf, à chaque fois. [...] Donc moi je les craque [...]. C'est une heure et demie de boulot à chaque fois. » VA VAC

Quant au vétérinaire B, c'est la difficulté de la prise en main des logiciels de partage de données qui l'empêche d'y avoir accès comme il le souhaiterait.

« Vet'Elevage® ou BDIVet® c'est la cata, [...] ça fonctionne pas ou alors j'y arrive pas et on n'a plus le temps d'avoir une journée derrière l'ordinateur pour avoir quelqu'un en hot line qui vous explique comment lancer le logiciel. » VB VAC

C.1.1.3. Un travail conjoint avec l'éleveur

Ils doivent donc récupérer ces informations directement auprès de l'éleveur pendant la visite de BSE. En fonction de leur interlocuteur, la qualité de cette récupération varie beaucoup. Elles sont directement subordonnées à sa façon de travailler. L'éleveur B est un exemple de maîtrise de la gestion de ces données, ce qui lui permet de les fournir rapidement au vétérinaire :

« Alors, j'ai... toutes mes données sur un Drive, Google Drive et j'ai tous mes tableaux Excel un peu, j'ai toutes mes statistiques dessus. » EB VAC

Cependant, le vétérinaire B précise que ce n'est pas le cas de la majorité des éleveurs de sa clientèle.

« Les données sont toujours données de façon aléatoire. » VB VAC

Il a donc adapté sa façon de travailler lors d'une visite de BSE :

« Moi ce qui m'importe c'est pas le chiffre exact souvent c'est plus avoir le ressenti de l'éleveur [...] c'est plus savoir quel est l'objectif aussi de troupeau. » VB VAC

Le vétérinaire A s'est également adaptée en apprenant à utiliser elle-même les différents logiciels des éleveurs. Elle gagne ainsi du temps, dans la visite de BSE filmée, en prenant la main sur l'éleveur A, moins à l'aise avec cet outil.

« Elle maîtrise plus le site que moi pour faire des recherches, quoi. » EA VAC

Pour gagner du temps sur cette centralisation de ressources les vétérinaires ne vont pas se baser uniquement sur ces données pour donner leur expertise, mais également sur la consommation de médicaments à l'année, à laquelle ils ont d'ailleurs accès directement.

C.1.2. A partir de la consommation de médicaments

La délivrance de médicaments permet au vétérinaire d'éditer lui-même la liste de la consommation en médicaments de l'élevage qu'il visite. Elle correspond à un second type de ressource, utilisé par le vétérinaire pour répondre à un de ses objectifs :

« Une de nos missions, enfin, un vétérinaire, c'est quand même quelqu'un qui rend lisible et qui explicite la consommation des éleveurs en médicaments en ferme. » VA VAC

Dans deux de nos cas, les vétérinaires utilisent beaucoup la liste des médicaments qu'ils ont délivrés à l'éleveur au cours de l'année :

(Au sujet de la liste de consommation des médicaments) : « Je l'ai quand même tout le temps sous les yeux. » VA VAC

« On arrive toujours avec la liste des actes et médicaments sur l'année. » VB VAC

En effet, cette liste donne une image indirecte de la santé de l'élevage. Elle est le reflet des maladies régulièrement présentes dans l'élevage et en cela, aide le vétérinaire à construire sa représentation de l'état sanitaire de celui-ci.

« Mais il y a des éleveurs chez qui moi j'ai lancé des audits repro., parce qu'un jour, je fais « mais ce n'est pas possible, quoi : 2000 balles le produit « repro »... » VB EAC

Elle fournit également une base de travail qui permet au vétérinaire d'évaluer la pertinence de la mise en place des traitements.

« Mais par exemple sur cet éleveur qui utilise beaucoup de METACAM[®], il faut se poser la question : « Pourquoi il en utilise beaucoup ? », s'il l'utilise... c'est aussi de savoir si c'est bien utilisé. » VB VAC

C'est donc un outil qui sert à la fois de source d'informations et de point de départ pour une discussion avec l'éleveur.

« Et puis après, l'idée du bilan sanitaire, c'est d'en profiter pour faire le tour de l'élevage. » VA BSE

« Je pense que le bilan sanitaire oui, il peut y avoir des objectifs chiffrés si tout est bien fait, mais c'est surtout une discussion globale sur les pratiques, surtout en élevage bio. » VB VAC

« Mais c'est vrai qu'au passage, ça permet d'aborder des thématiques. » VC BSE

Cette discussion apparaît d'ailleurs, d'après ces verbatims, comme une activité recherchée des vétérinaires.

C.2. L'activité de conseil

À partir des ressources fournies, le vétérinaire se construit une représentation de l'état sanitaire de l'élevage. Suite à cela, les vétérinaires de notre étude vont mener une activité de conseil afin d'amener l'éleveur à l'améliorer. Nous sommes alors dans la deuxième partie de la situation d'évaluation-conseil définie au paragraphe A.3.3.2.2. Elle représente donc, avec le diagnostic une des principales activités du vétérinaire, comme visible sur la Figure 12.

C.2.1. Une activité qui répond à des attentes

C.2.1.1. L'adaptation à des attentes extérieures génératrices de dilemmes

C.2.1.1.1. Diminuer la consommation de médicaments sans faire baisser le chiffre d'affaire

Cette amélioration de l'état sanitaire de l'élevage se fait via des moyens conditionnés par les attentes réglementaires du BSE mais également du label biologique auquel sont soumis les élevages de notre étude. Les trois vétérinaires vont donc prodiguer des conseils pertinents dans ce contexte, en cherchant à faire diminuer la consommation de médicaments, notamment celle des antibiotiques :

« Le but [...] c'est que l'éleveur, il soit bien conscient [...] qu'il y a des moyens zootechniques de faire autrement. » VA VAC

« Vous avez déjà essayé vous, les traitements à base de plantes en prévention des problèmes respiratoires ? » VC BSE

(A propos d'un traitement à base de plantes) : « Je pense que ça peut être pas mal pour des gens qui ont des soucis [...] d'endométrite et qui ne veulent pas les traiter aux antibiotiques. » VB BSE

A ce propos d'ailleurs, l'un d'entre eux expliquera un des dilemmes que représente cette démarche auprès des éleveurs :

« Parce que quand même, la consommation de médicaments je veux dire nous, on vit dessus, hein [...] Après, c'est assez paradoxal de vivre d'un truc que tu essaies de réduire. » VA VAC

Le vétérinaire B est également conscient de ce dilemme et y répond par la volonté de diversifier son activité :

« Moi mon objectif, honnêtement il est pas financier [...], moi si l'éleveur me dit qu'il a baissé énormément, bah c'est pas très grave [...] il aura peut-être d'autres postes de dépenses et il me paiera plus à côté. Je sais très bien que j'ai pas de problèmes si je vends moins de médicaments. » VB VAC

C.2.1.1.2. Prioriser les thèmes à aborder en fonction de leur gravité et des attentes de l'éleveur

De plus, la réglementation encadrant le BSE demande au vétérinaire de trier les thèmes à aborder afin de cibler les affections prioritaires de l'élevage. Le temps alloué à la visite l'oblige également à faire un tri dans ce qui doit être vu avec l'éleveur. Ce contexte va alors directement influencer son activité en le plaçant face à un nouveau dilemme : faire un choix parmi les thèmes à aborder tout en restant pertinent. Afin de garder une activité efficace et pertinente aux yeux de l'éleveur, les vétérinaires vont donc se baser sur ce qu'ils perçoivent de son ressenti pour faire un tri qui leur permettra de continuer à capter son attention :

« Tu ne soulèves pas tous les points [...]. Il y a des choses, tu passes vite parce que 1 : tu n'as pas envie de passer la journée dessus ; et 2 : parce que tu sais que ce n'est pas la priorité de l'éleveur. » VB EAC

« Il faudrait peut-être être moins bavard, plus... Je ne sais pas comment expliquer en temps plus court. Parce que par contre, ça me semble assez clair : pour [l'éleveur], là, il est bien dedans, là. Ça l'intéresse en plus. » VA VAC

Les vétérinaires de notre étude seront donc attentifs au cours de la visite à cerner les attentes des éleveurs afin de les impliquer dans la réalisation du bilan.

C.2.1.2. Saisir le point de vue des éleveurs

C.2.1.2.1. Des niveaux d'alertes différents

Un des défis qui ressort de nos vidéos de visite de BSE est l'instauration d'un espace d'appropriation du projet pour chacun des partenaires, c'est-à-dire l'élaboration d'un travail commun à partir de deux expériences différentes de l'élevage. Cela va se traduire par la confrontation de niveaux d'alerte différents entre vétérinaire et éleveur :

« Parce que c'est marrant de ne pas être sur le même [...] niveau d'alerte. Enfin c'est marrant... C'est, nous c'est quotidien, hein ! Tu vois des trucs, tu dis « Oh, c'est hyper grave et tout et l'éleveur, il est très cool avec ça [...] ou il n'a pas les outils, ou il n'a pas le temps de s'y intéresser [..]. Il est sur autre chose, il est dans ses trucs, il est dans sa vie, quoi... » VA VAC

(A propos du nombre de mammites dans l'élevage) :

« EB : Ouais. Donc c'est quand même vachement moins que ce qu'on a...

VB : C'est toujours trop mais... » BSE

Dans ce deuxième verbatim, l'éleveur considère ce nombre de mammite est acceptable car bien en dessous d'une référence personnelle. En revanche, le vétérinaire considère, lui, ce nombre comme problématique. Cette différence de points de vue, va nécessiter une activité de communication de la part du vétérinaire, dans une optique de transparence visant à clarifier les positions de chacun et à faire ressortir les repères communs. Il poussa ainsi réguler son activité de conseil en l'adaptant à son interlocuteur.

C.2.1.2.2. Le repérage d'indicateurs en vue d'une régulation de l'activité de conseil

Au cours du dialogue, les vétérinaires vont alors chercher à repérer les indicateurs d'intérêt chez l'éleveur, afin d'adapter leur discours aux préoccupations de leur interlocuteur. Ces indicateurs sont propres à chaque vétérinaire et découlent directement de son observation des réactions de l'éleveur :

(A propos des mammites dans l'élevage) : « J'essaie d'attirer son attention, mais je n'y arrive pas ! [...] Il ne réagit pas [...] et là je sais que pour moi, c'est grave à ce moment-là, mais pour lui, ça ne l'est pas encore. » VA VAC

(Au sujet des mammites dans l'élevage) « J'ai en face de moi un éleveur qui [ne] trouve pas ça si extraordinaire, qui va me dire c'est mieux qu'avant, bon en fait je m'en contente un peu mais c'est vrai que je suis toujours un peu frustré. » VB VAC

Ces indicateurs subjectifs ne reflètent d'ailleurs pas toujours la réalité de la situation. Les éleveurs n'expriment pas systématiquement leur désaccord et des malentendus sont toujours possibles :

« Il y a pensé puisqu'il m'en a reparlé. Il m'a dit « ça m'a interpellé ce que tu m'as dit sur les mammites pendant le BSE. » VA VAC

« Et puis tu peux, tu peux avoir des choses que tu penses avoir dites, qui n'ont pas été compris et tout. » VB EAC

Néanmoins, c'est à partir de ces indicateurs que les vétérinaires vont se faire une représentation mentale des attentes et objectifs de l'éleveur :

« Alors là j'ai un éleveur qui a un objectif financier, il en parle un peu au début, diminuer les coûts et à qui c'est pas trop compliqué d'imposer un objectif ... éthique on va dire de baisse de consommation d'antibiotiques. » VB VAC

C'est là-dessus qu'ils vont baser leur stratégie d'argumentation pour convaincre les éleveurs de l'intérêt des conseils proposés.

On voit alors dans ces exemples se dessiner quelques-uns des concepts organisateurs des vétérinaires de notre étude, la Figure 14 en présente un :

Situation : l'éleveur a des objectifs financiers mais également éthiques.

Indicateurs repérés par le vétérinaire : l'éleveur parle de ses objectifs financier, connaissance de sa clientèle.

Stratégie : tâcher de diminuer la consommation d'antibiotiques en utilisant des arguments éthiques.

Concept organisateur (transactionnel) : l'éleveur est sensible aux arguments éthiques malgré ses objectifs financiers donc on peut choisir de promouvoir une baisse de consommation des antibiotiques en utilisant des arguments éthiques.

Figure 14 : Concept organisateur du vétérinaire B dans ses choix d'argumentation

C.2.2. Des stratégies pour convaincre l'éleveur

C.2.2.1. L'argumentation, au cœur de l'activité de conseil

Un autre objectif se dessine alors dans l'activité de conseil pour le vétérinaire : s'assurer l'adhésion de l'éleveur afin de favoriser l'observance des recommandations. Le vétérinaire B le considère comme une véritable tâche à accomplir au cours de la visite :

« [...] Un vrai travail à leur faire comprendre [...] » VB VAC

D'après les postulats qu'ils ont sur la façon de travailler des éleveurs et leurs critères de prise de décision, ils vont varier et adapter leur argumentation.

« Les éleveurs c'est aussi souvent des habitudes [...], c'est peut-être là justement qu'on doit intervenir et changer des habitudes. » VB VAC

C.2.2.2. Des choix argumentaires variés

Dans notre étude, les trois vétérinaires n'hésitent pas à utiliser des arguments économiques :

« La vaccination de tout le cheptel, ne vous coûtera pas aussi cher que la perte d'une vache. » VC BSE

« Enfin, voilà, ça roule globalement, donc on peut se payer le luxe de savoir qui fait le coup [quelle bactérie est responsable des mammites] pour essayer d'avoir des mesures un peu bien senties, à pas cher de travail... » VA BSE

« C'est 750€ après une mammite, colibacillaire, j'en ai fait une hier, en frais véto, frais véto seuls : 250€. » VB BSE

Les arguments sanitaires sont également régulièrement utilisés :

« Pour pouvoir pas nécessairement traiter mais pour pouvoir me prémunir plus facilement de mammites facilement prémunissables. » VA BSE

Le vétérinaire B ne conseille pas un nouveau vaccin contre les mammites à l'éleveur B qui ne semble pas avoir de gros problèmes avec cette affection dans son élevage.

On trouve également des arguments ergonomiques, lorsque le vétérinaire juge qu'ils seront bien réceptionnés par l'éleveur :

« Et par contre ce qui est sûr, c'est qu'on ne va pas te faire mettre des gants... D'abord si tu n'aimes pas ça, bon voilà... Et s'il n'y a pas de raison objective pour mettre les gants. » VA BSE

L'humour fait aussi partie des outils employés, notamment par le vétérinaire A :

« Je pratique la dérision [...] Je suis désabusée des fois sur l'utilité des écrits qu'on produit ; j'aimerais qu'il s'en serve comme outil, mais je ne suis pas certaine qu'il le fasse parce qu'il y a des éleveurs qui ne le font jamais. Et du coup, j'essaie de faire de l'humour pour que ça le... que ça pique son intérêt. » VA VAC

Enfin, l'explication scientifique est un choix auquel les vétérinaires ont également recours :

(A propos du Chlorure de Magnésium) : « Par contre sur la préparation au vêlage, le but c'est qu'il négative le bilan anions-cations dans le sang de vos vaches de manière à ce que les hormones s'activent pour aller chercher le calcium dans les os, les intestins, etc. Et donc, qu'il soit disponible au moment du vêlage. » VC BSE

Ce procédé est d'ailleurs très présent tout au long de l'activité de conseil du vétérinaire A, en cohérence avec ses convictions sur son intérêt auprès des éleveurs. D'ailleurs, ce cas correspond à une belle illustration de l'influence d'un postulat dans la réponse à un dilemme sur le choix de la stratégie à adopter.

C.2.2.3. L'influence d'un postulat fort sur le fond de l'argumentation

En effet, comme le montre les Figure 15 et **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, le vétérinaire A utilise l'explication scientifique de façon importante relativement à nos deux autres cas, mais également relativement aux autres techniques qu'elle emploie tout au long de son activité de conseil :

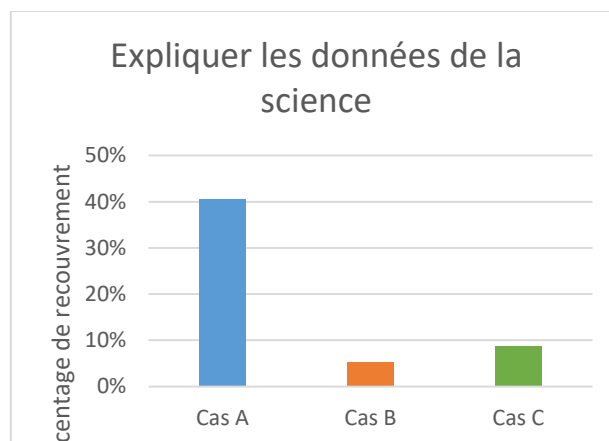


Figure 15 : Importance de l'explication scientifique dans le travail du vétérinaire A par rapport aux autres cas

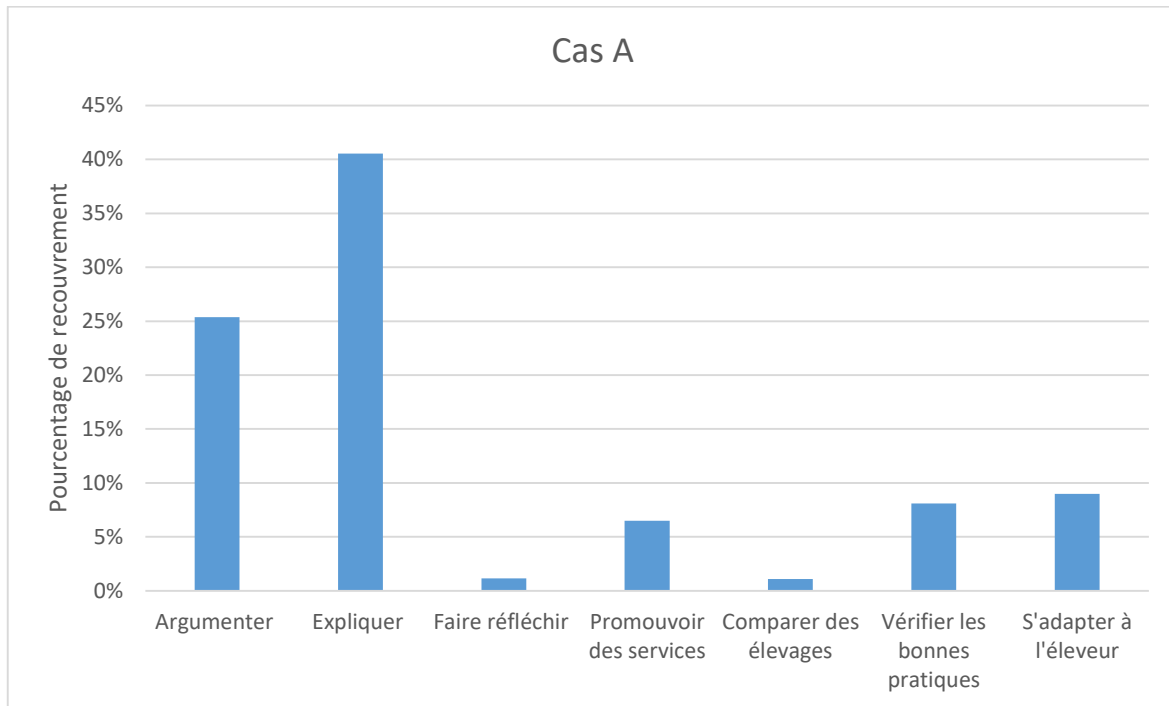


Figure 16 : Importance de l'explication scientifique dans l'activité conseil du vétérinaire A par rapport aux autres formes d'argumentation

Un de ses postulats est que l'éleveur n'utilisera correctement que ce dont il a compris le principe. Aussi chacune de ses propositions s'appuie sur des explications théoriques qui font appel au raisonnement logique de l'éleveur afin de le rallier à ses idées. Son travail s'inscrit alors directement dans une optique de vulgarisation de l'information scientifique.

« Parce que je pense [que] pour des éleveurs, c'est plus facile du coup après d'appréhender les troubles de santé une fois qu'on a une bonne idée de comment sont faites les choses. » VA VAC

Ses explications précises et bien souvent accompagnées de schémas sont d'ailleurs plutôt appréciées par l'éleveur A.

« Ben je pense que oui, c'est utile quand même, ouais. Après nous, on n'enregistre pas tout mais il nous reste toujours quelque chose quand même (rires). » EA VAC

Dans tous les cas, elle a pour but l'initiation chez l'éleveur d'un changement dans sa façon de travailler. Ce changement n'est pas toujours amorcé suite à un discours oral.

C.2.3. L'émergence d'une réflexivité chez l'éleveur

Au cours de l'activité diagnostique décrite dans la partie C.1, le vétérinaire va évaluer la situation de l'élevage avec l'éleveur. Il va interpréter ses données pour leur donner du sens en terme de pratiques d'élevage. Suite à cela, nous avons vu dans la partie C.2 que le vétérinaire exerce une activité de conseil sur lesdites pratiques, tout en s'adaptant sans cesse à ce qu'il perçoit de ses attentes. Nous avons là, une situation d'évaluation conseil et c'est dans ce cadre que va se profiler une activité indirecte du vétérinaire.

C.2.3.1. Une activité à première vue passive

La Figure 17 montre que cette activité est relativement plus observable dans les cas B et C, où les éleveurs ont une participation plus active oralement.

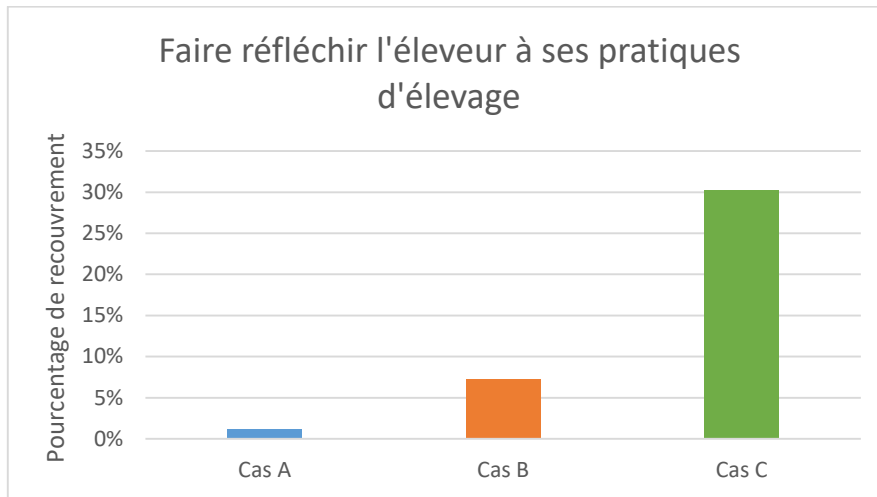


Figure 17 : Importances relatives de l'initiation d'une réflexivité de l'éleveur dans les cas A, B et C

En effet, dans ces cas, par moments, les éleveurs se lancent dans l'explication de leurs choix ou de leur démarche en digressant à partir d'une question posée par le vétérinaire.

(A propos de l'origine de morts subites dans l'élevage) : « EC : Alors est-ce que c'est... Alors pourquoi j'ai pensé à ça ? Parce que je suis aussi le dossier « vautours », enfin voilà, je n'ai pas dit ça aussi tout à l'heure...

VC : Oui ?

EC : Mais je suis aussi le dossier « chasse », « chasse – prédation » à la Chambre d'Agriculture. Et en fait dans le S., il y a un gros souci là-dessus !

VC : Ouais.

EC : Parce qu'ils ne vaccinent plus.

VC : Ouais.

EC : Et moi je ne savais pas ou j'avais oublié qu'il faut faire la vaccination tous les ans pour l'entéro. [...] Alors, il s'avère que principalement les animaux qui sont morts l'année der... Enfin, depuis 2 ans, ce n'est pas du charbon, ça serait plutôt de l'entéro. » BSE

L'éleveuse C utilise dans cet échange une question rhétorique (*Alors pourquoi j'ai pensé à ça ?*) créant elle-même la demande à laquelle elle va répondre par la suite. Elle est presque dans une situation de monologue, où le vétérinaire acquiesce de façon passive. En exposant oralement à son interlocutrice les raisons qui la poussent à penser qu'il y a de l'entérotaxémie dans son élevage elle finit par re-réfléchir aux protocoles de vaccination pour cette maladie.

Dans le cas B, on observe le même phénomène :

(A propos de l'acupuncture sur les non délivrances) :

« EB : Après voilà, on le refait une fois, deux fois, trois fois... Elle se nettoie et puis...

VB : Hum.

EB : Sauf que là, c'était une vieille vache, et puis alors là, c'est parti en sucette, je ne sais pas...

VB : Ouais...

EB : J'étais tombé un peu des nues donc ben, ça sert un peu de leçon où tu te dis « bon... ». Mais bon pareil, faire de l'antibio systématique... » BSE

A partir d'une question sur le nombre de non-délivrances, l'éleveur réfléchit à voix haute sur la pertinence du choix de l'acupuncture. Le vétérinaire intervient peu à ce moment, laissant l'interlocuteur dérouler le fil de sa pensée.

C.2.3.2. L'initiation d'un changement de pratique

Cette activité fait de la visite de BSE une occasion propice au changement de pratiques :

« Justement, je crois c'était suite au premier bilan sanitaire où il demandait le nombre de réformes [...] Donc c'est là où je m'étais dit : « Ah oui, donc en fait, à chaque départ de vaches, je me fais un tableau [...] Ben, ça a permis de [...] ne pas faire partir de vache sans raison. » EB VAC

Dans le cas A, ce genre de situation est plus rare, l'éleveur A parle très peu de son élevage au cours de la visite. En revanche, le vétérinaire A a une volonté consciente de l'amener à réfléchir par lui-même à son travail, notamment à son utilisation des données qu'il produit.

(A propos de l'utilisation du logiciel Pilot'Elevage® avec l'éleveur au cours de la visite) : Mais là ce que j'essaie de mettre en main [...] C'est que : « Et en quoi je m'aide de l'ensemble des données que je produis ou que je contribue à produire pour être plus libre dans les choix que je fais ? [...] C'est un ensemble d'outils pour m'autonomiser en tant qu'éleveur laitier, sur les mesures que je veux faire, les impasses aussi que je fais... » » VA VAC

En parlant à la première personne du singulier pour expliquer sa démarche, le vétérinaire A présente la réflexion qu'elle voudrait faire naître chez son interlocuteur. Il semblerait d'ailleurs qu'elle y réussisse car l'éleveur, a posteriori, reconnaît devoir en apprendre plus sur le logiciel :

« Je pense qu'il faudrait se baser plus sur les chiffres de Pilot'Elevage®, quoi, sur ce qu'on enregistre vraiment. [...] Mais c'est plus après dans les... dans la réception des données, quoi, qu'on n'a pas de vision globale. Après, on ne sait peut-être pas non plus chercher les chiffres où il faut, quoi. C'est peut-être ça, un manque d'info. » EA VAC

Dans nos trois cas, l'activité du vétérinaire devient donc source de réflexivité sur son propre travail pour l'éleveur.

Le vétérinaire est donc amené au cours de l'activité de conseil à transmettre des connaissances à l'éleveur mais aussi à lui donner du recul sur sa façon de travailler aux travers des échanges qu'ils vont avoir. Cependant il semblerait que ces derniers soient aussi vecteurs d'une activité de formation mais aussi d'apprentissage de la part du vétérinaire.

C.3. Des apprentissages croisés

Les interactions qui se mettent en place au travers des différentes activités, qu'elles soient transactionnelles, opérationnelles ou relationnelles vont être vecteurs de transmissions de connaissances.

C.3.1. Une activité de formateur

Au sein de l'activité conseil, ces vecteurs auront tendance à aller du vétérinaire vers l'éleveur, donnant au premier un rôle de formateur.

C.3.1.1. Un objectif identifié du vétérinaire

La visite de BSE, pour au moins deux des trois vétérinaires de notre étude, est comprise comme une occasion privilégiée de partager ses connaissances avec l'éleveur :

« Je veux qu'il puisse avoir des réponses [...]. S'il y a des questions spécifiques, qu'on puisse y répondre. » VA VAC

« Mais je trouve qu'après le but, il est de répondre à ses questions. » VB EAC

Tout au long de l'échange avec l'éleveur, le vétérinaire ne va d'ailleurs pas cesser de mobiliser ses propres connaissances pour les transmettre à son interlocuteur.

« Et en fait, théoriquement [...], il faudrait prendre le petit embout quand la vache elle n'a rien, elle n'a pas d'inflammation physique en fait du sphincter, pour ne pas abîmer le trayon et ne pas abîmer

la kératine quand tu fais ça et respecter le truc et ensuite appliquer ton traitement intramammaire. » VA BSE

« Et en fait du coup, cette cure, il faudrait vraiment la faire jusqu'au vêlage, en fait ; sur une période qui va de 10 jours avant le vêlage jusqu'au vêlage. [...] Si vous la faites au début du tarissement, vous n'avez pas l'effet escompté. » VC BSE

« Alors là du coup, on est vraiment sur du traitement endométrite à base de calendula et [...] on le met avec une sonde [...] on met le flacon avec une seringue et une sonde dans l'utérus sur des métrites à 3 semaines. » VB BSE

Pour le vétérinaire A, cette activité de formation est très importante :

« VA : Les documents que je te présente [...] C'est du support technique en ferme [...].

EA : C'est pour nous... nous éduquer (rires).

VA : Pfff... Ouais, non, vous évangéliser (rires). » BSE

En effet, elle voit son rôle comme celui de la source de connaissances qui va permettre à l'éleveur de prendre des décisions éclairées :

« Ils vont se mettre au boulot à partir de décisions, d'où l'importance des connaissances dans la prise de décision. » VA EAC

Cependant pour pouvoir transmettre des connaissances, la réceptivité de l'éleveur est une condition à remplir, autant que la motivation du vétérinaire.

C.3.1.2. La mise en condition de l'éleveur

Apporter des réponses représente un véritable objectif. Il reste délicat à réaliser car il met le vétérinaire face à un nouveau dilemme : transmettre des connaissances adaptées au niveau de réceptivité de l'éleveur. Il dépend directement de la pro-activité des éleveurs et de leur motivation à poser ces fameuses questions au cours de la visite du BSE. Or, c'est quelque chose qu'ils font trop peu souvent déplore le vétérinaire B :

« J'aimerais que ça soit vraiment le moment où l'éleveur pose un peu toutes les questions qu'il a à poser. » VB VAC

Dans notre étude, les vétérinaires A et B vont donc adopter des stratégies de positionnement afin de se redéfinir en tant que référence auprès de leurs éleveurs. Ces stratégies divergent, dans le cas B, le vétérinaire part du principe que les questions sont posées *« au gars qui passe régulièrement dans l'élevage » VB EAC*. Aussi il cherche à redevenir ce « gars ». Dans le cas A, le vétérinaire va explicitement redéfinir sa place auprès de l'éleveur comme un partenaire indispensable en santé animale :

« Et je suis un interlocuteur majeur de la santé en élevage. Je ne fais pas que vendre du médicament. » VA VAC

Elle se base sur le postulat que les éleveurs seraient enclins à délaissé le conseil vétérinaire au profit de celui d'autres intervenants en élevage, ce qui se traduit également par une remise au point sur le rôle et les apports de chacun :

« Ce n'est pas pour balayer d'un revers de main ce qu'a dit la technicienne, là. » VA BSE

Via cette prétention, où le vétérinaire se défend d'évincer sa concurrente, ce qu'elle est effectivement en train de faire, elle réaffirme sa place dans le conseil en santé d'élevage.

Par le dialogue, en redéfinissant leur position en santé animale, les vétérinaires vont donc chercher à mettre l'éleveur en situation de les considérer comme des référents. Ils espèrent ainsi redevenir l'interlocuteur privilégié en cas de questions. Mais ce dialogue leur permet également, de mettre en place des apprentissages opportunistes.

C.3.2. Le vétérinaire en tant qu'apprenant

Si nous revenons à la Figure 12, nous remarquons que la troisième activité en terme d'importance relative correspond à la discussion avec l'éleveur. C'est au cours de cette dernière que les interactions vont mener le vétérinaire non plus seulement vers un rôle de formateur, mais également vers un rôle d'apprenant.

C.3.2.1. Apprendre à connaître l'éleveur

Un objectif supplémentaire se profile chez les trois vétérinaires de notre étude de cas : apprendre de l'éleveur.

« Donc pour moi, c'est aussi ça un bilan efficace, c'est un truc qui m'apprend des choses sur la façon de faire des éleveurs. » VB VAC

Dans tous nos cas, cette activité d'apprentissage est observée ou décrite :

« Quand je suis en ferme, dès que je vois quelque chose que je ne connais pas, je demande tout le temps, tout le temps. » VA VAC

« Je trouve que tu as vraiment quand même une sorte de vrai échange, et tu apprends autant de choses que tu lui apprends, quoi. » VB EAC

La visite de BSE est l'occasion pour les vétérinaires d'en apprendre plus sur l'élevage, l'éleveur et ses projets :

« Et en plus, qu'est-ce qui voudrait l'Olivier : Il voudrait refaire les nurseries [...] ? » VA BSE

Pour le vétérinaire A, c'est un moment important qui lui permet de rencontrer l'éleveur, de se faire une représentation des liens entre les éleveurs, de leur lien à la réglementation et d'approcher les leviers de leurs prises de décision dans le travail.

« C'est passionnant, on découvre leurs stratégies et ce qui les inquiète. » VA EAC

Ils en profitent également pour se renseigner sur les pratiques d'élevage dont ils sont peu familiers.

« Au niveau insecticide, vous avez utilisé les seaux à l'ail, ou des trucs comme ça ? Vous avez essayé ? Juste par curiosité, hein. » VC BSE

« On a parlé de l'acupuncture, bon après... J'y crois, je n'y crois pas, mais [...] il a un peu de recul, il trouve ça positif aussi. Ouais donc ça pour moi, c'est assez intéressant. » VB EAC

Ces questions, renseignent donc le vétérinaire sur le partenaire avec lequel il va réaliser la visite de BSE, ses objectifs, son état d'esprit et les motivations de ses choix en terme de pratiques d'élevage. Renseignements qui lui serviront au cours de cette visite ou à une autre occasion de passage dans l'élevage.

C.3.2.2. Le point de départ d'un rôle d'informateur

Les informations ainsi récoltées par les vétérinaires de notre étude, vont concerner plusieurs thématiques : l'actualité de l'agriculture, celle de l'exploitation, notamment si elle cumule plusieurs activités agricoles, les principaux intervenants et sources d'information, les pratiques en place, etc... Cette prise d'information est motivée par deux postulats que font les vétérinaires à propos de leur propre rôle. Le premier correspond à leur mission de collecteurs d'informations, leur donnant une vue d'ensemble de ce qui se passe au sein de leur clientèle. Ils peuvent alors amorcer une réflexion épidémiologique et fournir un état des lieux des élevages avoisinants :

« Et du coup, par rapport aux autres élevages qu'il y avait dans cette formation, est-ce que vous avez identifié d'autres facteurs à part l'énergie ? Parce qu'en fait, ils sont où, ces gens-là ? » VC BSE

« Bon je pense qu'il y a [de la bronchite vermineuse], parce qu'on en voit partout en ce moment, tout le monde me dit la même chose. » VB BSE

En plus d'informations sanitaires, les vétérinaires de notre étude, n'hésitent pas à prendre des renseignements pratiques sur l'identité des différents intervenants en élevage. Ainsi, sur des domaines à la frontière ou hors de leurs compétences, ils gardent un rôle d'aiguilleur.

(A propos du pareur) « Et pour info, [...]il prend combien ? » VB BSE

« Moi j'ai plein de trucs dans la tête [...] de gens, je sais [chez] qui ça marche... » VA BSE
« Voilà, mais ils font tout ce qui est dératification, désinsectisation je crois aussi [...]. En tout cas, les rats taupiers, c'est sûr qu'ils s'en occupent. » VC BSE

C.3.2.3. *Evoluer dans un milieu bien particulier*

Le second postulat motivant cette activité d'apprentissage est celui selon lequel les vétérinaires ne s'estiment pas suffisamment formés au monde agricole :

« Parce qu'en fait on manque d'informations, d'informations liées à l'agricole, c'est-à-dire le prix du lait... » VB VAC

(Au sujet de sa « culture agricole » personnelle) : « Je me dis par contre qu'il y a un enjeu dans la transmission de ça aux jeunes [...]. Je me rends compte à quel point ça permet d'éclairer plein de choses. » VA VAC

En effet, les évolutions de ce milieu impactent directement la façon de travailler des éleveurs et le vétérinaire B estime devoir se tenir au courant afin de se positionner au mieux :

« C'est une vraie complexité de placer nos structures vétérinaires dans un milieu [dont] on n'a pas toujours connaissance. Nous on vend des services à une profession, si on sait pas comment vit cette profession au temps où on propose un service... » VB VAC

Les trois vétérinaires de notre étude vont donc se constituer une formation informelle sur les sujets qui leurs apparaissent comme essentiels aux éleveurs.

C.4. Le développement d'un partenariat sur le long terme

Nous avons observé au travers des parties C.1 et C.2 les différentes activités du vétérinaires qui font de la visite de BSE une situation d'évaluation conseil. Via la partie C.3 nous avons montré une activité centrée sur les transmissions de connaissances entre les deux acteurs qui décrivait leur réciprocité. L'ensemble de ces activités constituent un début à la mise en place d'un partenariat entre vétérinaire et éleveur.

C.4.1. Différents niveaux d'interactions

C.4.1.1. *Soigner la relation*

Dans les trois visites de BSE de notre étude, le vétérinaire a montré une volonté de se faire proche de l'éleveur.

« Et ce qu'on nourrit, c'est la proximité avec les éleveurs. » VA VAC

Dans ce cadre défini par la législation, les vétérinaires partent du postulat qu'ils sont considérés par les éleveurs comme un juge et non comme un partenaire. Or la seconde position est bien plus confortable pour s'assurer le concours de l'éleveur à la réalisation du bilan sanitaire. Le vétérinaire doit donc faire face au dilemme de concilier les positions d'évaluateur et de partenaire. Aussi ceux de notre étude n'ont pas hésité à utiliser l'humour, voire l'ironie pour assouplir les rapports :

« Et maintenant, tu vas être hyper content parce que tu es en règle avec l'administration. » VA BSE

« Les premiers jets ne sont pas faits, ce n'est pas bien, ça (rires). » VB BSE

Ils peuvent également montrer de l'empathie, même sur des sujets sortant du cadre du BSE :

(A propos du téléphone ne cessant pas de sonner) : « Je sais ce que c'est. Ça m'arrive. » VC BSE

« Même après, ce n'est pas vexant le fait de sortir des protocoles de sélection au niveau génétique ? » VB BSE

Le vétérinaire ne se place alors plus face à l'éleveur comme un évaluateur, mais à ses côtés comme un partenaire avec qui il veut travailler.

C.4.1.2. Des interactions transactionnelles et contractuelles

Dans les dialogues des trois vétérinaires de notre étude avec les éleveurs, nous voyons se dessiner plusieurs niveaux d'interactions, outre le soin à la relation précédemment décrit. En effet, l'activité à deux implique des discours transactionnels qui sont les supports de l'activité en tant que telle. C'est une activité que réalise le vétérinaire tout au long de la visite, notamment lorsqu'il rappelle les bonnes pratiques à l'éleveur.

« Il y a beaucoup de choses à cadrer sur ce qu'ils ont le droit de faire, pas le droit de faire. » VB VAC
« Attention à ça, ouais. Ben dès lors qu'on change la posologie, le temps d'attente, il devient forfaitaire et donc le forfaitaire, c'est 7 jours [...] Donc vous, ça vous passe à 14 jours. » VC BSE

Mais on observe également la présence d'un autre type de discours, notamment dans le cas A où le vétérinaire prend le temps de réexpliquer le cadre du BSE à l'éleveur :

« « Bilan sanitaire », « protocole de soins », « médicaments », ce sont des mots qui ont une définition légale. » VA BSE

« C'est un peu normal d'annoncer le plan, il ne savait pas du tout ce qu'on allait faire, hein. » VA VAC

Ce type de discours fait partie des interactions contractuelles qui permettent aux deux participants d'un même travail de se mettre d'accord sur l'encadrement de celui-ci. Nous pouvons donc observer au travers de nos trois études de cas la mise en place d'interactions propices au développement d'une relation de partenariat pour la réalisation de la visite de BSE. Un dernier type d'interaction transparait de façon plus indirecte pour deux de nos cas.

C.4.1.3. Impliquer des interlocuteurs indirects

Le travail en partenariat avec un éleveur, dans deux de nos cas, implique la collaboration avec non pas une personne mais plusieurs associés. Une difficulté supplémentaire s'ajoute au cours du BSE, l'absence de la totalité des associés de l'élevage lors de la visite

« Je pensais qu'on allait avoir le successeur avec nous. » VA VAC

« C'est un GAEC, tu ne fais pas le bilan avec tout le monde. » VB EAC

Dans nos deux cas les vétérinaires restent cependant très conscients du rôle de chacun dans l'élevage et n'hésitent pas à évoquer les autres associés au cours de la discussion afin de favoriser le transfert d'information d'associé à associé.

« Voilà, [ton associé] qui est en reprise un petit peu, ce ne serait pas du luxe de faire quelques bactério... » VA BSE

« Alors c'est métrite ou endométrite ? [...] Celles [que ton associé] détecte. » VB BSE

Ils n'ont cependant pas de prise directe sur ce qui sera dit dans l'élevage après leur passage.

« Mais je pense qu'ils communiquent beaucoup aussi derrière, [...] ils communiquent bien entre eux je pense, quoi. » VB EAC

Dans le cas A, la communication se fait effectivement sur les points sur lesquels avait insisté le vétérinaire :

« On a reparlé du logement des animaux suite au BSE [...] [de] l'entretien de la machine à traire aussi [...] Et puis ben la réflexion sur les analyses de lait, les PCR là, sur les... vaches à mammites. [...] Il y avait ces trois points à réfléchir. » EA VAC

En revanche dans le cas B, contrairement à ce qu'envisageait le vétérinaire, les éleveurs ont peu reparlé de ce qui avait été dit au cours de la visite concernant le bilan sanitaire.

« Je ne pense pas... Du bilan [sanitaire] Non, non. » EB VAC

La gestion d'interlocuteurs absents reste donc un défi pour les vétérinaires de notre étude.

Nous avons donc observé ici une activité du vétérinaire, liée à la communication, qui fait partie des indicateurs d'une situation de partenariat. D'autres ont été repérés par la suite.

C.4.2. Se placer en partenaire

Il s'agit une démarche d'expérience d'altérité dans laquelle l'un des partenaires redéfinit son rôle pour plus de transparence et favoriser le partenariat. Elle prend plusieurs formes au travers de nos cas.

C.4.2.1. Promouvoir ses services

L'évaluation de l'état sanitaire de l'élevage est susceptible de nécessiter des examens complémentaires qui ne peuvent être réalisés sur le moment. C'est l'occasion pour les vétérinaires de notre étude de rappeler les services qu'ils proposent au quotidien et d'utiliser leurs compétences stratégiques auprès de l'éleveur.

« Nous, on a un fournisseur qui nous le fait pour 100€ en fait, sur 5 vaches, 100€ H.T.. » VC BSE

Ils profitent également des opportunités que leur offrent les nombreux sujets à aborder pour promouvoir leur travail.

« On arrive quand même à se dégager du temps pour faire des formations au parage pour les éleveurs. » VA BSE

« Des fois je me dis que les éleveurs ne sont pas toujours au courant, je leur dis de temps en temps, on fait toujours les 4% pour les paiements comptants. » VB BSE

« Après c'est des petits détails où on propose des choses aussi à l'éleveur ils ne sont pas toujours au courant des choses qu'on fait » VB VAC

Les vétérinaires de notre étude vont donc émailler leur discours par petites touches des occasions que peut saisir dès maintenant ou à l'avenir, l'éleveur pour travailler avec eux en plus étroite collaboration. Le vétérinaire A, souligne d'ailleurs l'intérêt de la visite de BSE dans la mise en place de cette promotion :

« Parce que si je ne le dis pas là, je ne le dis jamais en élevage. Je ne peux pas faire la promotion de ce que je fais dans mon travail. Et on est dans une zone [...] mais hyper concurrentielle. » VA VAC

Cela devient pour elle un des enjeux majeurs de la visite de BSE, redéfinir sa place en élevage pour marquer son territoire :

« La santé c'est moi, pas Seenovia®, ni Terrena®. » VA EAC

Les vétérinaires de notre étude ont donc saisi cette visite comme une occasion de promouvoir leur travail dans le cadre du BSE mais également dans des perspectives plus larges.

C.4.2.2. Un travail de positionnement stratégique perçu comme nécessaire

C.4.2.2.1. La promotion des services de la clinique

Pour deux de nos cas, le vétérinaire utilise la visite de BSE comme un moyen de promouvoir de façon générale ce que propose la clinique et de présenter comment il peut accompagner l'éleveur dans son travail sur le long terme.

« Sur les troubles respi, on est en train de faire un nouveau truc au cabinet [...], j'essaie de faire des échographies pulmonaires pour voir les séquelles sur les génisses. Et donc dire « celle-là, c'est une bonne candidate à l'élevage, ou celle-là, c'est mort, elle a les poumons fibrosés, parce que ça ne sert à rien que tu l'élèves, tu l'insémines... » VA BSE

Ils affichent clairement cette activité parmi les objectifs qu'ils se fixent lors de la visite de BSE.

« Il y a aussi un enjeu de fidélisation de notre client. » VA VAC

« Le BSE est une activité stratégique hyper chronophage dans laquelle on investit. » VA EAC

« Alors moi, j'ai trouvé ça efficace dans le sens où j'ai presque [...] même réussi à vendre des services, quoi. » VB EAC

Leurs propositions dépassent le cadre de la visite du BSE dans leur sujet mais également dans les personnes qu'elles impliquent. Ce n'est pas seulement de l'éleveur que le vétérinaire veut être partenaire mais de l'élevage et donc de tous ceux qui y travaillent :

« Si on fait une formation boiterie, je mettrai [ton associé] dedans, il sera content ? » VA BSE

Les propositions qu'il fait visent à être discutées par l'ensemble des associés, ce qui est le cas pour le cas B :

« La méthode de facturation avec un forfait, là on en a un peu reparlé avec les gars. » EB VAC

C.4.2.2.2. Un enjeu compétitif

Pour les deux vétérinaires A et B, il apparaît nécessaire de revaloriser leur travail auprès des éleveurs afin de continuer à travailler avec eux.

« Et pourquoi on cherche à faire ça ? Parce que... Alors il se trouve que ça nous passionne, du coup on nourrit notre passion pour ça, sans doute ; et après il y a un enjeu clairement de volume, de maintenir un certain volume de travail dans notre structure. » VA VAC

« Cette offre [...] que moi je veux mettre en place [...] pour moi c'est un peu l'avenir, [...] pour plusieurs raisons. Un, nous par rapport à notre rôle nous par rapport à l'éleveur et deuxièmement pour la profession vétérinaire rurale de recréer du travail. » VB VAC

Au cours des visites filmées ces deux vétérinaires vont donc chercher à montrer à l'éleveur en quoi ils sont des partenaires indispensables dans la gestion de la santé du troupeau.

C.4.2.3. Des choix stratégiques différents

Il est intéressant dans cette étude de remarquer, comment pour répondre à ce même objectif, deux vétérinaires, en se basant sur leurs propres postulats vont aboutir à des actions différentes.

C.4.2.3.1. Se repositionner en tant qu'expert

Le vétérinaire A utilise tout au long de son discours, des informations scientifiques et techniques précises. Elle a à cœur de démontrer l'étendue de ses compétences afin de se démarquer des autres interlocuteurs en élevage vers lesquels l'éleveur serait susceptible de se tourner.

« Il faut glisser pendant le bilan sanitaire que « oui oui, je maîtrise à peu près ce que c'est que l'installation de traite », « oui oui je maîtrise bien ce que c'est que les... l'analyse des données en élevage laitier », « oui oui, je maîtrise bien ce que c'est que le prélèvement de lait, la bactériologie du lait ». » VA VAC

Cependant, il semblerait que cette méthode n'ait pas toujours l'effet escompté. En effet, même après la visite de BSE, l'éleveur A continue d'évoquer l'intervenante du contrôle laitier comme sa principale interlocutrice :

« Ça me permettra peut-être justement quand on aura R. de, ben de faire des recherches plus avec elle aussi, quoi. Ça permet de faire un bilan plus, plus souvent pour voir les effets sur les mammites. » EA VAC

Pour cet éleveur, la fréquence de passage dans l'élevage semble être un critère important de choix pour un travail en partenariat. Il se trouve que cela correspond au postulat sur lequel le vétérinaire B, lui, base sa stratégie.

C.4.2.3.2. Promouvoir une nouvelle forme d'organisation

Le vétérinaire B profite de la visite de BSE pour présenter à l'éleveur son projet de contractualisation par lequel il veut revaloriser son travail en ferme.

« La contractualisation pour moi justement c'est important pour recréer de l'activité [...], l'activité aller dans les fermes. » VB VAC

Pour lui, augmenter les occurrences de visite en élevage est primordial. Elles représentent autant d'occasions de travailler en partenariat avec l'éleveur et donc de favoriser l'instauration d'une relation de confiance. Il espère pouvoir ainsi construire un partenariat à plus long terme via l'effet d'un cercle vertueux. Ce projet de contractualisation qu'il propose trouve d'ailleurs également écho auprès de l'éleveur B :

« Ce moment-là, j'ai bien aimé, il m'expliquait l'intérêt du nouveau mode de facturation, de faire un forfait. [...] Et donc en l'occurrence chez nous, ce n'est pas dit qu'on aura des économies mais j'ai mieux compris pourquoi il voulait le mettre en place. Et je pense [...] qu'on le fera. » EB VAC

La visite de BSE, dans notre étude de cas, est donc le théâtre de multiples activités qui peuvent même en dépasser le cadre strict. Et pourtant, l'ensemble de ces activités ne remplit pas, pour chaque cas, l'entièreté de la grille d'analyse construite pour leur étude.

C.5. Les limites de l'activité du vétérinaire

Si les vidéos des visites de BSE nous permettent de décrire effectivement l'activité réalisée par le vétérinaire, les entretiens à chaud et les vidéos d'auto-confrontation, elles, en plus de nous renseigner sur l'activité réalisée, nous font aussi sur l'activité dite « empêchée ».

C.5.1. Une activité limitée par plusieurs facteurs

C.5.1.1. Le temps et les compétences

À plusieurs occasions au cours de la visite, il apparaît que le vétérinaire B ne va pas au bout de ce qu'il estime pouvoir faire. Tout d'abord au sujet des mammites dans l'élevage, où il se trouve limité par le temps :

« Je suis pas allé plus loin que ça et c'est peut-être le moment où je dois lui dire il y a ça, il y a ça, il faudrait faire ça [...] là c'est plus une question de temps, les capacités intellectuelles et cognitives je les ai, mais c'est plus voilà, le temps d'aller beaucoup plus loin. » VB VAC

Mais ce facteur n'est pas le seul qu'il identifie comme limitant. A une autre occasion au cours de la visite, il ne cherchera pas à creuser le sujet de l'alimentation des vaches car il estime que ses capacités ne lui permettent pas de le faire de façon efficace pour l'éleveur.

(A propos du changement de la ration) « Alors je l'intègre pas trop pourquoi [...], alors, deux raisons : 1. [...] J'ai pas la prétention plus que la volonté de faire de la médecine de troupeau à grande échelle 2. Aussi parce que j'ai un manque de compétences sur tout ce qui est alimentation des vaches laitières mon expérience elle se fait à la fois sur le terrain et dans mes lectures scientifiques mais [...] je reconnais complètement que c'est une de mes grosses carences en suivi du troupeau et si l'éleveur rentre à me poser des questions sur ce domaine-là, je l'arrête souvent assez vite [...] parce que cela ne sert à rien de vouloir donner des indications si on n'a pas les données derrière. » VB VAC

Le vétérinaire B a pour objectif d'être pertinent et efficace dans les sujets qu'il aborde lors de BSE. Ces deux caractéristiques sont ici impossibles pour lui à assurer, de par son manque de compétences dans ce domaine.

C.5.1.2. La motivation du vétérinaire, déterminante dans la conduite de l'activité

Si le temps est un facteur incompressible, le manque de compétence n'est pas une fatalité. Pour le vétérinaire B les problématiques d'alimentation ne lui apparaissent pas comme prépondérants dans les élevages de sa clientèle. En revanche si cela venait à le devenir, il envisage l'éventualité de se former et voit en la contractualisation un moyen de s'y motiver.

« Plus on ira dans les fermes plus on pourra être des acteurs un peu du conseil en élevage – on parlait tout à l’heure de l’alimentation et bien si en fait je me rends compte que chaque fois que je vais dans la ferme il y a un problème alimentaire peut-être que je me dirai il est temps de faire ma formation pour là du coup vraiment m’impliquer et tout. » VB VAC

La motivation du vétérinaire à aborder un sujet est donc un facteur important dans le développement de telle ou telle partie de son activité au cours de la visite de BSE. Le vétérinaire B explique sa vision de la visite qui vient de se dérouler :

« C’est un bilan où moi j’ai eu l’impression de pouvoir avancer, alors peut-être pas trop sur les problèmes actuels de l’exploitation mais plus sur le devenir sur les choses qu’on peut mettre en place dans l’avenir. » VB VAC

Il est très motivé par la promotion de la contractualisation qu’il a pu réaliser auprès de cet éleveur. De même, il est très motivé par l’avenir de cet élevage qui s’équipera bientôt d’un robot de traite. Cependant, encore une fois il n’ira pas au bout de son activité diagnostique en ce qui concerne les mammites, leur évolution potentielle et les mesures à prendre à l’avenir car l’achat de ce robot viendra modifier les données sur lesquelles il base son travail.

« Sachant que le robot arrive à l’automne, y’a ça aussi qui rentre dans la discussion, je ne me lance pas à leur dire ça il faudrait peut-être voir, peut-être que le nettoyage à la traite il est pas bien fait et tout, à l’automne tout va être remis en cause, donc il y aura certainement le bilan l’année prochaine, là où ça va être intéressant c’est qu’on verra vraiment le changement complet d’un mode d’élevage. » VB VAC

Le temps, les compétences du vétérinaire et sa motivation apparaissent donc ici comme des déterminants de la réalisation ou non d’une activité au cours de la visite de BSE. Même des activités pourtant décrites dans la réglementation qui définit cette visite, semblent ne pas toujours pouvoir être pleinement réalisées.

C.5.2. La co-construction du protocole de soins

La visite de BSE doit déboucher sur la production de deux écrits co-signés par le vétérinaire et l’éleveur : le bilan sanitaire et le protocole de soin. Si l’esprit de la réglementation vise un travail collectif, ses termes peu précis laissent une marge d’interprétation importante que nous retrouvons dans nos trois cas.

C.5.2.1. Le remplissage d’un document pré-établi

Le vétérinaire A au cours de la visite filmée prend le temps de ré-expliquer l’intérêt du protocole de soins, outre son obligation pour l’accès à la délivrance au comptoir :

« Et donc l’idée, c’est que tu aies ça, qu’on ait cette culture commune. » VA BSE

La « culture commune » dont elle parle, correspond à celle qu’elle va apporter via un protocole de soins pré-établi et non à quelque chose de construit en partenariat :

« Donc j’ouvre les protocoles de soins, là tu vois, je les coche. Ça va, en fait, ça ne change rien hein, à notre vie de toujours là mais bon, c’est juste que c’est officiel, que tu sais gérer le respi.. » VA BSE

Le vétérinaire C, présente également le protocole de soins comme une formalité convenue depuis longtemps entre elle et l’éleveuse.

« Ça marche, ben je vous ferai suivre le protocole de soin. Enfin, de toute façon, [...] les traitements, vous les connaissez. » VC BSE

C.5.2.2. Un écart à la réglementation pour plus de cohérence

Dans la clinique du vétérinaire B, les protocoles de soins sont également basés sur des modèles établis au préalable.

« C'est un protocole fait par les [...] GTV, à la base. » VB EAC

Ils découlent d'un protocole de soins original très complet donné à l'éleveur au début de son arrivée dans la clientèle. A chaque visite de BSE, le vétérinaire produit un avenant qui revient sur les pathologies spécifiquement identifiées dans le bilan sanitaire.

« Ce que je devrais faire parce qu'on avait été critiqué là-dessus et que je ne fais pas, c'est un avenant au protocole de soins. En fait [...] on a un protocole de soins type [...], il est vraiment très complet, [...], il prend toutes les pathologies, avec pour telle pathologie, tel médicament. » VB EAC

Mais le vétérinaire B explique son mode de fonctionnement qui ne met pas le protocole de soins à la place que la réglementation lui prévoit.

« Et après normalement, ce qu'on devrait faire [...] [c'est un] avenant au protocole de soins, affections retenues [...]. Bon (rires)... Ça n'apporte pas vraiment de solution, quoi. Moi j'ai tendance à les mettre ici [...] quand il y a des choses [sur lesquelles] je veux vraiment insister [avec] l'éleveur. » VB EAC

Le vétérinaire B produit donc, au cours de la visite, un écrit à cheval entre un bilan sanitaire et un protocole de soins. Il a du mal à respecter la réglementation à la lettre car elle est selon lui inadaptée. En effet, d'après lui le protocole de soin atteint sa limite en cas d'apparition de nouvelles pathologies pour lesquelles il n'estime pas son déplacement nécessaire. Or, d'après lui, s'il n'est pas en mesure de délivrer facilement un médicament pour un cas simple, que l'éleveur peut gérer seul, sous prétexte qu'il n'a été prévu dans le protocole de soin, ce dernier ira se fournir ailleurs.

« Je me rends compte que ce n'est même pas possible en fait de faire les choses bien naturellement, quoi. Ou alors ouais, tout mettre dans le protocole de soins, quoi. » VB EAC

C.5.2.3. Des critères d'alerte très peu évoqués dans la discussion

De même, les critères d'alertes ne sont jamais discutés avec les éleveurs au cours de nos trois visites. Ils sont pourtant bien présents au sein des protocoles de soins d'au moins deux de nos cas.

« Et puis dans le protocole de soins, tu as les critères d'alerte au véto, et le traitement des détresses respiratoires. » VA BSE

« Les critères d'alerte sont aussi dans le protocole de soins. » VB EAC

Dans nos trois cas, donc, le protocole de soins n'est pas véritablement un écrit qui se construit au cours de la visite de BSE avec l'éleveur. Sa production dépend de l'interprétation et du rôle que lui donne le vétérinaire. De même les visites de suivi, définies de façon floue dans la réglementation sont sujettes à interprétation.

C.5.3. La programmation des visites de suivi sur l'année

Tout comme la construction du protocole de soins, la programmation du suivi sanitaire dans l'élevage diffère d'un de nos cas à l'autre. Ces différences vont dépendre de l'interprétation que les vétérinaires donnent à la réglementation, des moyens dont ils disposent et de l'organisation de la clinique.

C.5.3.1. Des contraintes temporelles et financières

Pour le vétérinaire B, ces visites sont importantes :

« D'où l'intérêt pour moi, alors, du bilan mais surtout des visites de suivi régulières, de passer, de demander « ça va ? Ça ne va pas ? »... » VB EAC

Cependant son interprétation de la réglementation conditionne son organisation.

« Pour établir un protocole de soins, tu dois faire un BSE et une visite en plus par an entre chaque BSE. [...] Ce n'est pas dit quel genre de visite. Il suffit que tu fasses une visite pour voir une vache, c'est bon, ça compte, quoi. Donc en fait, tu les fais. Après, c'est vrai que [...] tu discutes d'un ou deux autres trucs mais tu ne fais pas le point « tiens, on reprend le bilan, on rediscute ; ça, qu'est-ce que tu en as pensé ? » » VB EAC

Il prend en compte également les contraintes temporelles et financières que pourraient engendrer des visites uniquement de suivi sanitaires.

« Moi, d'un point de vue véto, je me dis, ben si tu vois dans deux mois je reviens en disant « tiens ben alors, ça a donné quoi cet été tel truc ? » Ben en fait, si je reviens passer une heure ici, ben c'est encore du temps/du travail non rémunéré, quoi. » VB EAC

Le vétérinaire B, a alors l'impression de se retrouver face à un problème dont aucune des deux solutions envisageables ne lui convient. Il adopte alors une ligne de conduite qui ne répond pas tout à fait aux exigences de la réglementation.

« Soit c'est un truc qui est établi à l'avance et c'est facturé payé, c'est une prestation de service que tu fais, [...] soit après, tu le fais de façon informelle mais ça ne sera jamais bien fait, quoi. Donc [...] ben là tu vois, le suivi, ben je le ferai l'année prochaine, quoi. » VB EAC

C.5.3.2. Un suivi informel

Dans le cas A, le vétérinaire ne prévoit pas non plus formellement de visites de suivi avec l'éleveur.

« Alors, ce n'est pas très formalisé mais j'essaie d'avoir des points de contrôle. Par exemple là quand je parle de la PCR dans ma tête là ou de la bactério, je me dis « tiens, en septembre, Joseph, il va falloir que je le piste pour savoir si on a avancé là-dessus ou pas, est-ce qu'il a fait la PCR, est-ce que machin, est-ce que truc ? » » VA VAC

En revanche, suite à la visite, elle va discuter avec ses associés des principaux sujets afin que l'ensemble de la clinique puisse être attentif aux points de contrôle à avoir dans chaque exploitation.

« Et on parle toujours mais de façon informelle [...]. Ce que je vais communiquer à mes collègues [...] c'est deux-trois grandes idées par ferme, c'est tout. Et pour l'instant, on a un besoin de formaliser nos interventions en élevage, quoi. » VA VAC

Mais cette façon de faire ne la satisfait pas outre mesure et elle souhaiterait l'améliorer via de nouveaux outils informatiques :

« Mon but est de formaliser ça, c'est pour ça qu'on se dote d'une appli pour faire les BSE, pour nous aider à faire les BSE, c'est-à-dire pour importer nos données de vente en... Et importer nos données d'élevage et un peu les mouliner [...] Donc ça, ça va être hyper important pour nous parce que ça va permettre de mieux suivre ce qu'on fait de façon informelle. » VA VAC

Dans nos trois études de cas les visites de suivi ne sont pas programmées avec l'éleveur au cours de la visite de BSE. En revanche, les vétérinaires sont conscients de leur obligation réglementaire et les organisent plus ou moins informellement à posteriori.

C.6. Synthèse

Les résultats de cette étude nous permettent donc de mettre en évidence un panel d'activités du vétérinaire dont la diversité est directement liée à son rôle dans la visite de BSE. L'exercice de ses compétences en tant que professionnel de la santé en élevage se retrouve dans l'activité d'évaluation et de conseil qu'il va mener. Mais on retrouve au sein même de l'activité de conseil d'autres activités visant à convaincre et à adapter son argumentation à son interlocuteur. De plus, il mène un dialogue au cours duquel des connaissances transitent entre l'éleveur et lui, lui donnant l'occasion d'exercer une activité de formateur mais également d'apprenant. La visite de BSE est également une situation particulière dans laquelle le vétérinaire va avoir une activité plus

commerciale visant à développer et maintenir une relation de partenariat avec l'éleveur. Enfin, nous avons également accès aux activités qui auraient pu ou auraient dû être réalisées au cours de cette visite et que nous n'observons pas suite à la régulation qu'exerce le vétérinaire sur son propre travail en fonction des contraintes qu'il identifie. L'étude de l'ensemble de ces activités nous a permis de relever quelques-uns des objectifs, dilemmes et postulats des vétérinaires en situation de visite de BSE. Ils sont relevés ci-dessous dans les Tableau 1, Tableau 2 et Tableau 3 :

Tableau 1 : Exemples d'objectifs du vétérinaire en visite de BSE identifiés dans les cas de notre étude

Objectifs	Cas
Répondre aux exigences réglementaires	A, B, C
Faire un diagnostic de l'état sanitaire de l'élevage.	A, B, C
Faire un bilan pertinent et efficace	A, B, C
Faire diminuer la consommation de médicaments de l'élevage	A, B, C
Convaincre l'éleveur du bien fondé de ses conseils	A, B, C
Répondre aux questions de l'éleveur	A, B
Faire réfléchir l'éleveur à ses propres pratiques	A
Promouvoir la plus-value de sa profession en élevage	A, B, C
Promouvoir les services de sa clinique	A, B, C
Assurer un volume d'activité convenable dans sa clinique	A, B
Apprendre sur l'éleveur, l'exploitation et le monde agricole	A, B, C

Tableau 2 : Exemples de dilemmes auxquels les vétérinaires de notre étude font face en visite de BSE

Dilemmes	Cas
Faire diminuer la vente de médicament source de revenus	A, B, C
Avoir accès aux données de l'éleveur	A, B, C
Trier les thèmes	A, B, C
Concilier une posture d'évaluateur et de partenaire	A, B, C
Travailler avec quelqu'un qui a des niveaux d'alerte différents	A, B, C
Transmettre de la connaissance à quelqu'un qui n'en demande pas	A,B,C
Impliquer des interlocuteurs absents	A, B

Tableau 3 : Exemples de postulats du vétérinaire mobilisés en visite de BSE, rencontrés dans notre étude

Postulats	Cas
L'éleveur voit le BSE comme une contrainte et le vétérinaire comme un évaluateur	A, B, C
Les éleveurs posent peu de questions aux vétos et se tournent plus facilement vers les autres intervenants en élevage	A
Le vétérinaire doit se redéfinir en tant que partenaire de l'éleveur	A, B
Le vétérinaire doit se repositionner en tant qu'expert	A
Le vétérinaire doit se repositionner en tant qu'intervenant régulier	B
Faire changer d'avis un éleveur est difficile	A, B, C
Apporter de la connaissance aux éleveurs favorise leur autonomie dans la prise de décision éclairée	A
Le vétérinaire doit se baser sur le ressenti de l'éleveur pour travailler efficacement avec lui	B
Le vétérinaire doit éveiller la conscience de l'éleveur sur les problèmes de son élevage	A
Tel éleveur sera plus sensible à tel type d'argumentation	A, B, C
Le vétérinaire est une plaque tournante de l'information au sein de sa clientèle	A, B, C
La culture agricole est une vraie plus-value dans l'exercice du métier de vétérinaire rural	A, B
Le vétérinaire n'est pas suffisamment formé au monde agricole et doit l'apprendre auprès des éleveurs de sa clientèle	A, B, C
Le vétérinaire a peu d'occasions de promouvoir les services de sa clinique, hors visite de BSE	A, B
Un éleveur qui achète moins de médicaments aura d'autres postes de dépenses susceptibles de compenser la perte de revenus pour la clinique	B

Ces objectifs, postulats et dilemmes s'articulent finement et mènent à la production de l'activité que le vétérinaire donne à voir lors de la visite de BSE. Cette articulation est le résultat d'un travail cognitif constant au cours de cette visite, qui se traduit par des prises de micro-décisions continuelles et instantanées.

D. Discussion

D.1. Une étude qualitative et pluridisciplinaire : forces et faiblesses

D.1.1. Le biais du choix des duos vétérinaire-éleveur

D.1.1.1. *Un recrutement sur la base du volontariat*

Le recrutement des duos de notre étude repose sur le volontariat. L'ensemble des cliniques vétérinaires ayant une activité rurale en Loire Atlantique et dans la région de Clermont Ferrand ont été contactées. L'exposition du sujet d'étude, à savoir la visite de BSE, a été l'occasion pour les vétérinaires contactés de manifester ou non leur intérêt pour ce dernier. En fonction de leur vision de la visite de BSE, ils ont été plus ou moins enclins à répondre à l'appel de notre groupe de recherche. Aussi les vétérinaires finalement retenus et avec qui nous avons pu mener à bien les différentes étapes de cette étude correspondent à un profil particulier qui est loin de représenter la diversité des façons de travailler au sein de la profession. Ce sont tous des vétérinaires ayant une dizaine d'années d'exercice, en position de responsabilité et de développement de leur structure, qui considèrent le BSE comme une activité stratégique et sont dans une démarche d'amélioration continue de leur pratique et de formation personnelle.

En revanche, des vétérinaires ne voyant aucun intérêt ni opportunité dans cette visite si ce n'est la mise en règle de leur situation par rapport à la délivrance de médicaments au comptoir n'ont pas souhaité participer. D'autres ont exprimé leurs regrets par rapport à leur pratique qu'ils jugent d'eux-mêmes trop éloignée de l'activité prescrite ou de celle qu'ils souhaiteraient pour la confronter. L'activité que nous avons observée dans nos trois études de cas et sa diversité sont donc conditionnées par une vision du BSE qui est loin d'être partagée par tous les membres de la profession.

D.1.1.2. *Une vision particulière du BSE et de la visite annuelle*

Nos résultats nous montrent des vétérinaires soucieux de respecter l'esprit de la réglementation, d'améliorer l'état sanitaire de l'élevage dans lequel ils interviennent mais aussi d'entretenir de bonnes relations avec l'éleveur et de promouvoir auprès de lui leur travail. Ce n'est effectivement pas le cas de tous les vétérinaires, et dans la filière bovine lait, des éleveurs rapportent des cas où les vétérinaires ne considèrent pas sérieusement le BSE et d'après eux, le réduisent à une évaluation de la consommation de médicaments (Duvauchelle et al., 2021). Notre étude ne nous permet pas de rendre compte de l'activité du vétérinaire dans ce genre de situation. En revanche, elle met en lumière les potentialités que représentent le BSE pour vétérinaires et éleveurs lorsque les premiers remplissent et dépassent le cadre réglementaire.

D.1.1.3. *Des cas de bonnes relations avec les éleveurs*

Il en va de même pour les éleveurs de notre étude. Ils ont été dans un premier temps choisis par les vétérinaires participants parmi leur clientèle. Les vétérinaires leur ont ensuite proposé de participer. Par conséquent, nos éleveurs sont non seulement, eux aussi volontaires, mais en plus ils entretiennent de bonnes relations avec leur vétérinaire. Ce niveau d'entente va fortement conditionner le déroulement de la visite de BSE et l'activité qui va pouvoir s'y épanouir.

D.1.1.4. *Une familiarité avec la filière biologique*

En outre, les vétérinaires de notre étude ont également en commun une solide connaissance de l'élevage biologique. On peut supposer qu'ils ont alors été plus enclins à répondre positivement

à notre appel, sachant qu'ils ne seraient pas dans une situation qui les met en difficulté. Cet état de fait explique une divergence entre nos résultats et la littérature. En effet, il est rapporté que les vétérinaires profitent de la visite de BSE pour se renseigner auprès des éleveurs et ce notamment sur le cahier des charges de la filière biologique (Bescond, 2021). Cette activité d'apprentissage sur ce sujet précis n'est retrouvée dans aucune de nos visites de BSE.

Ainsi la visite de BSE telle qu'elle est décrite et vécue dans ces trois études de cas est loin d'être représentative de l'ensemble des visites menées sur le terrain. Mais l'implication des acteurs qui ont été suivis a permis de mettre en évidence, par la diversité des activités observées, la polyvalence de cet outil dans le suivi sanitaire en élevage, dans le positionnement stratégique du vétérinaire par rapport à l'éleveur et dans la formation continue du vétérinaire.

D.1.2. Des biais dus à la vidéoethnographie

D.1.2.1. *Profilmie et transfilmie*

La vidéo-ethnographie est une méthode très complète pour recueillir des informations sur une situation donnée. Elle allie l'image et le son dans un format d'une grande fidélité. Cette dernière peut néanmoins être discutée, en regard de la perturbation que la mise en place du dispositif expérimental peut engendrer, il s'agit d'un phénomène de profilmie (Buob, 2017). De plus, l'activité filmée est susceptible d'être différente de celle réalisée d'ordinaire. En sus, de la dimension opératoire elle risque de glisser dans une dimension expressive et plus ou moins consciemment l'acteur va effectuer des comportements en vue de leur visionnage ultérieur par un autre, c'est la transfilmie (Buob, 2017). Via ces deux phénomènes, les vétérinaires, au cours des visites de BSE qui ont été filmées ont donc pu présenter une activité légèrement différente que celle qu'ils effectuent d'ordinaire.

D.1.2.2. *Accès aux données écrites*

Si les entretiens à chaud, puis les vidéos d'auto-confrontations, nous ont permis d'accéder à des processus internes pour chacun des acteurs afin de venir compléter un panel d'information déjà riche, il reste une dimension dont nous n'avons pas trace. Au cours de la visite de BSE le vétérinaire produit des documents écrits correspondant au bilan sanitaire et au protocole de soin. Nous n'avons pas, dans cette étude, accès à ces documents. Or ces derniers représentent un support supplémentaires d'échanges entre le vétérinaire et l'éleveur. Dans nos résultats, les activités liées à la rédaction de ces documents sont minoritaires par rapport aux autres, comme le montre la Figure 12. L'absence d'informations directes les concernant est susceptible d'avoir participé à cette minoration.

D.1.3. Une équipe de recherche pluridisciplinaire

La diversité de résultats obtenus dans cette étude est représentative de la diversité des regards de ceux qui les ont étudiés.

D.1.3.1. *Un objet d'étude recoupant plusieurs disciplines*

La richesse des données recueillies au sein des différents entretiens filmés sur l'activité du vétérinaire au cours de cette visite nécessitait la mise en relation de plusieurs disciplines. En effet, l'échange humain, le travail au sein d'une clinique, l'influence des apprentissages et de l'appréhension du milieu dans lequel il se trouve, sont perceptibles au sein de son activité qui dépasse alors le simple diagnostic et mise en place d'un traitement. Aussi, pour analyser au plus

juste cette activité, les notions utilisées proviennent de domaines de recherche variés : la zootechnie, la médecine des populations, la médecine bovine, les sciences pédagogiques, la psychologie, l'analyse des pratiques, l'ergonomie, la gestion d'entreprise, le marketing... Le travail pluridisciplinaire paraît donc être un moyen pertinent d'intégrer correctement ces notions dans notre étude.

D.1.3.2. La co-production d'outils d'étude

Le travail en collaboration entre différentes unités de recherche a permis la production d'outils d'étude fonctionnels et précis. Les premiers correspondent aux entretiens d'auto-confrontation menés auprès des vétérinaires et des éleveurs. Plus particulièrement, au cours de cette étude, ce travail collectif a permis l'élaboration de la grille d'analyse de l'activité du vétérinaire lors de la visite de BSE qui se trouve en Annexe 1. Chacun, dans son domaine de recherche a pu apporter son expertise et de la bibliographie pertinente, que ce soit au sujet de l'exercice de la profession vétérinaire qui correspondait à l'objet d'étude ou à l'analyse de l'activité qui correspondait à la méthodologie employée. Ainsi les risques de mésinterprétation des situations et les incompréhensions des situations étudiées ont été minimisées ainsi que les erreurs méthodologiques.

D.1.3.3. Des apprentissages croisés

Ce travail collectif s'est organisé à partir de séminaires en visioconférence sur un ou deux jours pendant lesquels tout le monde pouvait apporter son expertise simultanément. A la différence d'un travail réparti en relectures successives, les interactions suscitées dans ces séminaires, ont permis des avancées rapides sur le projet. De plus, elles ont été vectrices d'apprentissages au sein de l'équipe.

La valeur des résultats d'un tel travail se situe donc à plusieurs niveaux. Tout d'abord parce que leur élaboration découle de la collaboration d'experts et ensuite parce que la méthodologie utilisée les amène à dépasser le cadre vétérinaire et nous permet de les regarder sous le prisme d'autres domaines de la recherche comme la sociologie, la psychologie ou les sciences de la formation.

L'implication d'experts de la profession étudiée a également été un atout considérable dans l'efficacité de la didactique professionnelle. Tout d'abord elle a permis un contrôle de la validité de la définition de la tâche prescrite. Ensuite, elle a favorisé l'appropriation par l'ensemble de l'équipe des enjeux, de l'organisation et du contexte de l'exercice du métier de vétérinaire libéral rural. Cette appropriation est à l'origine d'un gain de temps et de fiabilité quant à la valeur des résultats obtenus. En cela le travail pluridisciplinaire semble pouvoir constituer une véritable plus-value dans la mise en pratique de cette méthodologie, quelle que soit l'activité étudiée.

Le choix de la méthodologie utilisée pour cette étude est certes source de restrictions et de biais quant à la production de nos résultats. Néanmoins dans le cadre d'une étude qualitative en recherche de diversité de résultats plus qu'en répétabilité, cette méthodologie reste la plus adaptée à notre objet d'étude. La visite de BSE telle qu'elle est observée et décrite dans notre travail ne correspond pas à la réalité du terrain, mais à une réalité de terrain propre à servir de base à un travail d'analyse de l'activité. Cette étude pourrait alors se voir complétée et enrichie par l'acquisition de matériel supplémentaire, notamment auprès de vétérinaires dont la vision de la visite de BSE diffère radicalement de celle de ceux recrutés ici.

D.2. Les dilemmes du vétérinaire en visite de BSE : contexte et implications en situation

Les dilemmes rencontrés par les vétérinaires dans nos cas d'études correspondent à des situations qui trouvent leur origine dans l'organisation de la profession vétérinaire à l'échelle nationale. Ils reprennent des contradictions théoriques connues, mais leur apportent un éclairage particulier en illustrant leurs conséquences directes sur les acteurs jusque dans leurs prises de micro-décisions au cours de l'activité.

D.2.1. La place du médicament vétérinaire

Parmi les enjeux majeurs du BSE, figure en tête de liste le médicament vétérinaire. En effet, en cherchant à contrôler sa vente et à diminuer sa consommation en élevage, surtout en ce qui concerne les antibiotiques, cette le BSE semble aller contre l'intérêt financier direct des vétérinaires dont les revenus dépendent de la vente de médicaments.

D.2.1.1. Un thème au centre du travail du vétérinaire au cours de la visite de BSE

Déjà présent au centre des enjeux réglementaires du BSE, le médicament vétérinaire se retrouve également au centre de la discussion qui a lieu lors de la visite de BSE de façon plus ou moins explicite. Tout d'abord, l'un des outils principaux utilisés par les vétérinaires de notre étude lors de cette visite correspond à la facture sur l'année des médicaments achetés par l'éleveur. Ensuite, l'interprétation des données d'élevage, les questions sur les pratiques de l'éleveur quant à leur administration, les conseils sur les examens complémentaires sont autant de thèmes qui vont permettre au vétérinaire de comprendre la place qu'ils occupent dans l'élevage. À partir de cette représentation, les vétérinaires vont évaluer la pertinence de l'utilisation des médicaments p l'éleveur et l'amener à l'améliorer. Cette manière de travailler, qui semble dans un premier temps parfaitement en adéquation avec les enjeux sanitaires du BSE, a pourtant ses limites.

D.2.1.2. Un contexte de vente particulier

En France, la délivrance de médicaments vétérinaires est très strictement encadrée par la loi. Seuls les pharmaciens, les vétérinaires et les groupements de défense sanitaire (GDS) dans le cadre d'un plan sanitaire d'élevage (PSE) sont autorisés à en délivrer. Si dans nos cas, la facture des médicaments éditée par la clinique est un outil majeur de l'activité du vétérinaire lors de la visite de BSE, aucun de nos trois vétérinaires ne demande au préalable à l'éleveur si sa structure est effectivement la seule à fournir les médicaments utilisés par son élevage. Dans le cas où l'éleveur a mis en place un PSE avec son GDS ou a recours à plusieurs vétérinaires de la région, cette seule facture ne saurait représenter fidèlement sa consommation et donc refléter l'état sanitaire de son élevage. Nos résultats ne nous permettent pas de comprendre comment les vétérinaires se renseignent sur cet état de fait et l'appréhendent dans la conduite de leur visite de BSE. Il serait intéressant d'aborder cette thématique dans les futurs cas que le projet ENTAIL continuera de construire.

Comme expliqué dans le paragraphe A.1.1.1., la vente de médicaments représente une part non négligeable du revenu des cliniques vétérinaires. En encadrant la vente au comptoir, le BSE va ainsi avoir un impact direct sur l'économie de ces structures. En effet, dans le contexte actuel, « améliorer la consommation des médicaments en élevage » va souvent rimer avec « la diminuer ». Mais cela sous-entend : la diminuer de façon raisonnée afin que la santé du troupeau n'en pâtisse

pas. Le vétérinaire fait alors face, en cherchant à répondre à un objectif réglementaire et éthique, au dilemme le plus connu de sa profession : travailler à réduire une part substantielle de son revenu.

D.2.1.3. Des stratégies pour répondre à ce dilemme en situation

D.2.1.3.1. Privilégier les objectifs éthiques et soigner son image

A première vue, dans nos trois cas, il semble admis par les vétérinaires que les enjeux sanitaires représentés par la consommation de médicaments priment sur les enjeux économiques de leur clinique. C'est en tout cas, ce qu'ils donnent à voir aux éleveurs. Ils sont, tout au long de leur discours, attentifs à l'image qu'ils vont renvoyer sur leur position quant à la vente de médicaments. Les éleveurs pourraient être tentés de penser que les enjeux économiques poussent les vétérinaires à surmédicaliser les animaux. Leur place dans la gestion de la santé de l'élevage pourrait alors en pâtir. Les éleveurs, en adoptant ce postulat, pourraient alors se tourner plutôt vers d'autres intervenants dont ils estiment la vision de la situation moins biaisée par leurs intérêts financiers. Le vétérinaire ne peut donc pas se permettre de baser son activité et son discours frontalement sur le médicament. L'image qu'ils se renvoient à eux même est également à prendre en compte. Le vétérinaire A insiste sur le fait qu'elle refuse de n'être que « celle qui vend des antibiotiques ». Elle pratique un métier qui ne saurait se réduire à une simple activité commerciale et compte bien le montrer.

C'est pourquoi, dans nos cas, tout au long de la discussion, les vétérinaires vont mettre en avant les autres rôles de leur profession : le diagnostic, le conseil, la pédagogie, etc. La vétérinaire A va ainsi promouvoir les formations organisées par sa clinique au fur et à mesure des besoins identifiés dans le bilan sanitaire. Dans un rapport de mission de la CGAAER datant de 2013 à propos de la vente de médicaments, les auteurs évoquent l'intérêt pour les vétérinaires de réévaluer la rémunération de leurs consultations, des soins et de leur conseil, afin de pouvoir diminuer la part allouée à la vente de médicament. Ce sont des pratiques que les vétérinaires ont encore du mal à mettre en place, malgré un avis plutôt favorable à ces changements de la part des éleveurs (Bescond, 2021).

Le vétérinaire B de notre étude cherche quant à lui à mettre en place une nouvelle forme d'organisation avec les éleveurs de sa clientèle : la contractualisation. Elle permet, par un système de forfait, d'inciter l'éleveur à solliciter plus souvent le vétérinaire sur site. Les visites de ce dernier n'entraîneront pas de coûts supplémentaires. C'est l'occasion pour le vétérinaire de revaloriser son activité en élevage sans mettre en avant la vente de médicaments.

Il semblerait alors que le vétérinaire ne s'inquiète pas de vendre moins de médicaments. Ce n'est pas exactement le cas dans nos résultats puisque certains sont très conscients du rôle que peut jouer le protocole de soin dans le maintien de cette vente.

D.2.1.3.2. Utiliser le protocole de soin comme outil stratégique

Dans son entretien à chaud, le vétérinaire B donne son point de vue sur le rôle du protocole de soin dans la conservation d'un certain niveau de vente de médicaments. Ce document, en facilitant l'accès des éleveurs aux médicaments vendus par la clinique, va devenir un moyen pour celle-ci de s'assurer une certaine fidélité de la part de sa clientèle, au moins en terme de vente de médicaments. C'est pourquoi ceux du vétérinaire B sont très complets, ratisant de façon très large les éventuels besoins des éleveurs. Ces derniers deviennent alors tout autant un outil stratégique et commercial que sanitaire. Cette utilisation du protocole de soin peut cependant mener à s'éloigner de l'esprit du BSE et entraîner des abus. Il n'est pas prévu que le protocole devienne un moyen pour les vétérinaires de vendre des médicaments à des exploitations sans y mettre les pieds plus d'une fois par an. En effet, les objectifs du BSE restent avant tout sanitaires, en passant par un renforcement du lien vétérinaire-éleveur et en favorisant l'implication du vétérinaire dans l'élevage.

C'est d'ailleurs pourquoi il est précisé dans la législation que c'est un vétérinaire « effectuant habituellement la surveillance sanitaire et donnant régulièrement des soins » dans l'élevage qui doit être choisi par l'éleveur pour son BSE (JORF, 2007).

La vente de médicament par les vétérinaires représente une tension au sein de leur travail qui vient influencer profondément leur façon d'agir. Pris entre des soucis de cohérence sanitaire, d'image auprès des éleveurs et envers eux-mêmes et de maintien de la viabilité économique de leur activité, ils vont tendre à revaloriser ouvertement les autres rôles de la profession, tout en veillant à conserver une certaine main mise sur la vente de médicaments.

D.2.2. Les données sanitaires d'élevage

Outre les médicaments, la visite de BSE compte les données sanitaires de l'élevage parmi ses enjeux principaux. Il s'agit d'une base de travail non négligeable pour un suivi sanitaire correct et il est explicitement demandé dans les textes de loi qu'elles soient mises à la disposition du vétérinaire. Il semblerait pourtant qu'en pratique cette mise à disposition ne soit pas aussi évidente.

D.2.2.1. *Le pilier d'une activité diagnostic et de suivi*

Les textes légiférant le BSE mentionnent l'obligation pour le vétérinaire d'exercer son expertise pour diagnostiquer l'état sanitaire de l'élevage. Pour ce faire, dans nos trois cas, il se base en grande partie sur les données sanitaires chiffrées qu'il recueille auprès de l'éleveur. Il est possible de déterminer trois grandes fonctions pour ces données (Sulpice et al., 2005). Elles sont un moyen de faire le point sur l'année écoulée en tant qu'indicateurs de la santé du troupeau. Elles sont à même de rendre visibles les effets des différentes mesures prises antérieurement et donc de permettre l'évaluation de leur efficacité autant par l'éleveur que par le vétérinaire. Enfin, elles représentent une « troisième vision » de la santé de l'élevage qui pourra venir faire le lien entre celle de l'éleveur et celle du vétérinaire qui peuvent parfois différer, surtout en exploitation biologique (Duval et al., 2017).

Dans nos trois cas, elles sont à l'origine de processus cognitifs d'interprétation très rapides chez le vétérinaire. En suivant la trame du bilan sanitaire qu'il complète au fur et à mesure, le vétérinaire aborde chaque thème en demandant à l'éleveur son ressenti puis en analysant rapidement les données chiffrées afin de conjuguer les deux et construire son diagnostic.

D.2.2.2. *La circulation des données au cours de la visite*

Le recueil et l'interprétation des données chiffrées est une étape nécessaire de la visite d'élevage en général. Il est cependant reconnu qu'elle prend beaucoup de temps, et il est souvent recommandé de la faire, plus possible, en amont de la visite. (Arcangioli et al, 2009). Ce n'est pas toujours le cas dans notre étude, dans laquelle les vétérinaires mettent en place plusieurs procédés pour accélérer cette étape en élevage. Ils n'hésitent pas à rappeler à l'éleveur quelques jours avant la visite de les préparer pour le jour J. Ils posent des questions fermées et précises sur les chiffres, puis ils utilisent leurs capacités à interpréter ces données avec une remarquable célérité. La plupart de ces données sont numérisées et enregistrées dans les logiciels d'élevage. Le vétérinaire A est même allée jusqu'à se former elle-même à l'utilisation de ces logiciels, afin de pouvoir les utiliser directement pendant la visite. Une autre solution évoquée dans cette étude est l'envoi des données en avance pour leur étude en amont de la visite, voire l'envoi de données provenant d'autres intervenants d'élevage. Il semblerait que ces dernières soient très difficiles d'accès et peu exploitables, le vétérinaire A expliquant qu'elle devait « craquer » des fichiers pour pouvoir travailler correctement sur les données. Ces situations sont l'expression concrète d'un manque de

communication et de coopération entre les différents intervenants en élevage, ce qui est d'ailleurs déploré par les éleveurs (Duvauchelle et al., 2021).

D.2.2.3. L'informatisation présentée comme une solution

De plus en plus d'outils informatiques sont aujourd'hui à la disposition du vétérinaire afin de faciliter et d'accélérer la recherche des données d'élevage. Un article du bulletin des SNGTV paru en 2017 en fait le recensement. Les logiciels de données d'élevage comme BDIVET® donnent accès au vétérinaire aux listes des ateliers, celles des animaux avec leur naissance, sexe et race mais aussi à des bilans par ateliers sur les mortalités par tranches d'âge, les naissances, les mouvements, les intervalles vêlage-vêlage, l'âge au premier vêlage etc. D'autres logiciels offrent une passerelle avec ceux susceptibles d'être utilisés par les éleveurs pour l'enregistrement des traitements sanitaires au cours de l'année ou des performances comme VETELEVAGE®. Pour les résultats d'analyses bactériologiques faites en laboratoire et les données de la laiterie, il faut cependant passer par l'éleveur. Cet article encourage l'utilisation de ces outils informatiques pour la valorisation des données (Labbe, 2017). Dans notre étude, le vétérinaire B, quant à lui, estime que ces outils ne sont pas assez pratiques et préfère travailler sur des tendances et prendre en compte le ressenti de l'éleveur. Il y a là une question intéressante à se poser quant au rapport des vétérinaires avec les différents types d'indicateurs de la santé en élevage.

D.2.2.4. Une question sur l'identité professionnelle

Les tensions repérées dans nos cas à propos de l'accès aux données chiffrées de l'élevage nous poussent à réinterroger la place que leur donne le vétérinaire dans son activité professionnelle.

Tout d'abord elle questionne son importance par rapport à celle donnée à l'interaction avec l'éleveur. L'utilisation de logiciels a tendance à affranchir le vétérinaire du passage obligé qu'est le dialogue avec l'éleveur. Or la visite de BSE, en étant définie comme une rencontre organisée sur l'élevage comprenant une visite de ce dernier, a justement pour objectif de favoriser ce lien. Le vétérinaire est alors incité à n'utiliser non pas uniquement des données chiffrées, mais également des données qualitatives, basées sur ses observations propres et la prise en compte du ressenti de l'éleveur.

L'utilisation de plus en plus importante d'informations quantitatives dans le diagnostic en élevage correspond à une évolution de l'exercice d'élevage. Elle est permise par la démocratisation d'outils numériques en élevage et l'augmentation du niveau de technicité des éleveurs. Les profils des éleveurs de nos cas A et B en sont une illustration. L'éleveur A, proche de sa retraite, n'utilise que très peu les données chiffrées de son élevage et ne maîtrise pas le logiciel de saisie. En revanche, l'éleveur B, fraîchement installé, s'en sert de base pour son travail. Il se construit lui-même des tableaux Excel® qu'il utilise pour ses prises de décision. On pourrait alors parler d'une ingénierisation du métier d'éleveur, qui tendrait à favoriser une approche de la santé en élevage par les données quantitatives ; plutôt que par, ou en lien avec les données qualitatives ou sensorielles. Dès lors, il serait intéressant d'étudier, en miroir et plus finement, les pratiques vétérinaires et le choix des données utilisées comme base de travail par ces derniers. Quelle représentation ont-ils de leur rôle ? Peut-il lui aussi s'apparenter à celui d'un ingénieur qui prend ses décisions sur les résultats numériques ?

Les choix que le vétérinaire est amené à poser quant à son utilisation de données *a priori* peu accessibles dans un laps de temps limité sont une occasion de réinterroger sa façon de travailler.

Quelle importance les vétérinaires donnent-ils aux valeurs chiffrées ? Peut-on dès à présent observer une transformation de l'exercice de la profession ? Le vétérinaire travaille-t-il avec des chiffres ou avec un éleveur ?

D.2.3. Une relation à redéfinir en permanence

En tant qu'organisateur de la visite de BSE, le vétérinaire applique la réglementation et en devient le représentant. Il doit alors faire le lien entre cette réglementation et l'éleveur tout en cherchant à travailler de concert avec ce dernier. Dans ce cadre, la relation qu'il entretient avec celui-ci va être prépondérante.

D.2.3.1. *La relation praticien-patient*

Dans une certaine mesure, les relations qu'entretiennent vétérinaires et éleveurs sont assimilables aux relations praticien-patient que l'on retrouve en médecine humaine. Elles mettent en jeu deux individus, dont l'un en tant que sachant est sollicité par le second au sujet d'un problème de santé. Au cours des dernières décennies, cette relation a évolué en médecine humaine. Le modèle de départ, décrit jusque dans les années 80, correspondait plutôt à un modèle autoritariste dans lequel l'avis du médecin tirait sa légitimité uniquement de sa compétence dans le domaine médical. De nos jours, les patients sont plus demandeurs de transparence, de conseils, de temps et d'écoute (Mousel, 2009). Il est intéressant de remarquer que ces attentes coïncident avec certains des indicateurs d'une relation de partenariat. En opposition avec les modèles paternaliste ou autoritariste, un modèle libéral est décrit, dans lequel les patients participent activement à l'activité du praticien (Membrado, 2014).

D.2.3.2. *L'influence des vétérinaires sur cette relation*

Dans la relation vétérinaire éleveur, il existe une dissymétrie de connaissances entre les deux professionnels au sujet de la santé animale propre à justifier le bien-fondé de la position du vétérinaire dans la relation. Elle n'apparaît cependant pas suffisante aux yeux des vétérinaires de notre étude pour légitimer auprès de l'éleveur leur position de conseiller lorsqu'ils vont chercher à proposer des mesures médicales ou zootechniques en réponse au diagnostic d'un problème. Dans nos cas, cela se traduit de différentes manières. D'une part par une argumentation variée et fournie appuyant chaque proposition du vétérinaire. D'autre part, par l'influence que le postulat du vétérinaire sur l'image qu'il renvoie à l'éleveur va exercer sur la conduite de son activité. Le vétérinaire A va avoir à cœur de re-valoriser ses compétences de formatrice en utilisant beaucoup de pédagogie. Le vétérinaire B quant à lui, choisira de prendre le temps pendant la visite de présenter son projet de contractualisation. Le travail sur la relation vétérinaire-éleveur en situation est alors moins une catégorie d'activité exercée en plus de celles plus strictement rattachées aux sciences vétérinaires, qu'une stratégie dans le choix de l'importance que prendront ces différentes catégories au cours de la visite de BSE. Ce travail traduit également un objectif de la part des vétérinaires : amener l'éleveur à travailler en partenariat avec eux au cours de cette visite.

D.2.3.3. *La mise en place d'un modèle libéral*

Ces observations tendent à nous faire penser que, plus encore, qu'en médecine humaine, la relation vétérinaire-éleveur se rapproche du modèle libéral défini au paragraphe D.2.3.1. Cette tendance est également soulignée par la littérature : dans un article de la revue *Food ethics*, paru en 2017 à propos des relations vétérinaires et éleveurs, l'auteur préconise la mise en place d'un travail conjoint (Hamilton, 2017). Elle encourage le vétérinaire à repérer des indicateurs chez

l'éleveur propres à le renseigner sur son échelle de valeur afin de lui proposer une argumentation qui y corresponde et d'ainsi le pousser à participer à la recherche de solutions. Le vétérinaire B explique ainsi que la connaissance de sa clientèle lui permet de savoir quand utiliser un argumentaire éthique ou économique pour être certain de s'assurer la participation de l'éleveur. Quant au vétérinaire A, elle va chercher au cours de la visite à se faire une représentation des connaissances de l'éleveur afin de s'adapter à lui dans l'intention de lui permettre de prendre pleinement possession du sujet. Il semblerait pourtant, dans ce cas, que cela ne suffise pas à mettre véritablement en place une relation libérale.

D.2.3.4. L'influence de l'éleveur sur la mise en place de la relation

La relation vétérinaire-éleveur observable dans la vidéo du BSE du cas A est qualifiée de paternaliste par Clara Bescond dans son travail de thèse. On relève pourtant dans cette vidéo quelques indicateurs de la mise en place d'un partenariat par le vétérinaire. Si, malgré tout, sa contribution à la nature de cette relation a été démontrée (Bescond, 2021), il est intéressant de se demander dans quelle mesure l'attitude de l'éleveur y participe également. Les natures des relations en jeu sont très différentes entre nos trois cas. La personnalité et le profil des vétérinaires n'y sont pas étrangers, de même que celui des éleveurs. Ces profils sont variés. Dans le cas A, il s'agit d'un homme d'une cinquantaine d'années, proche de son départ à la retraite, alors que l'éleveur du cas B s'est installé récemment, a une formation technico-commerciale et est de la même tranche d'âge que le vétérinaire.

La formation très pratique de l'éleveur A, ainsi que son proche départ à la retraite, peuvent être autant de facteurs ne facilitant pas la mise en place d'un partenariat. Ce dernier est demandé et recherché par une génération d'éleveurs à la formation plus technique dont l'éleveur A n'est pas représentatif. Dans ce contexte, il serait intéressant de se demander dans quelle mesure, au cours de son activité, le vétérinaire est conscient que la mise en place d'une telle relation ne dépend pas que de lui. Nos cas montrent des professionnels qui passent beaucoup de temps à mettre en place la relation qui leur semblera la plus adaptée alors que ce résultat, loin de dépendre de leur seule activité, est fortement influencé par l'état d'esprit de l'éleveur.

Cet état d'esprit va également être un facteur à prendre en compte pour le vétérinaire au cours de la visite de BSE, afin de réaliser un travail efficace malgré les contraintes temporelles.

D.2.4. Les défis d'un travail dans un temps limité

La visite de BSE offre une plage de temps dédiée au suivi sanitaire de l'élevage à l'éleveur et au vétérinaire. Mais cette plage de temps, fixée par avance par les deux participants, n'est pas infiniment extensible.

D.2.4.1. Une situation particulière

Contrairement à un audit, qui se rapproche du BSE par son déroulé, la visite de BSE n'est pas à l'initiative de l'éleveur dans un objectif d'amélioration sanitaire direct. Le plus souvent, il est accepté puisqu'il donne accès à la délivrance au comptoir, quand ce n'est pas suite à la croyance qu'il est obligatoire. Aussi, contrairement à une intervention faite à la demande de l'éleveur pour la résolution d'un problème qu'il a identifié, le vétérinaire n'est pas certain d'avoir toute l'attention de l'éleveur au cours de la discussion. Il est donc dans une situation particulière où il est amené à alerter véritablement l'éleveur sur des problèmes que ce dernier n'a pas toujours identifiés par lui-même.

D.2.4.2. Un travail de tri, plusieurs méthodes

Le vétérinaire, dans nos cas d'étude, est dans la position délicate de celui qui mène l'entretien et doit en gérer le temps, dans un travail à deux. Aborder l'ensemble des sujets sanitaires d'élevage en détail n'est pas possible dans un laps de temps raisonnable pour les deux professionnels. De plus, la réglementation demande au vétérinaire de trier les pathologies de l'élevage et de prioriser celles sur lesquelles il faut travailler. C'est donc ce qu'il va faire. Dans le cas A, le vétérinaire va choisir de prendre le temps d'alerter l'éleveur sur les pathologies qui lui semblent les plus problématiques. Dans le cas B, le vétérinaire va plutôt choisir les thèmes à creuser en fonction du niveau d'alerte de l'éleveur afin de l'amener à travailler rapidement avec lui. Dans le cas C, le vétérinaire allie les deux façons de faire. Il n'est cependant pas possible pour le vétérinaire d'aborder tous les sujets qu'il aurait voulu dans ces conditions. Il peut en résulter un sentiment d'inachevé qui empêche ces derniers de se sentir totalement satisfaits de leur travail, malgré les efforts déployés.

D.2.4.3. Une charge mentale qui revient au vétérinaire

Si les visites de BSE sont trop courtes pour aborder efficacement l'ensemble des sujets qui devraient l'être d'après les vétérinaires, il ne faut pas oublier qu'elles ne correspondent qu'à une partie de l'ensemble d'un dispositif plus large. En effet, le bilan sanitaire d'élevage en tant que dispositif de suivi sanitaire, comporte également des visites de suivis dont le nombre nécessaire est laissé à l'appréciation du vétérinaire. Elles peuvent alors être utilisées comme autant d'occasions d'aborder des thématiques qui ne l'ont pas été lors de la visite de BSE, parfois même dans des contextes plus propices en fonction de la saison ou de l'évolution de l'état sanitaire du troupeau. Encore une fois, l'organisation de ces visites et le choix des thèmes à aborder reviennent au vétérinaire, dont le travail est alors loin de prendre fin à son départ de la ferme.

L'analyse de nos vidéos nous permet donc d'explorer finement les conséquences des enjeux de la profession sur l'activité du vétérinaire et les choix qu'il est appelé à faire en permanence. Elle éclaire d'un point de vue concret la multitude de micro-défis auxquels il est confronté, que ce soit pour la vente de médicaments, le travail sur les données d'élevage, la gestion de la relation vétérinaire-éleveur et l'organisation du travail pendant la visite. Ces résultats représentent une occasion pour les pouvoirs publics d'identifier, non pas les freins au bon déroulement du BSE, mais les raisons pour lesquelles ces éléments peuvent être des freins. L'accès à ces mécanismes donne une meilleure compréhension de la situation et permet de servir de base à la réflexion sur des propositions d'évolution du BSE, plus adaptées. Nos résultats permettent également aux éleveurs de mieux comprendre le fonctionnement des professionnels avec qui ils sont appelés à travailler, ce qui correspond à l'expérience d'altérité qui est un indicateur de partenariat. Enfin, pour les vétérinaires eux-mêmes, l'étude de leur activité en visite de BSE est une occasion de réfléchir à leurs propres pratiques et de façon plus large, de réinterroger leur formation.

D.3. La didactique professionnelle : source de perspectives pour la formation vétérinaire

D.3.1. Une analyse de l'activité en vue de la formation

Le paragraphe B.1.2, présente la didactique professionnelle dans sa dimension analytique. Mais cette analyse est au service d'une intention, régulièrement utilisée en sciences de la formation. En effet, la didactique professionnelle met en œuvre les moyens : l'analyse de l'activité et le but :

une réflexion sur la formation. L'activité va donc correspondre à l'élément central de cette méthode puisqu'elle va être à la fois base et but de la formation (Tourmen, 2014).

D.3.1.1. Deux usages de l'analyse pour la formation

Au cours de son utilisation et au fil du temps, la didactique professionnelle a montré son aptitude à répondre à deux usages : l'analyse du travail pour construire la formation et la formation par l'analyse du travail. Dans le premier cas, l'analyse de l'activité entraîne la construction d'outils pédagogiques. Dans le second cas, l'analyse d'activité est un outil pédagogique, en étudiant l'activité l'apprenant se forme lui-même (Tourmen, 2014). A ce titre, l'utilisation des résultats de notre étude peut alors correspondre au premier de ces usages et l'utilisation de nos données de terrain, au second.

D.3.1.2. L'exploration de l'activité professionnelle

Le cadre théorique de la didactique professionnelle représente quatre entrées d'exploration de l'exercice professionnel, qui se basent sur les éléments constitutifs des schèmes rappelés dans cette étude au paragraphe B.1.1. (Tourmen, 2014). Ces éléments sont indissociables les uns des autres et en cela, la distinction des quatre entrées correspond à une simplification permettant de faciliter le travail du formateur dans l'exploration des potentialités didactiques de l'activité.

D.3.1.2.1. Les indicateurs de situation et les règles d'action

La première de ces entrées correspond aux indicateurs qu'utilise l'acteur pour appréhender la situation et son évolution et aux règles d'action qui en découle. Dans le cadre de la visite de BSE, il s'agira par exemple des données d'élevage pour le diagnostic de l'état sanitaire de l'exploitation ou de signes d'intérêt de la part de l'éleveur sur un sujet pour choisir ou non de creuser une thématique. La retranscription de ces situations et du repérage de leurs indicateurs, au travers de cas pédagogiques par exemple, permet de favoriser l'adaptation des apprenants à des modèles de situations proches de celles qu'ils sont susceptibles de rencontrer. Ainsi il pourrait être intéressant d'utiliser un extrait de la vidéo du BSE du cas A dans lequel le vétérinaire insiste sur le renouvellement des manchons de traite, pour demander aux étudiants de repérer les indicateurs d'intérêt et d'écoute de l'éleveur. Cet outil pourrait alors les former à la communication clinique.

D.3.1.2.2. Les buts, personnels et prescrits

Une autre entrée envisageable regroupe les objectifs de l'acteur mais également ceux de la prescription, qui peuvent parfois être contradictoires. Dans notre étude, nous observons que la mise en tension des attentes réglementaires, de l'éleveur et du vétérinaire sont sources de dilemmes, par exemple celui de réduire la vente de médicaments pourtant source de revenus. Cette entrée permet d'appréhender l'existence et l'influence de ces dilemmes et leur gestion par le professionnel. Nos cas peuvent alors devenir des exemples de stratégies entre des objectifs personnels : assurer le revenu de sa structure et des objectifs éthiques : lutter contre l'antibiorésistance. Ils illustrent différentes approches de la revalorisation de la profession vétérinaire, hors vente de médicaments et sa promotion auprès de l'éleveur en situation.

D.3.1.2.3. Les postulats

Une troisième porte s'ouvre également via les postulats ou théorèmes en actes qui construisent l'exercice du métier. Notre étude en fait ressortir quelques-uns, notamment sur le rôle

du vétérinaire face à l'éleveur en tant que formateur par exemple. Le postulat devient une confrontation des différentes représentations du métier et pousse à en dégager les conséquences sur la conduite de l'activité. L'utilisation d'extraits vidéo de la visite de BSE du cas A sur la gestion des mammites par exemple, en comparaison avec des extraits sur ce même thème de la vidéo de la visite de BSE du cas B, pourrait fournir une base de réflexion sur l'influence des postulats de ces eux vétérinaires sur leur activité. Ces postulats, leur origine et leur légitimité pourront également être discutés.

D.3.1.2.4. Les concepts organisateurs

Enfin une quatrième voie est possible par les concepts organisateurs identifiés. À partir des autres éléments du schème, dont ils représentent l'articulation, les concepts organisateurs sont les derniers éléments à être déduits de l'analyse de l'activité. En voici un exemple dans le cas B :

Etat de fait : l'éleveur ne s'inquiète pas de son taux de mammites, car il pense que l'achat prochain du robot de traite règlera la question.

Indicateurs repérés par le vétérinaire : l'éleveur ne réagit pas à l'énoncé des données chiffrées, ne pose pas de questions en rapport avec leur potentielle amélioration.

Stratégie : le vétérinaire n'insiste pas sur ce thème, afin de passer à un sujet sur lequel il pourra travailler avec l'éleveur.

Concept organisateur : le relevé du manque d'intérêt pour le sujet, couplé à un changement proche des pratiques d'élevage entraîne l'éviction d'un sujet dont le rapport temps de discussion / efficacité est trop déséquilibré.

Figure 18 : Exemple de concept organisateur tirés du cas B de notre étude

Ils peuvent être utilisés comme base de discussion, ou schématisés dans des structures conceptuelles qui lient indicateurs de situation, règles d'actions et prise de décision et sont susceptibles de fournir une base à l'élaboration de situation simulées par exemple.

D.3.1.3. La conception de différents outils de formation

En effet outre la diversité des sujets d'étude, cette méthodologie est à l'origine de la création de nombreux types d'outils pour la formation (Tourmen, 2014). La description de l'activité au cours d'une situation donnée est utilisable dans la conception de simulateurs ou la construction de cas pédagogiques. La richesse des données de terrain et la finesse de la grille d'analyse de cette étude s'y prêtent particulièrement. L'identification des compétences du professionnel en action constitue la base d'outil de leur valorisation et de leur évaluation. Elle permet alors aussi la production de guides de bonnes pratiques.

Par sa nature la didactique professionnelle utilisée dans cette étude pose des bases fonctionnelles pour réfléchir à la formation vétérinaire. Elle propose des pistes sur l'articulation de l'activité mais également sur la construction d'outils performants pour l'enseignement vétérinaire.

D.3.2. Une étude offrant des pistes pour la formation vétérinaire

L'analyse de l'activité effectuée dans cette étude fait ressortir un certain nombre de compétences. Certaines sont utilisées par les vétérinaires de notre étude de façon presque inconsciente et d'autres sont décrites comme manquantes.

D.3.2.1. Des compétences liées à l'organisation de l'activité du vétérinaire

D.3.2.1.1. La recherche des données d'élevage

La Figure 13 du paragraphe C.1. sur l'activité diagnostique du vétérinaire, montre l'importance relative que prend la recherche des données d'élevage pour la bonne réalisation du bilan sanitaire. Le vétérinaire se heurte en effet à des difficultés qui ralentissent et alourdissent considérablement son travail. Dans un rapport de mission du CGAAER de 2015, il est admis que l'accès à l'ensemble des données sanitaires de l'élevage, y compris celles établies par d'autres intervenants, est indispensable pour la réalisation du bilan sanitaire. Or, ce même rapport mentionne les difficultés que rencontrent les vétérinaires sur le terrain pour accéder à ces données. Les résultats de notre étude montrent des situations qui illustrent parfaitement ces difficultés, que ce soit dans leurs implications concrètes ou dans les choix devant lesquels elles mettent les vétérinaires. Ils donnent également des pistes de résolution pratiques, en présentant les stratégies adoptées, envisagées ou délaissées par les trois vétérinaires de notre étude. Travailler sur des tendances plus que des chiffres exacts, se former à l'utilisation des logiciels d'éleveurs, craquer des fichiers, passer uniquement par l'éleveur tous ces choix se font après l'intégration et l'acceptation de leurs implications : le manque de précision, le temps à y consacrer, la fiabilité etc... Ces stratégies s'ancrent ainsi dans la réalité du terrain. Aussi notre étude offre une réflexion sur la formation en rapport avec les données d'élevage, non pas seulement à propos de leur nature et de leur utilisation dans le diagnostic, ce qui a déjà été discuté au paragraphe D.2.2., mais véritablement sur leur gestion en situation.

D.3.2.1.2. Construire un protocole de soin avec l'éleveur

Parmi les productions écrites de la visite de BSE, le protocole de soin est un outil fondamental du suivi sanitaire. Sa rédaction dans les textes de lois revient au vétérinaire, en revanche l'éleveur le signe pour formaliser son engagement à le suivre. De plus ce protocole de soin se doit d'être personnalisé en fonction des pathologies de l'élevage et des compétences de l'éleveur. Dans nos trois cas, il est très peu fait mention de ces protocoles et la plupart sont en fait des modèles déjà établis, modifiés par le vétérinaire en fonction des besoins qu'il identifie en fin de visite. Le rapport du CGAAER de 2015 préconise d'ailleurs la définition de critères d'alertes adaptés à l'élevage et son éleveur, or cette définition ne peut se faire sans ce dernier. Il serait intéressant de se demander, dans la formation, comment est abordée la construction de tels documents, avec l'éleveur et en situation de façon à être pertinent et efficace.

D.3.2.1.3. L'organisation du suivi sanitaire

La visite de BSE est par nature un travail à grande échelle. Elle porte sur un troupeau et reprend un an de suivi sanitaire (JORF, 2007). Or, d'après la Figure 12, l'actualisation du bilan sanitaire d'après les visites de suivi n'est que très peu visible. De plus, au travers du paragraphe C.5.3.2, il apparaît que le suivi sanitaire n'est organisé que de façon informelle avec les éleveurs mais également entre les membres de la clinique. Le texte réglementaire flou au sujet des visites de suivi, de leur nature et de leur déroulé, laisse une grande liberté aux vétérinaires dans leur organisation et leur utilisation par la suite dans la visite de BSE. Le cas A de notre étude fournit deux exemples d'organisation avec celle actuellement en place qui correspond à la transmission orale de

deux ou trois grandes idées par exploitation et celle envisagée par la suite avec l'utilisation d'un outil informatique dédié afin de fiabiliser le suivi.

D.3.2.1.4. Une veille sur le monde agricole

En délimitant un espace-temps dédié à la rencontre avec l'éleveur, la visite de BSE représente l'opportunité pour les vétérinaires de se former auprès des éleveurs sur le monde agricole et éventuellement la filière biologique. Il ne s'agit cependant pas d'un de ses objectifs initiaux. La littérature et la nature de nos résultats pour deux de nos cas relèvent pourtant ce but assumé des vétérinaires : se former au monde agricole. Pour le vétérinaire A qui possède une bonne culture dans ce domaine, c'est une plus-value importante dans le travail avec et pour les éleveurs. Plus-value que pour sa part elle a acquis notamment au travers de sa formation d'ingénieur agricole. La mention de cette formation quant à son efficacité dans la transmission d'une connaissance du monde agricole nous pousse à nous interroger sur la façon dont ce sujet est abordé en formation vétérinaire. Le vétérinaire A pousse d'ailleurs ses jeunes employées à se former elles-mêmes au travers de leurs visites en élevage par l'observation. Cette méthode peut représenter une piste dans l'acquisition d'une autonomie dans l'apprentissage tout au long de l'exercice. Le vétérinaire B, à ce sujet mentionnait également la possibilité d'exercer une veille bibliographique sur ce milieu tout en déplorant le temps que cela représenterait.

Dans la visite de BSE, le vétérinaire n'est pas seulement appelé à exercer des compétences techniques mais également à mettre en jeu ses compétences relationnelles.

D.3.2.2. Des compétences en communication clinique

Dans la mesure où la profession vétérinaire est une profession de service, elle implique l'utilisation d'aptitudes à la communication, et ce d'autant plus dans la visite de BSE où le travail se fait au travers du dialogue avec l'éleveur.

D.3.2.2.1. Instaurer un partenariat

Une situation de partenariat se reconnaît notamment lors de la présence d'au moins cinq indicateurs (Teike Luethi et Gallant, 2007) décrits dans cette étude au paragraphe A.3.3.4.2. La mise en place de ces concepts au sein de l'interaction est grandement facilitée lorsqu'au moins un des deux partenaires est conscient de leur importance. Néanmoins entre l'assimilation de ces concepts et leur expression dans l'activité il y a un fossé que la formation peut tâcher de combler. Nos résultats sont susceptibles d'être utilisés comme des illustrations de la traduction concrète de la mise en place de ces indicateurs :

- L'expérience d'altérité est par exemple notable lorsque le vétérinaire A redéfinit son rôle au moment de la re-contextualisation du BSE.
- La transparence se note également par la volonté exprimée de l'éleveur A de parler, au cours de cet échange, du bâtiment des génisses : il exprime clairement son intention.
- La communication est un point sur lequel insiste le vétérinaire A en début de visite en expliquant à l'éleveur sa volonté d'établir un langage commun avec lui.
- Le temps alloué au travail et à lui seul est visible dans tous nos cas avec l'organisation de la rencontre dans un endroit calme, et la non réponse de l'éleveur C aux appels téléphoniques récurrents durant la conversation.
- L'espace d'appropriation du travail se repère plus concrètement dans les vidéos d'auto-confrontation, notamment lorsque l'éleveur A explique qu'il a été sensible à l'alerte du

vétérinaire quant à la nécessité de faire des examens complémentaires pour explorer les mammites dans son élevage.

Ces exemples concrets permettent une meilleure appropriation des concepts, et facilitent leur repérage en situation, amenant ceux qui les connaissent à être plus attentifs à construire un partenariat.

D.3.2.2.2. Susciter la réflexivité

Si dans la littérature, il a déjà été rapporté que la visite de BSE était pour l'éleveur l'occasion de faire le point et de prendre du recul sur son élevage (Bescond, 2021 ; Chauce, 2016), nos résultats montrent, comment concrètement le vétérinaire peut l'y aider.

L'activité de conseil du vétérinaire a, de façon générale, pour objectif de faire changer les pratiques de l'éleveur dans l'optique d'une amélioration de la santé du troupeau. L'étude des vidéos d'auto-confrontation nous a montré que le choix de l'argumentation, n'était pas toujours à l'origine de ce type de changement. En effet, on l'observe pour le vétérinaire B, qui a modifié sa façon de travailler suite à une réflexion qu'il avait eu pendant une visite de BSE. Cette réflexivité se traduit notamment par des monologues de l'éleveur face à un vétérinaire qui intervient très peu. Il est intéressant alors de noter que le silence peut parfois porter autant de fruits que la parole. En prenant conscience de cette valeur ajoutée de ce qui peut parfois être perçu comme le bavardage de l'éleveur, les vétérinaires, seront plus à même de favoriser la mise en place de cette réflexivité et d'entraîner l'éleveur dans une démarche de changement.

En outre, il est intéressant de noter que cette activité correspond presque à la première étape de l'entretien motivationnel : l'écoute réflexive. Cette méthode d'accompagnement au changement a été développée initialement pour des personnes toxicomanes. Lorsqu'elle est menée à dessein, l'écoute réflexive implique l'utilisation de questions ouvertes, d'affirmations qui ont pour objectif de reconnaître les valeurs et les comportements positifs, de réflexions qui aident à la reformulation et de sommaires récapitulatifs (CCDUS, 2017). Une étude menée en suède en 2020 sur 36 vétérinaires montre que l'utilisation par ces derniers de l'entretien motivationnel est plus à même d'entraîner des changements de pratiques chez l'éleveur (Svensson et al, 2020). Dès lors, cette méthode de conseil peut représenter une piste de formation supplémentaire pour les vétérinaires dans l'accompagnement des éleveurs dans le changement de leurs pratiques.

En plus des compétences techniques et relationnelles, les résultats de notre étude nous permettent également de porter notre réflexion sur le développement chez le vétérinaire de compétences stratégiques.

D.3.2.3. *Des compétences en stratégie*

Dans les enjeux auxquels la visite de BSE est susceptible de répondre, nous retrouvons ceux du vétérinaire en tant qu'entrepreneur soucieux d'assurer la pérennité de son activité professionnelle.

D.3.2.3.1. La gestion du dilemme de la vente de médicament

Le vétérinaire n'a pas seulement pouvoir de prescription mais également celui de délivrance. La vente de médicaments fait donc partie de son revenu. En activité rurale, cette partie est même majoritaire par rapport à la rémunération des consultations et de l'activité de conseil (Tirado et al, 2019). Or, le plan Ecoantibio, les tendances sociétales actuelles, plus particulièrement la filière biologique et même, comme décrit au paragraphe A.1.1.1., le BSE, poussent le vétérinaire à faire

diminuer leur consommation en élevage. Dans tous nos cas, cette diminution est un choix ancré chez les vétérinaires qui le rappellent souvent soit au cours du BSE, soit au cours des vidéos d'auto-confrontation. Pour pallier cette perte de revenu, ils vont chercher à re-valoriser en permanence les autres activités qu'ils sont en mesure de proposer à l'éleveur : l'audit d'élevage, les examens complémentaires, les formations, le conseil.

D.3.2.3.2. Concevoir et proposer des offres de service

Ne plus passer pour un simple vendeur de médicaments, se positionner face aux autres intervenants en élevage qui sont susceptibles d'être sollicités par l'éleveur sont autant d'enjeux qui demandent au vétérinaire des compétences marketing. Le vétérinaire B, explique d'ailleurs dans sa vidéo d'auto-confrontation comment il construit son offre de contractualisation qui est une activité bien différente de celle de l'exercice vétérinaire en élevage. Il a même à ce propos une discussion avec l'éleveur B pendant la visite de BSE, et ce dernier le conseille en terme de technique de facturation dans une relation non plus de vétérinaire à éleveur mais d'entrepreneur à entrepreneur. Le vétérinaire A explique également pendant la visite de BSE qu'avec ses associés ils construisent leurs offres de formations et leurs guides des bonnes pratiques en fonction des retours des éleveurs de leur clientèle. La construction d'une offre est donc un travail qui prend beaucoup d'importance pour les vétérinaires de notre étude qui identifient la visite de BSE comme une opportunité sans égale de promouvoir leurs services.

L'identification des compétences utiles à l'organisation d'une visite de BSE dans cette étude est un appel à l'exploration de ce que propose la formation vétérinaire actuelle afin d'en ajuster la pertinence. Le BSE est une activité enseignée dans les quatre écoles vétérinaires, néanmoins cet enseignement tient également compte du fait que les vétérinaires fraîchement diplômés effectuent rarement les BSE dès leur sortie d'école. Cette activité complexe, est plutôt réalisée par des vétérinaires d'expérience qui connaissent leur clientèle et sont capables d'un raisonnement clinique rapide. Dès lors, il serait sans doute pertinent de réfléchir à des compléments de formations qui se feraient en exercice afin de l'apporter au moment le plus opportun dans la carrière des vétérinaires.

Conclusion

L'étude menée lors de cette thèse a pour objet l'activité du vétérinaire en visite de bilan sanitaire d'élevage en exploitation laitière biologique. Elle cherche à mettre en évidence les rouages de l'exercice de sa fonction dans cette situation professionnelle particulière. Pour ce faire, elle construit, à partir de la littérature concernant l'activité un cadre d'analyse qu'elle applique à la situation de visite de BSE, elle-même documentée à partir de la littérature vétérinaire.

L'analyse de l'activité du vétérinaire est ici menée selon la méthodologie de la didactique professionnelle, qui à partir de l'observation d'un décalage entre la tâche prescrite et l'activité réalisée, remonte jusqu'aux objectifs, dilemmes et postulats de l'acteur. A partir de l'étude de trois cas, cette étude s'attache à montrer de façon qualitative, comment, en situation le vétérinaire gère les dilemmes qu'il rencontre à partir de ses objectifs et de ses postulats. Ces trois cas sont construits à partir de vidéo d'une visite de BSE, d'entretien à chaud avec le vétérinaire et l'éleveur ainsi que de vidéos d'entretiens d'auto-confrontation avec le vétérinaire et l'éleveur. Une grille d'analyse de l'activité est ensuite construite à partir de la littérature mais également des données du terrain, dans une démarche itérative. C'est l'application de cette grille à l'ensemble des données recueillies qui donne accès aux objectifs, aux postulats et aux dilemmes du vétérinaire.

Les résultats obtenus montrent, comment la confrontation des objectifs du vétérinaire à une situation entraîne des dilemmes. Répondre aux exigences réglementaires pour permettre la délivrance au comptoir et lutter contre l'antibiorésistance, convaincre l'éleveur de la pertinence de ses conseils, promouvoir la plus-value de sa profession en élevage et apprendre sur le monde agricole sont des exemples de buts rencontrés dans nos cas. Ils vont, lors de la visite de BSE entraîner un face à face avec des contradictions dans l'activité. Réduire de la vente de médicaments pourtant source de revenus importante, produire un travail efficace dans un temps limité, concilier une posture d'évaluateur et de partenaire et travailler à partir de données appartenant à l'éleveur sont autant de dilemmes recensés dans nos cas. Devant eux le vétérinaire est amené à faire des choix tout au long de son activité et en très peu de temps, ce qui correspond à un enchaînement ininterrompu de micro-décisions instantanées. Ces prises de décisions sont rapides car basées sur des postulats déjà ancrés dans la représentation qu'a le vétérinaire de sa propre activité. Entre autres, nous relevons dans nos cas la difficulté de faire changer un éleveur d'avis, la vision du vétérinaire par l'éleveur comme un juge de son travail et la nécessité pour le vétérinaire de se repositionner en tant que formateur ou en tant qu'intervenant régulier dans l'élevage. La mise en synergie de l'ensemble de ces éléments au cours de l'activité demande au vétérinaire de mobiliser une grande diversité de compétences, qu'elles soient opérationnelles, relationnelles ou stratégiques.

Cette étude par l'utilisation de la didactique professionnelle ouvre des perspectives pour la formation vétérinaire. D'une part l'analyse de l'activité met en lumière les compétences que le vétérinaire est amené à utiliser, notamment en communication clinique, au sujet de l'accès aux données d'élevage ou encore dans l'instauration d'une relation partenariale avec l'éleveur. D'autre part, cette méthodologie permet également d'envisager la formation sur l'articulation de ces compétences, l'influence des postulats, et les mécanismes de prise de décision en situation.

Bibliographie

- Agence Bio. (2021, juillet). *Le bio, acteur incontournable de la souveraineté alimentaire*. Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique.
- Arcangioli, M.-A., Mounier, L., Alves de Oliveira, L., Otz, P. & Noordhuizen, J. (2009). Approche méthodologique de la visite d'élevage. *Le Point Vétérinaire*, 40, 9-14.
- Bastide, L. (2019). *Les attentes des éleveurs bovins vis-à-vis du vétérinaire : étude à partir d'une enquête menée dans une clientèle des Deux-Sèvres* (Thèse d'exercice vétérinaire). Université Paul-Sabatier de Toulouse. Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, 85p.
- Bescond, C. (2021). *Analyse par vidéo-ethnographie des interactions vétérinaire-éleveur au cours du bilan sanitaire d'élevage en élevage bovin laitier biologique* (Thèse d'exercice vétérinaire). Faculté de Médecine, Nantes. Oniris-Ecole nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, 124 p.
- Bonafé, A. (2014). *Difficultés et opportunités liées à la mise en place du bilan sanitaire d'élevage : enquête auprès des vétérinaires* (Thèse d'exercice vétérinaire). Faculté de Médecine de Créteil. Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort, 135p.
- Briand, P., Dupuy, C., Vienne, P. & Barbin, C. (2015, décembre). *La prescription vétérinaire hors examen clinique Etat des lieux et propositions d'évolution* (No 15040). Rapport CGAAER, 54p.
- Brocket, J. J., Fishbourne, E., Smith, R. F. & Higgins, H. M. (2021). Motivations and Barriers for Veterinarians When Facilitating Fertility Management on UK Dairy Farms. *Frontiers in Veterinary Science*, 8. <https://doi.org/10.3389/fvets.2021.709336>
- Buob, B. (2017). Ce que la caméra peut faire (dire) aux techniques : la médiation cinématographique et le destinataire (trouble) du geste. *Images du travail, travail des images*, 3. <https://doi.org/10.4000/itti.1055>
- Centre Canadien sur les dépendances et usages de substance. (2017). L'entrevue motivationnelle. *Les principes de base de...* (p.1-9) Centre canadien de lutte contre les toxicomanies. ISBN 978-1-77178-420-7
- Deleu, A. (2015). Les freins et motivations à la vaccination en élevage bovin : résultats d'études qualitative et quantitative. *Bulletin de l'Académie Vétérinaire de France*, 168(2), 184-189. <https://doi.org/10.4267/2042/56872>
- Deslee, C. & Guirod, P. (2014). Co-construction d'un service. *La Revue des Sciences de Gestion*, 269-270–270(5), 45-54. <https://doi.org/10.3917/rsg.269.0045>
- Direction générale de l'alimentation. (2018). *Note de service DGAL/SDSPA/2018-178*. 2018. Ministère de l'Agriculture et l'Alimentation.
- Duval, J., Bareille, N., Fourichon, C., Madouasse, A. & Vaarst, M. (2016). Perceptions of French private veterinary practitioners' on their role in organic dairy farms and opportunities to improve their advisory services for organic dairy farmers. *Preventive Veterinary Medicine*, 133, 10-21. <https://doi.org/10.1016/j.prevetmed.2016.09.008>

- Duval, J., Bareille, N., Fourichon, C., Madouasse, A. & Vaarst, M. (2017). How can veterinarians be interesting partners for organic dairy farmers ? French farmers' point of views. *Preventive Veterinary Medicine*, 146, 16-26. <https://doi.org/10.1016/j.prevetmed.2017.07.013>
- Duvauchelle Waché, A., Manoli, C., Dufay-Lefort, A.-C. & Poissonnet, A. (s. d.). *Essayer de nouvelles méthodes de conseil pour accompagner les éleveurs sur le pilotage de la santé des ruminants, porcs et volailles* [Diaporama]. https://www.slideshare.net/idele_institut_de_l_elevage/essayer-de-nouvelles-mthodes-de-conseil-pour-accompagner-les-leveurs-sur-le-pilotage-de-la-sant-des-ruminants-porcs-et-volailles
- Eychenne, C. (2008). Les éleveurs et l'estive : pour une approche compréhensive des pratiques pastorales. *Natures Sciences Sociétés*, 16(2), 131-138. <https://doi.org/10.1051/nss:2008033>
- Falzon, P. & Cerf, M. (2005). Le client dans la relation. Dans *Situations de service : travailler dans l'interaction* (p. 41-59). Presse Universitaire de France. ISBN 9782130535402
- Frappat, B., Dockes, A. C., Souquet, C. & Lacour, C. (2005). Les attentes des éleveurs de bovins en matière de conseil. *Rencontre autour des recherches sur les ruminants*, 69-72.
- Gambara, T. (2020). *Freins et motivation des éleveurs et des éleveuses des Pays de la Loire vis-à-vis du pilotage de la santé des troupeaux bovins laitiers et allaitants*. (Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage). AGROCAMPUS OUEST, 112p.
- Gavard-Perret, M.-L., Gotteland, D., Haon, C. & Jolibert, A. (2018a). Choisir parmi les techniques spécifiques d'analyse qualitative. Dans *Méthodologie de la recherche en sciences de gestion* (3e éd., p. 241-267). Pearson. ISBN 9782744076046
- Gavard-Perret, M.-L., Gotteland, D., Haon, C. & Jolibert, A. (2018b). Spécifier l'objet de sa recherche. Dans *Méthodologie de la recherche en sciences de gestion* (3e éd., p. 53-78). Pearson. ISBN 9782326001848
- Gilli-Dunoyer, P., Nau, M., Fourgeaud, P. & Mialot, J.-P. (2016, mai). *Les visites sanitaires en élevage* (No 15055). Rapport CGAAER, 89p.
- Grosjean, S., Huët, R. & Bonneville, L. (2010). *La polyphonie organisationnelle au service de la sécurité au travail ?* SFSIC et CIMEO EA 4177.
- Hamilton, L. (2017). Bridging the Divide between Theory and Practice : Taking a Co-Productive Approach to Vet-Farmer Relationships. *Food Ethics*, 1(3), 221-233. <https://doi.org/10.1007/s41055-017-0011-7>
- Heath, C. & Hindmarsh, J. (2002). Analysing interaction : Video, ethnography and situated conduct. Dans T. May (Éd.), *Qualitative Research in Practice* (p. 99-121). London : Sage.
- Hlady-Rispal, M. (2015). Une stratégie de recherche en gestion. L'étude de cas. *Revue Française de Gestion*, 41(253), 251-266. <https://doi.org/10.3166/rfg.253.251-266>

- IDELE. (2020). Les filières laitières biologiques françaises : La 3ème vague de conversion, un changement d'échelle. *Economie de l'élevage*, 508, 1-39.
- INAO. (2021a). *Nouveau Guide de Lecture applicable à partir du 1er janvier 2022*. Institut National de l'Origine et de la Qualité. <https://www.inao.gouv.fr/Les-signes-officiels-de-la-qualite-et-de-l-origine-SIQO/Agriculture-Biologique>
- INAO. (2021b). *Principales évolutions de la réglementation biologique. Vers l'application du nouveau règlement bio au 1er janvier 2022*. Institut National de l'Origine et de la Qualité. <https://www.inao.gouv.fr/Les-signes-officiels-de-la-qualite-et-de-l-origine-SIQO/Agriculture-Biologique>
- JORF. (2007). *Arrêté du 24 avril 2007 relatif à la surveillance sanitaire et aux soins régulièrement confiés au vétérinaire pris en application de l'article L. 5143-2 du code de la santé publique*. Journal Officiel de la République Française.
- Jorro, A. (2007). L'évaluation-conseil : un processus dialogique au service de la régulation. *L'évaluation-conseil en éducation et formation, Les dossiers des sciences de l'éducation*, 18, 7-13.
- Jouet-Elie, L. (2020). *L'élevage biologique : les fondamentaux pour le vétérinaire. Expérience de terrain*. Conférence Oniris.
- Kling-Eveillard, F., & Frappat, B. (2010). Apport de la sociologie en santé animale auprès des éleveurs. *Epidémiologie et santé animale*, 58, 63-79.
- Koralesky, K., Mills, K., von Keyserlingk, M. & Weary, D. (2021). Using Realistic Evaluation to understand how interventions work on dairy farms. *Animal*, 15(6), 1-10. <https://doi.org/10.1016/j.animal.2021.100233>
- Kostulski, K. (2015, juin). Dialogicité, dialogue et pensée dialogique. Du dialogue générique de l'audience correctionnelle au dialogue intérieur du procureur en situation de « plaider coupable » . Dans J.-Y. Rochex, C. Joigneaux & J. Netter (Éds.), *Actes du 6ème séminaire international, Vygotski* (p. 361-379). Équipe CIRCEFT-ESCOL, Université Paris 8 Saint-Denis et CRTD - CNAM Paris.
- Küper, A. M. & Merle, R. (2019). Being Nice Is Not Enough-Exploring Relationship-Centered Veterinary Care With Structural Equation Modeling. A Quantitative Study on German Pet Owners' Perception. *Frontiers in Veterinary Science*, 6. <https://doi.org/10.3389/fvets.2019.00056>
- Labbe, J.-L. (2017). Disponibilité des données sanitaires en élevage bovin pour le praticien. *Bulletin des SnGTV*, 2017, 665-670.
- Le Mat, J. (2018). *De la confiance à l'observance (1ère partie) : Développement d'une grille d'évaluation de la confiance éleveur-vétérinaire porcin* (Thèse d'exercice vétérinaire). Faculté de Médecine, Nantes. Oniris-Ecole nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation. 138p.

- Leblanc, S., Ria, L. & Veyrunes, P. (2013). Vidéo et analyse in situ des situations d'enseignement et de formation dans le programme du cours d'action. Dans *Instrumentation de la recherche en Education. Le cas du développement d'une base de vidéos de situation d'enseignement et d'apprentissage ViSA* (p. 63-94). Maison des Sciences de l'Homme.
- Lorino, P. (2009). Concevoir l'activité collective conjointe : l'enquête dialogique. *Activites*, 06(1). <https://doi.org/10.4000/activites.2154>
- Manoli, C. & Joybert, M. D. (2021). Alternative Medicines on the Farm : A Study of Dairy Farmers' Experiences in France. *Frontiers in Veterinary Science*, 8. <https://doi.org/10.3389/fvets.2021.563957>
- Mayen, P. (2007). Quelques repères pour analyser les situations dans lesquelles le travail consiste à agir pour et avec un autre. *Recherches en éducation*, 4, 51-64. <https://doi.org/10.4000/ree.3923>
- Membrado, M. (2014). La confiance et les enjeux de la reconnaissance dans l'interaction médecin-patient en médecine générale. Dans S. Pennec, F. Le Borgne - Uguen & F. Douquet, *Les négociations du soin, Les professionnels, les malades et leurs proches* (p. 51-64). Presses Universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.68700>
- Mollo, V. & Falzon, P. (2004). Auto- and allo-confrontation as tools for reflective activities. *Applied Ergonomics*, 35(6), 531-540. <https://doi.org/10.1016/j.apergo.2004.06.003>
- Mousel, C. (s. d.). *Le médecin généraliste en 2007 : Evolution en 25 ans de l'image du praticien et des attentes des patients. Résultats d'une enquête réalisée auprès de 108 sujets de la Vallée de la Fensch et du Pays Haut Lorrain* [Thèse de doctorat en médecine]. Université Henri Poincaré, Nancy.
- Nilès, J. J. (2005). Réponses (2). L'analyse de la compétence par la méthode des scénarios. *Savoirs*, 8(2), 61-66. <https://doi.org/10.3917/savo.008.0061>
- Pastré, P. (2002). L'analyse du travail en didactique professionnelle. *Revue française de pédagogie*, 138(1), 9-17. <https://doi.org/10.3406/rfp.2002.2859>
- Pastré, P. (2007). Quelques réflexions sur l'organisation de l'activité enseignante. *Recherche & formation*, 56, 81-93. <https://doi.org/10.4000/rechercheformation.907>
- Ragon, I. K. (2009). *Mise en place du bilan sanitaire volontaire en élevage bovin. L'exemple de la Loire* (Thèse d'exercice vétérinaire). Université Claude Bernard, Lyon-1. Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon, 81p
- Rix, G. (2007). Une mise en perspective de modes d'investigation de l'activité humaine. Dans *Avenir M-J., Schmitt C., La construction de savoirs pour l'action* (p. 87-105). Paris : L'harmattan.
- Schurmans, M.-N. (2009). L'approche compréhensive et qualitative dans la recherche en formation. *Education permanente*, 177, 91-103.

- Sulpice, P., Caillaux, T., Dumas, P.-L., Cloye, J.-L. & Trichot, P. (2005). Le bilan sanitaire en élevage laitier : un outil de valorisation du registre des traitements sanitaires. *Rencontre autour de la Recherche sur les Ruminants*. 2005, 12
- Sutherland, L. A., Burton, R. J., Ingram, J., Blackstock, K., Slee, B. & Gotts, N. (2012). Triggering change : Towards a conceptualisation of major change processes in farm decision-making. *Journal of Environmental Management*, 104, 142-151.
<https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2012.03.013>
- Svensson, C., Forsberg, L., Emanuelson, U., Reyher, K., Bard, A., Betnér, S., von Brömssen, C. & Wickström, H. (2020). Dairy veterinarians' skills in motivational interviewing are linked to client verbal behavior. *Animal*, 14(10), 2167-2177.
<https://doi.org/10.1017/s175173112000107x>
- Teece, D. J. (2018). Dynamic capabilities as (workable) management systems theory. *Journal of Management & Organization*, 24(3), 359-368. <https://doi.org/10.1017/jmo.2017.75>
- Teike Luethi, F. & Gallant, S. (2007). Entre consultance et partenariat : une relation à définir. *Recherche en soins infirmiers*, N° 90(3), 67-74. <https://doi.org/10.3917/rsi.090.0067>
- Tirado, A., Vanhoye, B. & Poisson, F. (2019, décembre). *Installation et maintien de l'exercice vétérinaire dans les territoires ruraux* (No 18119). Rapport CGAAER. 127p
- Tourmen, C. (2014). Usages de la didactique professionnelle en formation : principes et évolutions. *Savoirs*, 36(3), 9-40. <https://doi.org/10.3917/savo.036.0009>
- UMONS, FPSE & IAS. (2020, 5 juin). *Tutoriel interactif by nvivo.umons on Genially*. Genial.ly. Consulté le 21 septembre 2021, à l'adresse <https://view.genial.ly/5e3859aa35ef460490fb59be/guide-tutoriel-interactif>
- Vergnaud, G. (2007). Représentation et activité : deux concepts étroitement associés. *Recherches en éducation*, 4, 1-11. <https://doi.org/10.4000/ree.3889>
- Vermersch, P. (2016). L'entretien d'explicitation une superbe imprudence méthodologique ! Remémoration et explicitation. *Recherches Qualitatives - Hors série*, 20, 559-579.
- Vinatier, I. (2007). Un dispositif de co-explicitation » avec chercheur et maîtres formateurs ; la conceptualisation de l'activité de conseil. Dans : AECSE, ABC-Educ, SSRE. Congrès international sur l'Actualité de la Recherche en Education et en Formation, 2007, Strasbourg, France. Disponible sur : http://aref2007.u-strasbg.fr/index.php?cont_id=8&lang=fr (consulté le 21.0.2021)

Annexes :

Annexe 1 : Grille d'analyse de l'activité du vétérinaire en visite de BSE

Tâche attendue	Activité	Observation vidéos BSE, entretiens à chaud et vidéos d'auto-confrontation	Interprétation	Activité non réalisée
Contextualisation du BSE	<i>Redéfinir sa place</i>			
	<i>Replacer le BSE dans son contexte</i>			
	<i>Expliquer le déroulement du BSE</i>			
	<i>Prendre des nouvelles personnelles</i>			
Rencontre en élevage	Préparer le BSE en amont			
	Visiter l'élevage			
Processus d'enquête	Rechercher l'information			
	Collecter l'information			
	Trier l'information			
	Clarifier l'information			
	Diagnostiquer l'état sanitaire de l'élevage			
Actualisation du BSE au vu des visites sanitaires et du BSE précédent	Se référer au BSE précédent			
	Se référer aux visites de suivi sanitaires			
Conseil	<i>Répondre à une question de l'éleveur</i>			
	<i>S'assurer de répondre aux besoins de l'éleveur</i>			
	<i>Valider les pratiques de l'éleveur</i>			
	<i>Expliquer les données de la sciences</i>			
	<i>Argumenter par rapport à la situation</i>			
	<i>Comparer avec d'autres élevages</i>			
	<i>Rappeler les bonnes pratiques</i>			
	<i>S'appuyer sur d'autres professionnels (labo, recherche, pareur etc...)</i>			
	<i>Orienter vers d'autres professionnels</i>			
<i>Promouvoir des services</i>				
Discussion (But personnels pour le vétérinaire) (Apprentissage actif) (Relationnel)	<i>Apprendre sur l'exploitation</i>			
	<i>Apprendre sur le monde agricole</i>			
	<i>Echanger avec l'éleveur</i>			
	<i>Faire réfléchir l'éleveur à ses propres pratiques</i>			
	<i>Se faire conseiller</i>			
Rédaction d'un document de synthèse	Récapituler le BSE			
	Anticiper les problèmes futurs			
Etablissement par le vétérinaire d'un protocole de soin	Prioriser les pathologies			
	Etablir le protocole de soins			
	Définir des critères d'alerte			
Organisation du suivi sanitaire	Programmer des visites de suivi			

Annexe 2 : Grille d'interprétation de l'activité du vétérinaire

Buts et sous-buts hiérarchisés	Dilemmes identifiés	Théorèmes en actes identifiés	Activités, réalisées ou non, en lien

Jeanne GAUTIER

LA CONDUITE DE LA VISITE DE BILAN SANITAIRE D'ELEVAGE EN EXPLOITATION BOVINE LAITIERE BIOLOGIQUE ET L'ARTICULATION DES OBJECTIFS, POSTULATS ET DILEMMES EN SITUATION : UNE ANALYSE DE L'ACTIVITE DU VETERINAIRE

LEADING THE HEALTH VISIT IN ORGANIC DAIRY FARMS AND COMBINING GOALS, ASSUMPTIONS AND DILEMMAS IN SITUATION : AN ANALYSIS OF VETERINARIAN'S ACTIVITY

Thèse d'État de Doctorat Vétérinaire : Nantes, le 14 octobre 2022

RESUME

Cette étude qualitative donne une caractérisation de l'activité du vétérinaire au cours d'une visite de Bilan Sanitaire d'Elevage (BSE), en élevage bovin laitier biologique. Elle se construit sur l'analyse des vidéos de 3 duos vétérinaire-éleveur en situation de visite de BSE, de leurs commentaires à chaud, et de vidéos d'auto-confrontation. Une grille d'analyse est construite afin de mettre en lumière les objectifs des vétérinaires, les dilemmes qu'ils rencontrent et leurs décisions en fonction de leurs principes directeurs.

Nos résultats montrent les implications concrètes des différents dilemmes rencontrés par le vétérinaire au cours de cette visite comme, entre autres, concilier une posture d'évaluateur et de partenaire, produire un travail efficace dans un temps limité ou accéder à des données appartenant à l'éleveur. Les choix effectués face à ces dilemmes se traduisent en situation par des micro-décisions instantanées et continues. Ils s'appuient sur des postulats qui influencent la nature des activités menées. Parmi eux, nous distinguons la nécessité de soigner l'argumentation, celle de promouvoir la contractualisation ou encore l'importance du rôle de formateur du vétérinaire. Cette conduite d'activité se traduit par la mobilisation simultanée d'une grande diversité de compétences opérationnelles, relationnelles ou stratégiques.

Cette analyse de l'activité, ouvre alors des perspectives pour la formation vétérinaire. D'une part au sujet des compétences nécessaires pour l'accès aux données, en communication clinique ou pour l'instauration d'un partenariat. Et d'autre part sur l'articulation de ces compétences et les mécanismes de prise de décision dans l'action.

MOTS CLES :

- Visite d'élevage
- Elevage biologique
- Elevage laitier
- Profession vétérinaire
- Relation vétérinaire-éleveur
- Formation professionnelle
- Camera
- Prise de décision

DATE DE SOUTENANCE : 14 octobre 2022